SEDHIOU 2015

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou

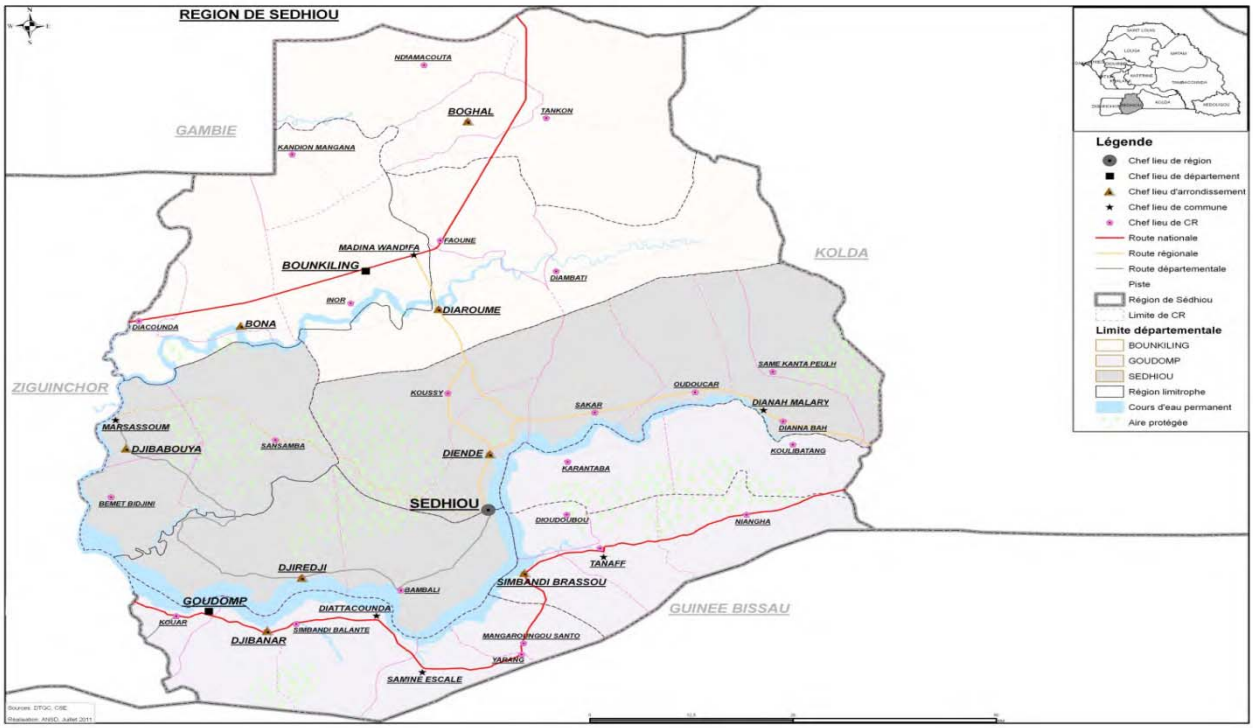

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2015

Août 2018

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Babacar NDIR
Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Conseiller du DG chargé de la coordination de l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Conseiller du DG, Président du Comité de Lecture et de Validation (CLV)	Seckène SENE

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Papa Ibrahima NDOUR
Agent d'appui	Ansoumana SADIO

COMITE DE LECTURE

Amadou Fall DIOUF	CPCCI
Serge MANEL	DSDS
Bintou Diack LY	DSECN
Idrissa DIAGNE	ENSAE
Mamadou BALDE	ENSAE
Oumar SENE	ENSAE
Awa CISSOKO FAYE	DSDS
MM. Ramlatou DIALLO	DSECN
Mady DANSOKHO	ENSAE
Mamadou DIENG	CAR
Ndèye Aïda FAYE TALL	DSDS
Ndeye Binta DIEME COLY	DSDS
Mahmouth DIOUF	DSDS
Mamadou AMOUZOU	OPCV
Adjibou Oppa BARRY	OPCV
Abdoulaye TALL	OPCV
Mamadou BAH	DMIS
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web: www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers
Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou
Tél : 33 995 01 33 **Email :** statistiquesedhiou@yahoo.fr

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ----- *vii*

LISTES DES GRAPHIQUES ----- *ix*

SIGLES ET ABREVIATIONS ----- *x*

AVANT PROPOS ----- *xi*

RESUME ----- *xii*

INTRODUCTION GENERALE ----- *xiii*

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION ----- **14**

I.1. DONNEES PHYSIQUES ----- 14

I.2. RELIEF ET TYPES DE SOL ----- 15

I.3. VEGETATION ET FAUNE ----- 15

I.3.1. Végétation ----- 15

I.3.2. Faune ----- 16

I.4. DONNEES CLIMATOLOGIQUES ----- 16

I.4.1. Pluviométrie ----- 16

I.4.2. Température ----- 16

I.5. DONNEES HYDROGRAPHIQUES ----- 16

I.6. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES ----- 17

I.6.1. Agriculture ----- 17

I.6.2. Elevage ----- 17

I.6.3. Pêche ----- 18

I.6.4. Tourisme ----- 18

I.6.5. Voies de communication ----- 18

Chapitre II : DEMOGRAPHIE ----- **19**

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION ----- 19

II.1.1. NIVEAU ET EVOLUTION DE LA POPULATION ----- 19

II.1.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE ----- 19

II.2. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ET DENSITE ----- 21

II.2.1. REPARTITION SPATIALE ----- 21

II.2.2. DENSITES DE POPULATION ----- 22

Chapitre III : EDUCATION ----- **23**

III.1. PETITE ENFANCE ----- 23

III.1.1. LES ETABLISSEMENTS ----- 23

III.1.2. LE PERSONNEL ----- 25

III.1.3. LES EFFECTIFS ----- 28

III.1.4. INTENSITE DE LA PRESCOLARISATION ----- 29

III.2. L'ELEMENTAIRE ----- 30

III.2.1. LES INFRASTRUCTURES ----- 31

III.2.2. LE PERSONNEL ----- 32

III.2.3. LES EFFECTIFS ----- 34

III.2.4. INTENSITE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DANS L'ELEMENTAIRE ----- 35

III.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL ----- 39

III.3.1. LA TRANSITION ----- 40

III.3.2. LES INFRASTRUCTURES ----- 41

III.3.3. LE PERSONNEL ----- 42

III.3.4. LES EFFECTIFS ----- 45

III.3.5. INTENSITE DE FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DU MOYEN ET DU SECONDAIRE 47

III.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE ----- 50

III.4.1. LES INFRASTRUCTURES ---- 51
III.4.2. LE PERSONNEL ---- 51
III.4.3. LES EFFECTIFS ---- 52
III.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 52
III.5.1. ATOUTS ET POTENTIALITES ---- 52
III.5.2. CONTRAINTES ---- 53
III.5.3. PERSPECTIVES ---- 53

Chapitre IV : CHAPITRE IV-SANTE ---- 55
IV.1. LES INFRASTRUCTURES DE SANTE ---- 55
IV.2. LE PERSONNEL SANITAIRE ---- 57
IV.3. LES EQUIPEMENTS SANITAIRES ---- 59
IV.4. LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ---- 60
IV.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 62
IV.5.1. CONTRAINTES ---- 62
IV.5.2. PERSPECTIVES 2016-2017 ---- 62
IV.5.3. RECOMMANDATIONS ---- 62

Chapitre V : JUSTICE ---- 64
V.1. SITUATION CARCERALE ---- 64
V.1.1. LA POPULATION CARCERALE ---- 64
V.2. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS ---- 66
V.2.1. ATOUTS ---- 66
V.2.2. CONTRAINTES ---- 66
V.2.3. PERSPECTIVES ---- 66

Chapitre VI : AGRICULTURE ---- 67
VI.1. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE ---- 67
VI.1.1. LA MISE EN PLACE DES SEMENCES ---- 67
VI.1.2. LA MISE EN PLACE DES ENGRAIS ET AUTRES FERTILISANTS ---- 68
VI.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 69
VI.2.1. ATOUTS ---- 69
VI.2.2. CONTRAINTES ---- 69
VI.2.3. PERSPECTIVES ---- 70

Chapitre VII : ELEVAGE ---- 72
VII.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES ---- 72
VII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES ---- 72
VII.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS ---- 73
VII.1.3. LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS ---- 73
VII.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE ---- 74
VII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 75
VII.3.1. Atouts et potentialités ---- 75
VII.3.2. Contraintes ---- 75

Chapitre VIII : PECHE ET AQUACULTURE ---- 76
VIII.1. LES SERVICES TECHNIQUES, LES AUTRES INTERVENANTS ET LESINFRASTRUCTURES ---- 76
VIII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES ---- 76
VIII.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS ---- 77
VIII.1.3. LES INFRASTRUCTURES ---- 78
VIII.2. LA PECHE ARTISANALE ---- 78
VIII.2.1. LA PRODUCTION ---- 78
VIII.2.2. LA VENTILATION DE LA PRODUCTION ---- 80
VIII.2.3. LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA PECHE ARTISANALE ---- 80
VIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 81

VIII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES ---- 81
VIII.3.2. CONTRAINTES ---- 81
VIII.3.3. PERSPECTIVES ---- 81
VIII.4. AQUACULTURE : INSFRASTRUCTURE, PRODUCTION ET PROMOTEURS ---- 82
VIII.4.1. LES INFRASTRUCTURES ET PRODUCTEURS OU PROMOTEURS AQUACOLES ---- 82
VIII.4.2. PRODUCTEURS OU PROMOTEURS ---- 82
VIII.4.3. LA SITUATION DE LA PRODUCTION AQUACOLE ---- 82
VIII.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 83
VIII.5.1. ATOUTS ET POTENTIALITES ---- 83
VIII.5.2. CONTRAINTES ---- 83
VIII.5.3. PERSPECTIVES ---- 84

Chapitre IX : RESSOURCES NATURELLES ---- 85
IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES ---- 85
IX.2. LES AUTRES INTERVENANTS ---- 86
IX.3. GESTION DU DOMAINE FORESTIER ---- 87
IX.3.1. PRESENTATION DU DOMAINE FORESTIER REGIONAL ---- 87
IX.3.2. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE ---- 88
IX.3.3. LUTTE PREVENTIVE ---- 88
IX.3.4. LUTTE ACTIVE ---- 88
IX.3.5. PRODUCTION DE PLANTS ---- 90
IX.3.6. PLANTATIONS REALISEES ---- 91
IX.4. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE ---- 92
IX.4.1. POTENTIEL FAUNIQUE ---- 92
IX.4.2. RESULTATS DES CAMPAGNES DE CHASSE ---- 93
IX.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 93
IX.5.1. ATOUTS ---- 93
IX.5.2. CONTRAINTES ---- 94
IX.5.3. PERSPECTIVES ---- 94

Chapitre X : ENVIRONNEMENT ---- 95
X.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE ---- 95
X.1.1. LA COLLECTE ET L'EVACUATION DES DECHETS ---- 95
X.1.2. LA GESTION DES DECHETS ---- 95
X.2. GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES ---- 95
X.3. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) ---- 95
X.4. ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE) ---- 96

Chapitre XI : COMMERCE ET ARTISANAT ---- 97
XI.1. COMMERCE ---- 97
XI.1.1. LES MARCHES ---- 97
XI.1.2. LES COMMERÇANTS ---- 98
XI.1.3. LE COMMERCE DES PRINCIPALES DENREES CONSOMMEES ---- 98
XI.2. LA VERIFICATION DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DE LA QUALITE DES PRODUITS ---- 100
XI.2.1. LA VERIFICATION DES INSTRUMENTS DE MESURE ---- 100
XI.2.2. LE CONTROLE DE LA QUALITE DES PRODUITS ---- 101
XI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 102
XI.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES ---- 102
XI.3.2. CONTRAINTES ---- 102
XI.3.3. PERSPECTIVES ---- 102
XI.4. ARTISANAT ---- 102
XI.4.1. LES INFRASTRUCTURES ---- 102
XI.4.2. LES ARTISANS INSCRITS A LA CHAMBRE DE METIERS ---- 102
XI.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 103

XI.5.1. ATOUTS ET POTENTIALITES---103
XI.5.2. CONTRAINTES---104
XI.5.3. PERSPECTIVES---104

Chapitre XII : EMPLOI ET TRAVAIL --- 105
XII.1. FORCE DE TRAVAIL---105
XII.1.1. POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER ---105
XII.1.2. POPULATION ACTIVE---106
XII.1.3. OCCUPATION---106
XII.1.4. CHOMAGE ---107
XII.2. ACTIVITE ECONOMIQUE---107
XII.2.1. OUVERTURE D'ETABLISSEMENT---107
XII.2.2. FERMETURE D'ETABLISSEMENT ---108
XII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR---108
XII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES---108
XII.3.2. CONTRAINTES---108

Chapitre XIII : SPORTS --- 109
XIII.1. SITUATION DU SECTEUR---109
XIII.1.1. LES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUEES---109
XIII.1.2. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ---110
XIII.1.3. LES ASSOCIATIONS ET CENTRES DE FORMATION SPORTIVE---110
XIII.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR---112
XIII.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES---112
XIII.2.2. CONTRAINTES---112
XIII.2.3. PERSPECTIVES---112

Chapitre XIV : POSTE ET SFD --- 113
XIV.1. COUVERTURE ---113
XIV.2. MANDATS EMIS ---113
XIV.3. MANDATS PAYES---114
XIV.4. ORIGINE ET DESTINATION DES MANDATS ---115
XIV.5. TRAFIC POSTAL ---116
XIV.6. SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE---117
XIV.6.1. Couverture en SFD de la région ---117

Chapitre XV : TRANSPORT --- 119
XV.1. INFRASTRUCTURES ROUTIERES---120
XV.1.1. Diagnostic---121
XV.1.2. Atouts---121
XV.1.3. Contraintes ---121

Chapitre XVI : CULTURE --- 122
XVI.1. PATRIMOINE CULTUREL ---122
XVI.1.1. PATRIMOINE IMMATERIEL---122
XVI.1.2. XVI.1.2 ACTIVITES CULTURELLES ---122
XVI.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR---123
XVI.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES---123
XVI.2.2. CONTRAINTES---123
XVI.2.3. PERSPECTIVES---123

CONCLUSION GENERALE --- 124

ANNEXE --- 125

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Sédhiou entre 1976 et 2015 19

Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Sédhiou selon le département, le milieu de résidence et le sexe 21

Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Sédhiou selon le département 22

Tableau 3.5: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative 23

Tableau 3.6 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative 24

Tableau 3.7: Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type au niveau régional entre 2014 et 2015 25

Tableau 3.8: Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 25

Tableau 3.9: Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative 26

Tableau 3.10: Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance 27

Tableau 3.11: Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut de l'établissement, par circonscription administrative .. 28

Tableau 3.12: Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 28

Tableau 3.13: Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative 29

Tableau 3.14: Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative 30

Tableau 3.15: Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut 31

Tableau 3.16: Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative 31

Tableau 3.17: Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative 32

Tableau 3.18: Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative 33

Tableau 3.19: Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 34

Tableau 3.20: Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Sédhiou selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative. 34

Tableau 3.21: Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative 35

Tableau 3.22: Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, parcirconscription 36

Tableau 3.23: Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative 37

Tableau 3.24: Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative 37

Tableau 3.25: Evolution du nombre d'admis et du taux de réussite au CFEE selon le sexe, par circonscription administrative 38

Tableau 3.26: Environnement des établissements scolaires du primaire 39

Tableau 3.27: Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative 40

Tableau 3.28: Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative 41

Tableau 3.29: Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative 42

Tableau 3.30: Répartition du personnel enseignant du secondaire général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative 43

Tableau 3.31: Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative 43

Tableau 3.32: Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général Public selon le diplôme académique et le sexe 44

Tableau 3.33: Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général Non Public selon le diplôme académique et le sexe 44

Tableau 3.34: Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative 45

Tableau 3.35: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative 46

Tableau 3.36: Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative 47

Tableau 3.37: Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative 48

Tableau 3.38: Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative 49

Tableau 3.39: Taux de réussite BFEM et BAC par IEF en 2014 et en2015 49

Tableau 3.40: Environnement scolaire du moyen secondaire 50

Tableau 3.42:Répartition et évolution des effectifs du personnel enseignant de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière et la circonscription administrative 51

Tableau 3.43: Répartition et évolution des effectifs d'élèves de l'ETFP du public selon, le sexe, la filière de la région 52

Tableau9.5 46: Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative ... 89

LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Carte administrative de la Région 14
Graphique 1.2:Carte Réseau hydrographique 17
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la Région de Sédhiou 20
Graphique 2.4 : Evolution de la courbe de masculinité 21

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASP	Agent de Sécurité de Proximité
ATEF	Agents Techniques des Eaux et Forêts
AVC	Accident Vasculaire Cérébrale
BAC	Baccalauréat
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE 1	Cours Elémentaire 1er année
CE 2	Cours Elémentaire 2ème année
CEAP	Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique
CFEE	Certificat de Fin d'études Elémentaires
CI	Cours d'initiation
CIMD	Conseil Interministériel Délocalisé
CPN	Consultation Prénatale
CPoN	Consultation Postnatale
DAC	Domaines Agricoles Communautaire
DIPE	Développement Intégré de la Petite Enfance
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DREEC	Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
DS	Districts Sanitaires
EPS1	Etablissement Public de Niveau 1
ETFP	Enseignement Technique et la Formation Professionnelle
ha	hectare
hbts	habitants
IA	l'Inspection d'Académie
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IEF	Inspections de l'Education et de la Formation
IEF	Ingénieurs des Eaux et Foret
IMCEC	Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRTSS	Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale
km	kilomètre
Km^2	Kilomètre carré
ORCAV	Organisation
PAPSEN	Programme d'Appui au Programme National d'Investissement de l'Agriculture du Sénégal
PNGD	Programme National de Gestion des Déchets
PVVIH	Personne vivant avec le VIH
RGPHAE	Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
RM	Région Médicale
SF	Sage-femme
SFD	Système Financier Décentralisé
SRJ	Service Régional de la jeunesse
SRS	Service Régional des Sports
SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
Sup	Superficie
T	Tonne
TAP	Achèvement du Primaire
TBA	Taux Brut d'Accès
TBPS)	Taux Brut de Préscolarisation
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
OCB	Organisation Communautaire de Base
CL	Collectivité Locale

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie(SRSD) est une antenne régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie(ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Sa mission s'inscrit dans celle dévolue à l'ANSD, à savoir : (i) collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette période ; (ii) assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; (iii) mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ; (iv) assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme ; (v) préparer et suivre des programmes économiques et financières de court terme, en relation avec d'autres services de l'administration et des organisations sous régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager les points forts et les points faibles.

C'est ainsi que, la présente édition 2015 essaye de présenter le bilan des récentes évolutions qui ont marqué la région.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais se veut une présentation synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale. Au-delà, la présente édition, essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations.

Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs. Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Papa Ibrahima NDOUR
Chef de Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou

RESUME

La population de la région de Sédhiou est estimée à 483 768 habitants en 2015. Elle est surtout caractérisée par sa jeunesse (67% a moins de 25 ans).

Dans le domaine de la santé, avec un seul établissement de santé publique de niveau 1, 3 centres de santé et 51 postes de santé, la région n'est pas encore aux normes en ce qui concerne la couverture en structure de santé. Idem pour la couverture en personnel qualifié.

Concernant l'éducation, beaucoup d'indicateurs comme le taux brut de scolarisation (TBS), le taux brut d'accès, les taux de promotion ont connu des améliorations dans tous les cycles. De même, les résultats des examens ont connu des avancées. Toutefois, des efforts restent à faire pour améliorer l'environnement (55,3% des classes du moyen secondaire sont des abris provisoires).

Dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, la production est estimée à 3 139,2 tonnes en 2015 contre 1 707,0 tonnes en 2014, soit une forte performance de 83,9%. Cette production a généré plus de 3 milliards de FCFA.

Les forêts de la région sont constituées d'un domaine classé qui s'étend sur une superficie de 84 493 ha traduisant un taux de classement de 11,5%. Toutefois, l'impact des feux de brousse reste important même si les efforts ont permis de diminuer les surfaces brûlées (41327 ha en 2014 contre 19063 ha en 2015).

Troisième domaine d'activité le plus important de la région après l'agriculture et l'élevage, l'activité commerciale reste essentiellement pratiqué par des demi-grossistes et des détaillants qui déroulent leurs activités dans 11 marchés permanents et 12 marchés hebdomadaires. Par ailleurs, les instruments utilisés dans le commerce et ayant fait l'objet de contrôle par le Service régional du commerce ont été admis à 80%.

Concernant l'emploi et le travail, la région a un fort potentiel de personne en âge de travailler. Toutefois, seul 42,8% d'entre eux sont actifs pour un taux d'occupation de 30%. Le chômage est évalué à 24,3%. En termes d'activité économique, 14 établissements ont été ouverts pour 87 emplois générés.

Concernant le soutien à l'activité économique, près de 3,5 milliards ont été collectés par les SFD et plus de 2 milliards de crédits accordés.

INTRODUCTION GENERALE

Le contenu de ce document, en dehors des données démographiques, provient des sectoriels. Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou en assure seulement, la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion à grande échelle. Il est donc évident que la richesse et la diversité des secteurs traités dépendent de leurs disponibilités au niveau des services techniques régionaux. La SES, qui est un document descriptif, a pour objectif de donner un panorama de la situation de la région sur le plan économique et sociale en mettant en exergue l'information quantitative.

Le présent rapport est composé de 15 chapitres. Le chapitre 1 présente la région de Sédhiou à travers les données physiques, le relief et le type de sol, la végétation, les données climatologiques et hydrographiques et les principales activités économiques.

Le chapitre 2, dont les informations sont issues principalement des données des différends recensements, traite de la démographie de la région. L'éducation, est abordée au chapitre 3 et la santé au chapitre 4. L'agriculture est traitée dans le chapitre 5. Le sixième chapitre s'intéresse à l'élevage. La pêche et l'aquaculture, sont analysées au chapitre 7. Les chapitres 8 et 9 donnent respectivement la situation des ressources naturelles et du secteur de l'environnement. Le commerce et l'artisanat sont traités au chapitre 11. Les chapitres 12 et 13 analysent respectivement le secteur du sport et de la poste. La justice, les transports et la culture sont pris en charge respectivement par les chapitres 13, 14 et 15.

Nous espérons que ce document pourra servir aux autorités administratives, locales, aux élèves et étudiants ainsi qu'à tous les chercheurs.

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1. DONNEES PHYSIQUES

La région de Sédhiou est créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant les articles premier et 2 de la loi n0 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale.

Elle s'étend sur une superficie de 7 330 km², soit 3,7 % du territoire national. Elle est limitée, au Nord, par la République de Gambie, au Sud, par la République de Guinée Bissau, à l'Est, par la région de Kolda, à l'Ouest, par la région de Ziguinchor.

Cette position, qui en fait une région frontalière à deux pays et située au centre de la Casamance, lui confère un potentiel géostratégique énorme dans les dynamiques économiques, sociales et culturelles de la sous-région.

La région est arrosée par le fleuve Casamance, qui sépare le département de

Goudomp de celui de Sédhiou, et du Soungrougrou qui sépare le département deBounkiling de celui de Sédhiou.

Le département de Bounkiling est le plus vaste avec 38,6% de la superficie régionale, suivi de Sédhiou et Goudomp avec respectivement 37,2% et 24,2%.

La région compte 941 villages officiels dont 369 villages dans le département deBounkiling, 298 dans celui de Goudomp et 274 dans celui de Sédhiou.

- **Graphique 1.1 : Carte administrative de la Région**

Source : ARD Sédhiou, 2015

I.2. RELIEF ET TYPES DE SOL

Le relief est essentiellement composé de plateaux, de vallées et de bas-fonds. Les types de sol rencontrés sont les suivants :

- Les sols ferrugineux, tropicaux et/ou ferralitiques avec des variantes suivant les conditions bioclimatiques. Ils sont communément appelés sols « Deck » et couvrent la majeure partie de la région. Ils sont aptes à la culture des céréales et de l'arachide.
- Les sols argilo limoneux localisés sur les pentes des vallées. C'est le domaine des palmeraies et une zone apte à l'arboriculture et au maraîchage.
- Les sols hydro morphes ou sols gris se situent en bas des pentes. Cessols sont aptes à la riziculture.
- Les sols hydro morphes à Gley salé sont issus du contact alluvial fluviomarin et bordent les fleuves Casamance et Soungrougrou. Ces sols sont rizicultivables en hivernage mais sont souvent exposés à l'intrusion de la langue salée.
- Les sols halomorphes acidifiés par la forte teneur en sel qui les rend inutilisables.

I.3. VEGETATION ET FAUNE

I.3.1. Végétation

Les formations végétales sont caractérisées par une prédominance de la savane boisée.

La région présente les formations végétales suivantes :

- la savane arborée au Nord composée d'essences dominées par les combrétacées, les Ficus glumosa, les Parian biglobosa et les Pterocarpus erinaceus ; les feux de brousse et les coupes clandestines constituent un danger pour cette formation végétale ;
- la palmeraie qui abrite d'importants peuplements de palmiers à huile (Elacisguineensis) avec des superficies estimées environ à 25 000 hectares. Cependant, elle est surtout caractérisée par son état de dégradation avancée et l'absence de régénération naturelle devant assurer sa pérennité ;
- la rôneraie est répertoriée dans les Arrondissements de Djibabouya, Djirédji etBona. Dans la zone de Diafilon, les coupes clandestines et les effets néfastes des dernières années de sécheresse ont fini par détériorer profondément la rôneraie qui jadis, faisait la fierté de ces localités.
- la mangrove, localisée dans les Bolongs et le long du Soungrougrou, est composée de Rhizophora racemosa en bordure et d'Avicenia nitida en vasière. Suite aux années de sécheresse, elle a presque disparu.

Aussi, importe-t-il de noter que la nouvelle région de Sédhiou compte 12 forêts classées qui s'étendent sur une superficie de 83 543 ha.

I.3.2. Faune

Le potentiel faunique de la région est constitué du gibier à poils et à plumes. Les principales espèces répertoriées sont les phacochères, les biches, les singes, les tourterelles, les pintades, les perroquets, les pigeons verts, les perdrix, les oies et canards sauvages, etc. Pour ce qui est de l'avifaune, la région constitue une plateforme assez importante dans la migration de certaines espèces telles que les cigognes et les anatidés. L'importance et la diversité des ressources fauniques offrent des possibilités de développement du tourisme cynégétique dans la région. Ainsi les superficies considérées sont évaluées à plus de 200 000 hectares (source BIC, IREF/Sédhiou, 2010).

Cependant, la dégradation de l'habitat sauvage liée au braconnage, à diverses autres actions anthropiques, aux aléas climatiques et aux travaux routiers explique en partie la disparition de certaines espèces comme l'hippopotame, le caïman, le buffle, le lion, la tortue d'eau douce, etc.

I.4. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

I.4.1. Pluviométrie

Le climat est de type soudano guinéen présentant des précipitations qui s'étalent de juin à octobre et une saison sèche qui couvre la période de novembre à mai. La moyenne des précipitations tourne autour de 1.000 mm par an.

I.4.2. Température

Les températures moyennes mensuelles les plus basses sont enregistrées entre

Décembre et janvier et varient entre 25 à 30°C, les plus élevées sont notées entreMars et Septembre avec des variations de 30 à 40°C.

I.5. DONNEES HYDROGRAPHIQUES

La région de Sédhiou dispose d'un réseau hydrographique assez dense composé essentiellement du fleuve Casamance (la moyenne), de l'affluent Soungrougrou, des mares temporaires et permanentes et de bolongs.

La nappe maestrichtienne, d'une profondeur voisine de 400 m à l'Ouest de l'axeSénoba-Bafata est accessible à moins de 160 m dans la partie Centre Sud-est de la région. Quant à la nappe lutétienne, elle est exploitable à moins de 60 m à l'Ouest avec des débits de 200 à 300 m3/heure. Au Nord-Ouest, la nappe semi-profonde,

résidant dans les sables, peut être atteinte entre 50 et 150 m de profondeur avec des débits pouvant atteindre 20 à 280 m3/heure. Les nappes continentales sont alimentées par les pluies et les cours d'eau. Leurs profondeurs se situent à moins de 40 m. La qualité de l'eau y est bonne et les débits peuvent varier de 5 à 10 m3/heure pour les puits et de 10 à 60 m3/heure pour les forages.

- **Graphique 1.2:Carte Réseau hydrographique**

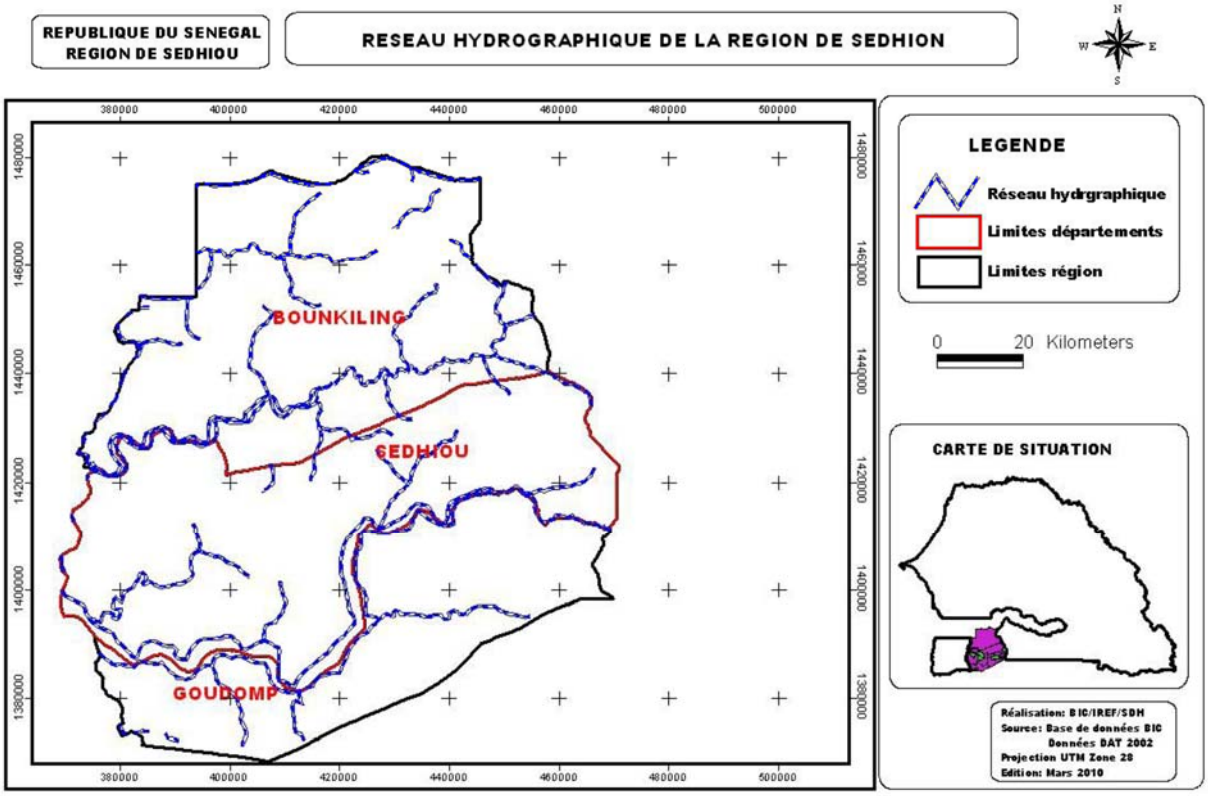

Source : ARD Sédhiou, 2016

I.6. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

I.6.1. Agriculture

L'économie régionale est pour l'essentiel une économie à vocation agricole. D'après le RGPHAE, plus de 4/5 des ménages pratiquent l'agriculture. Les spéculations dominantes restent l'arachide et le mil. L'exploitation forestière et l'arboriculture, notamment, fruitière constitue un secteur d'espoir pour les populations.

I.6.2. Elevage

En majorité de type extensif sédentaire, il constitue une activité essentielle de l'économie régionale. Les espèces élevées dans la région sont essentiellement composés des bovins, composés principalement de la race N'dama et de quelques

métis issus de races locales (département de Bounkiling) et de races exotiques (produits des campagnes d'insémination artificielle).

I.6.3. Pêche

Arrosé par le fleuve Casamance et ses affluents, Sédhiou est une région où se développent d'importantes activités piscicoles. Les principales espèces rencontrées sont les carpes, les mulets et les crustacées. Il faut cependant noter la raréfaction de plus en plus accrue de la ressource halieutique.

I.6.4. Tourisme

La région de Sédhiou, de par ses potentialités culturelles et forestières, offre de réelles possibilités de développement du tourisme. En plus des sites et monuments historiques, l'existence de forêts offre des possibilités non négligeables de développer le tourisme cynégétique. La chasse constitue une belle perspective dans la région de Sédhiou. Les réceptifs hôteliers sont pour la plupart localisés dans les communes de Sédhiou et de Diendé.

I.6.5. Voies de communication

Une des contraintes majeures qui freinent l'essor des activités de production et de commercialisation, est l'enclavement interne et externe de la région. Isolée du nord du pays et faiblement raccordée aux autres régions et pays limitrophes, la région présente des voies de communication interne (routière et fluviale) très peu praticables ou insuffisamment valorisées en moyens adaptés de transport. Les difficultés liées à la traversée de la Gambie, au niveau de Farafégné, qui constitue la voie d'accès la plus courte, aggravent l'enclavement de Sédhiou. Cependant, des efforts sont notés ces dernières années avec la construction de quelques pistes rurales dans le département de Bounkiling.

A cette faible mobilité des personnes et des biens, s'ajoute le déficit en moyens de télécommunications. Mais plus généralement, la région de Sédhiou bute sur un déficit en infrastructures. Dans certaines parties de la région de Sédhiou, les populations n'ont pas encore accès au téléphone et l'accès à internet est très faible et principalement concentré dans les grandes agglomérations.

En matière de transport aérien, le seul aérodrome, situé à Diendé, est configuré pour de touts petits avions et uniquement pour des opérations d'atterrissage et d'envol.

Chapitre II : DEMOGRAPHIE

Ce présent chapitre présentera les caractéristiques de la population de la région, notamment l'évolution de son effectif, sa structure par âge et par sexe ainsi que sa répartition géographique et sa densité, en mettant en relief son rythme d'accroissement. Les données sont issues des projections de la population de 2015 de l'ANSD.

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

La région de Sédhiou est caractérisée par une population très jeune et majoritairement masculine.

II.1.1. NIVEAU ET EVOLUTION DE LA POPULATION

La population de la région de Sédhiou est estimée à 483768 habitants en 2015, soit 3,4% de la population sénégalaise. L'effectif de la population de Sédhiou est passé de 212804 en 1976 à 483768 en 2015. En effet, les données proviennent des projections démographiques et des tendances observées sur l'évolution de la population aux différents recensements (1976, 1988, 2002 et 2013). C'est ainsi que le taux d'accroissement annuel intercensitaire a été de 2,4% entre 1976 et 1988. Il est de 1,4% entre 1988 et 2002 et 2,6 % entre 2002 et 2013. Avec cet accroissement, l'effectif de la région va doubler tous les 27 ans. Autrement dit, il sera de 902 988 en 2040.

- **Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Sédhiou entre 1976 et 2015**

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2013	2014	2015
Population résidente	212804	282248	341144	452 994	468098	483768
Taux d'accroissement intercensitaire en %		2,4	1,4	2,6		

Source : ANSD-Projection 2015

II.1.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

L'évolution par âge et par sexe illustre une population de tendance jeune avec une forte représentation masculine

II.1.2.1. ANALYSE DE LA PYRAMIDE DES AGES

La pyramide met en évidence une population très jeune (67% des habitants de Sédhiou ont moins de 25 ans). A la lumière de cette pyramide on constate aussi un effectif très important des enfants de moins de 5 ans (18%). Par contre à partir de 20 ans, nous observons une diminution progressive de la population masculine. En effet,

cette période coïncide avec l'âge d'entrée dans la vie active. Ceci pourrait s'expliquer par le fait d'une part que les hommes sont beaucoup exposés aux travaux durs qui augmentent les risques d'exposition à la mortalité et d'autre part à la migration (travail ou études). Nous constatons par ailleurs une faible proportion des personnes âgées particulièrement chez les hommes. Cet état de fait traduit une espérance de vie des femmes plus élevée que celle des hommes.

➢ **Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la Région de Sédhiou**

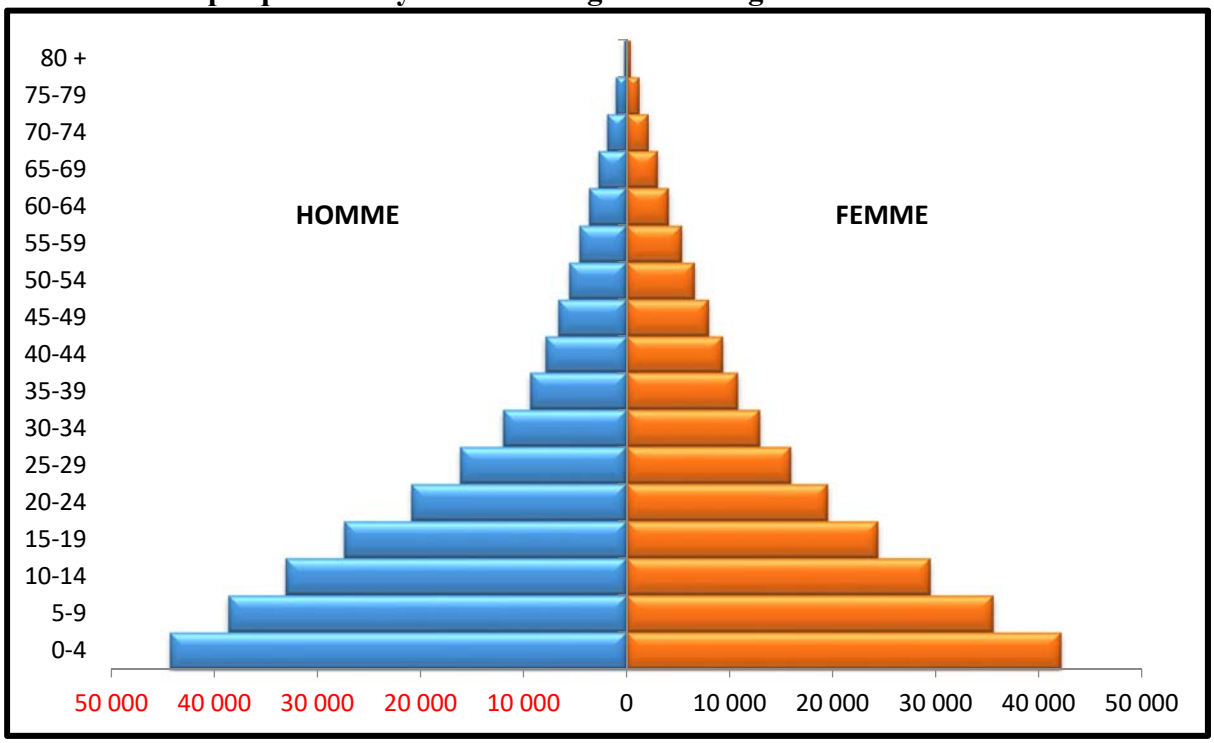

Source : ANSD-Projection 2015

II.1.2.2. RAPPORT DE MASCULINITE PAR GROUPE D'AGES

Dans l'ensemble nous constatons que contrairement au niveau national, la population de la région de Sédhiou est majoritairement masculine (RM = 103%). Cette tendance générale s'observe chez la population de moins de 30 ans. En revanche, à partir de 30 ans cet écart diminue et l'effectif des femmes devient plus élevé que celui des hommes.

➢ **Graphique 2.4 : Evolution de la courbe de masculinité**

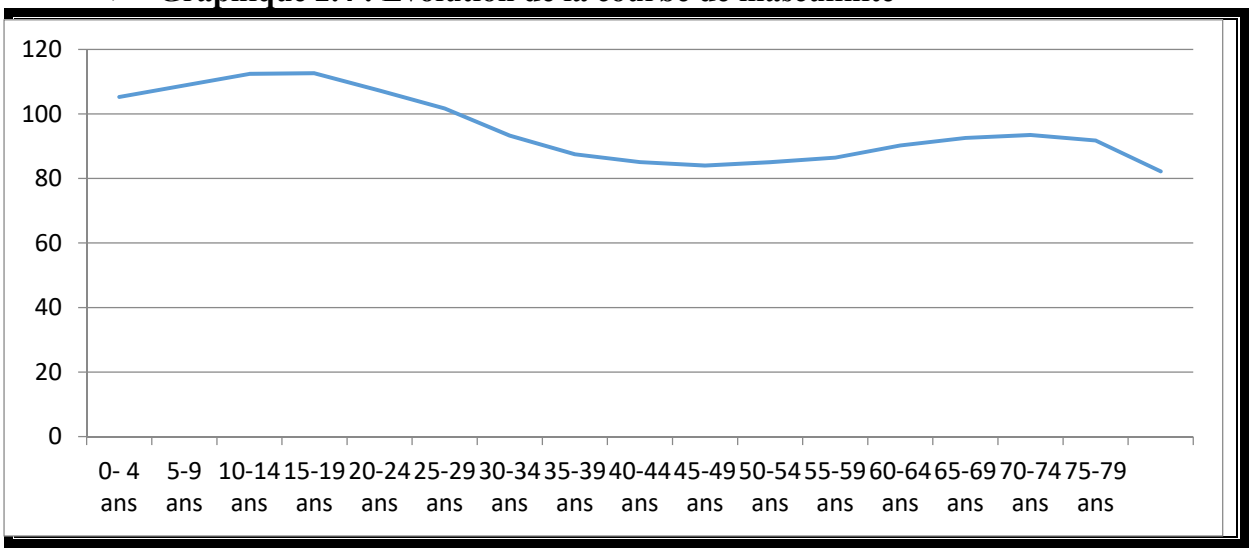

Source : ANSD-Projection 2015

II.2. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ET DENSITE

La région de Sédhiou connait une répartition spatiale homogène avec une densité de 66 habitants au kilomètre carré.

II.2.1. REPARTITION SPATIALE

La population de la région de Sédhiou est estimée à 483768 habitants en 2015. Elle est majoritairement peuplée d'hommes (50,7%) et on note une répartition homogène de la population dans les trois départements. En effet, le département de Goudomp demeure le plus peuplé (34,5%), suit celui de Sédhiou (34,4%) et enfin vient en dernière position celui de Bounkiling (31,1%). Cette population est essentiellement rurale, 79,0% en moyenne soit 8 Sédhiouois sur 10 vivent en milieu rural. En effet, elle demeure l'une des régions les moins urbanisées du Sénégal.

➢ **Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Sédhiou selon le département, le milieu de résidence et le sexe**

Départements	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Sédhiou	18985	17656	36640	63221	61749	124972	82206	79405	161612
Bounkiling	14194	13359	27553	64992	62912	127904	79186	76271	155457
Goudomp	15025	13707	28731	68638	69329	137968	83663	83036	166699
Région de Sédhiou	48204	44722	92924	196851	193990	390844	245055	238712	483768

Source : ANSD-Projection 2015

II.2.2. DENSITES DE POPULATION

Avec une population estimée en 2015 à **483 768**, elle s'étend sur une superficie de 7330 km^2 soit une densité de 66 habitants au kilomètre carré. Le département de Goudomp est le plus densément peuplé avec 94 habitants au kilomètre carré, suivi de Sédhiou (59 habitants au kilomètre carré) et enfin vient celui de Bounkiling (55 habitants au kilomètre carré).

- **Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Sédhiou selon le département**

Département	Superficie (km^2)	Population (hbts)	Densité (hbts/km^2)
Sédhiou	2726,76	161612	59
Bounkiling	2829,38	155457	55
Goudomp	1773,86	166699	94
Région de Sédhiou	**7330,00**	**483 768**	**66**

Source : ANSD-Projection 2015

Chapitre III : EDUCATION

L'éducation, un pilier indispensable au développement socio-économique d'un pays. Au Sénégal, le Plan Sénégal Emergent (PSE) référentiel des politiques publiques met en relief la promotion du capital humain qui est un élément important de productivité. La part du budget fonctionnement national accordée à l'éducation atteint 40% au Sénégal.

Malgré les efforts consentis pour son bon fonctionnement, ce secteur connait encore quelques insuffisances liées, notamment à l'accès, à la qualité et à la gestion.

Au niveau régional, il revient à l'Inspection d'Académie (IA) d'assurer le pilotage, ainsi que la coordination de l'action éducative et de développement.

Au niveau départemental, l'Inspection d'Académie s'appuie sur les IEF, qui constituent des unités déconcentrées de gestion du système éducatif ayant des prérogatives en matière d'application des options stratégiques définies à l'échelon supérieur.
Ce chapitre s'articule en fonction des cycles d'enseignement du formel et du non formel du système éducatif en cours dans la région.

III.1. PETITE ENFANCE

L'éducation préscolaire est destinée aux enfants de 3 à 5 ans. Elle a pour objectif majeur de préparer l'enfant à aborder avec succès les apprentissages scolaires et joue un rôle essentiel en ce qu'elle met en place les bases de l'édifice c'est à dire toutes les dispositions et les potentialités que l'enseignement élémentaire aura à développer et à faire éclore.

III.1.1. LES ETABLISSEMENTS

En 2015, les structures d'enseignement de la petite enfance sont au nombre de 132 sur l'étendue de la région contre 106 unités pour l'année 2014, soit une augmentation de 24,5%.

- **Tableau 3.4: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative**

Type d'établissement	Statut	Dépt de Sédhiou	Dépt de Bounkiling	Dépt de Goudomp	Région de Sédhiou
Case communautaire	**Public**	0	0	1	1
	Privé	0	0	0	0
	Total	**0**	**0**	**1**	**1**
Case des Tout Petits	**Public**	34	4	17	55
	Privé	0	0	0	0
	Total	**34**	**4**	**17**	**55**
Classe maternelle	**Public**	21	17	23	61
	Privé	0	0	0	0

	Total	**21**	**17**	**23**	**61**
Ecole maternelle	**Public**	2	2	1	5
	Privé	0	0	0	0
	Total	**2**	**2**	**1**	**5**
Garderie d'enfants	**Public**	0	0	0	0
	Privé	4	1	5	10
	Total	**4**	**1**	**5**	**10**
Total	**Public**	57	23	42	122
	Privé	4	1	5	10
	Total	**61**	**24**	**47**	**132**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

- Le département de Sédhiou représente 46% des structures d'enseignement de la petite enfance de la région, suivi de Goudomp (36%)et celui de Bounkiling (18%).
- Les structures sont représentées par la case communautaire (01 unité), les cases des Tout Petits (55 unités), les classes maternelles (61unités), les écoles maternelles (05unités) et les garderies d'enfants (10unités).
- L'essentiel des établissements du préscolaire de la région est public (93%). Au regard de l'augmentation annuelle de l'effectif des enfants, les structures d'enseignement de la petite enfance doivent suivre la même tendance afin de pouvoir les contenir.
- Le tableau ci-dessous nous montre l'évolution des établissements entre les années scolaires 2013/2014 et 2014/2015.
- **Tableau 3.5 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative**

Type d'établissement	Année	Dépt de Sédhiou	Dépt de Bounkiling	Dépt de Goudomp	Région de Sédhiou
Case communautaire	**année 2013 / 2014**	0	0	0	0
	année 2014 / 2015	0	0	1	1
Case des Tout Petits	**année 2013 / 2014**	34	4	17	55
	année 2014 / 2015	34	4	17	55
Classe maternelle	**année 2013 / 2014**	11	7	17	35
	année 2014 / 2015	21	17	23	61
Ecole maternelle	**année 2013 / 2014**	2	2	1	5
	année 2014 / 2015	2	2	1	5
Garderie d'enfants	**année 2013 / 2014**	4	3	4	11
	année 2014 / 2015	4	1	5	10
Total	**année 2013 / 2014**	51	16	39	106
	année 2014 / 2015	**61**	**24**	**47**	**132**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

La case communautaire a vu son nombre augmenter d'une unité tandis que celui des garderies d'enfants a diminué d'une unité avec un Taux d'Accroissement Etablissement de -9,1%. Concernant le nombre de cases des tout-petits et celui de l'école maternelle, ils restent constants.

Le nombre de classes maternelles représente une part significative sur l'évolution des établissements d'accueil de la petite enfance de la région avec une évolution du nombre d'établissements en 2014/2015 de 26 et un taux d'accroissement des établissements de 74,3% entre l'année scolaire 2013/2014 et celle de 2014/2015.

Le tableau ci-dessous illustre parfaitement cet état de fait.

- **Tableau 3.6: Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type au niveau régional entre 2014 et 2015**

Type d'établissement	2014		2015		Evolution nombre d'établissement 2014-2015	Taux d'Accroissement établissement
	Nbre	%	Nbre	%		
Case communautaire	0	0%	1	1%	1	
Case des Tout Petits	55	52%	55	42%	0	0,0%
Classe maternelle	35	33%	61	46%	26	74,3%
Ecole maternelle	5	5%	5	4%	0	0,0%
Garderie d'enfants	11	10%	10	8%	-1	-9,1%
Total	**106**	**100%**	132	100%	26	24,5%

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

III.1.2. LE PERSONNEL

En2015, le personnel en charge de la petite enfance de la région de Sédhiouse chiffre à 339 dont 167 hommes et 172 femmes.

- **Tableau 3.7: Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative**

Type d'établissement	Sexe	Dépt de Sédhiou	Dépt de Bounkiling	Dépt de Goudomp	Région de Sédhiou
Case communautaire	**Hommes**	0	0	3	3
	Femmes	0	0	0	0
	Ensemble	**0**	**0**	**3**	**3**
Case des Tout Petits	**Hommes**	57	6	33	96
	Femmes	46	3	33	82
	Ensemble	**103**	**9**	**66**	**178**
Classe maternelle	**Hommes**	15	7	18	40
	Femmes	27	14	6	47
	Ensemble	**42**	**21**	**24**	**87**
Ecole maternelle	**Hommes**	8	6	5	19
	Femmes	7	12	3	22
	Ensemble	**15**	**18**	**8**	**41**
Garderie d'enfants	**Hommes**	0	2	7	9
	Femmes	14	2	5	21
	Ensemble	**14**	**4**	**12**	**30**
Total	**Hommes**	80	21	66	167
	Femmes	94	31	47	172
	Ensemble	**174**	**52**	**113**	**339**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Partant du tableau, on observe une plus forte présence des femmes dans le personnel des établissements d'accueil de la petite enfance de la région avec un pourcentage de 51%contre 49% pour les hommes.

Le département de Sédhiou se taille la part la plus importante de la région avec ses 51,3% du personnel, suivi de celui de Goudomp avec un taux de 33,3% et de Bounkiling 15,3%

La répartition de l'effectif du personnel par type d'établissement montre que les cases des tout-petits sont plus fournies avec 178 personnes suivies des classes maternelles avec 87 personnes.

- **Tableau 3.8: Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative**

Type d'établissement	Année	Dépt de Sédhiou	Dépt de Bounkiling	Dépt de Goudomp	Région de Sédhiou
Case communautaire	**année 2013 / 2014**	0	0	0	0
	année 2014 / 2015	0	0	3	3
Case des Tout Petits	**année 2013 / 2014**	103	17	78	198
	année 2014 / 2015	103	9	66	178
Classe maternelle	**année 2013 / 2014**	24	11	18	53
	année 2014 / 2015	42	21	24	87
Ecole maternelle	**année 2013 / 2014**	14	12	9	35
	année 2014 / 2015	15	18	8	41
Garderie d'enfants	**année 2013 / 2014**	13	5	10	28
	année 2014 / 2015	14	4	12	30
Total	**année 2013 / 2014**	154	45	115	314
	année 2014 / 2015	174	52	113	339

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

L'évolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative a subi une hausse de 7,9% passant de 314pour l'année 2013/2014 à 339 pour 2014/2015.

A part les Cases des Tout Petits qui ont enregistré une baisse de leur personnel (20 personnes), tous les autres types d'établissements ont connu une augmentation de leurs ressources humaines entre les années 2013/2014 et 2014/2015.

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur la répartition du personnel des établissements d'accueil selon la fonction et le diplôme académique.

Un bref diagnostic du tableau nous renseigne que le personnel de encadrant des établissements d'accueil de la petite enfance intervenant au niveau de la région de Sédhiou ont au plus un DEUG. La plupart des éducateurs ont le BFEM.

- **Tableau 3.9: Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance**

Circonscription administrative / Fonction	Maitrise et +	Licence	DEUG	BAC	BFEM	CFEE	Sans diplôme	total
Département de Sédhiou								
Directeur	0	0	1	7	27	1		**36**
Educateur " craie en main"	0	0		10	94	2		**106**
Assistant	0	0	0	0	2			**2**
Autre personnel administratif	0	0	0	0	6	6	18	**30**
Département deBounkiling								
Directeur	0	0	0	2	5			**7**
Educateur " craie en main"	0	0	0	7	30			**37**
Assistant	0	0	0	0	0	1		**1**
Autre personnel administratif	0	0	0	0	0	1	6	**7**
Département deGoudomp								
Directeur	0	0	0	8	20			**28**
Educateur " craie en main"	0	0	0	6	54	2		**62**
Assistant	0	0	0	0		2		**2**
Autre personnel administratif	0	0	0	0	14	5	6	**21**
Région de Sédhiou								
Directeur	0	0	1	17	52	1	0	**71**
Educateur " craie en main"	0	0	0	23	178	4	0	**205**
Assistant	0	0	0	0	2	3	0	**5**
Autre personnel administratif	0	0	0	0	20	12	30	**58**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

La région de Sédhiou compte pour l'ensemble 339 enseignants en charge de la petite enfance repartis selon leur fonction. Les Educateurs "craie en main" sont les plus nombreux (205) dont les 52% se trouvent dans le département de Sédhiou, suivi des Directeurs (71), des Autres personnels administratifs (58) et des Assistants (5).

Sur l'effectif total de personnel disponible, les 74,3% ont le BFEM, 11,8% du personnel ont le diplôme académique de BAC, les 5,9% ont le CFEE et 8,8% sont sans qualification académique.

Un seul enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance a un diplôme du niveau DEUG.

Le tableau suivant nous renseigne sur la répartition du personnel des établissements d'accueil selon le diplôme professionnel et le statut.

- **Tableau 3.10: Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut de l'établissement, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Statut établissement	CAP	CEAP	Sans diplôme	Total
Département de Sédhiou	Public	4	25	28	57
	Privé	1	16	100	117
	Total	**5**	**41**	**128**	**174**
Département de Bounkiling	Public	5	19	24	48
	Privé			4	4
	Total	**5**	**19**	**28**	**52**
Département de Goudomp	Public	12	22	67	101
	Privé	1	1	10	12
	Total	**13**	**23**	**77**	**113**
Région de Sédhiou	Public	21	66	119	206
	Privé	2	17	114	133
	Total	**23**	**83**	**233**	**339**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

En 2015, par miles 339 enseignants de la petite enfance, les 68,7% de l'effectif sont sans diplômes professionnels, 24,5% ont le CEAP et 6,7% ont le CAP.

Les sans diplôme sont plus nombreux dans le département de Sédhiou (174), suivie celui de Goudomp (113) et enfin de Bounkiling (52).

III.1.3. LES EFFECTIFS

En2015, l'effectif des élèves de la petite enfance s'élève à 10046 reparti selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative dans le tableau ci-dessous.

- **Tableau 3.11: Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative**

Type d'établissement	Sexe	Dépt de Sédhiou	Dépt de Bounkiling	Dépt de Goudomp	Région de Sédhiou
Case communautaire	Garçons	0	0	53	53
	Filles	0	0	69	69
	Ensemble	**0**	**0**	**122**	**122**
Case des Tout Petits	Garçons	1685	205	911	2801
	Filles	1659	239	938	2836
	Ensemble	**3344**	**444**	**1849**	**5637**
Classe maternelle	Garçons	536	357	587	1480
	Filles	566	366	505	1437
	Ensemble	**1102**	**723**	**1092**	**2917**
Ecole maternelle	Garçons	146	163	64	373
	Filles	152	152	81	385
	Ensemble	**298**	**315**	**145**	**758**
Garderie d'enfants	Garçons	134	38	124	296
	Filles	138	49	129	316
	Ensemble	**272**	**87**	**253**	**612**
Total	Garçons	2501	763	1739	5003
	Filles	2515	806	1722	5043
	Ensemble	**5016**	**1569**	**3461**	**10046**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Un bref aperçu du tableau nous montre que dans la région, les filles (5043) dépassent les garçons (5003) de 40 unités, soit un pourcentage de 0,8%.

La répartition par département fait ressortir des effectifs de5016 à Sédhiou (avec 2 515 filles), de 3461 à Goudomp (avec 1 722 filles) et de 1 569à Bounkiling (avec 806filles). La prééminence des filles s'observe surtout Bounkilling, par contre Goudomp se démarque pour une supériorité numérique des garçons.

Plus de 56%de l'effectif se trouve dans les cases des Tout Petits avec 5637 élèves. Les garderies d'enfants ont le plus petit effectif avec seulement 612 élèves.

En termes d'évolution, l'effectif de la petite enfance est passé de 9 290 élèves de l'année scolaire 2013/2014 à 10046 pour l'année 2014/2015, soit une hausse de 8%.

- **Tableau 3.12: Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative**

Type d'établissement	Année	Dépt de Sédhiou	Dépt de Bounkiln	Dépt de Goudomp	Région de Sédhiou
Case communautaire	**année 2013 / 2014**	0	0	0	**0**
	année 2014 / 2015	0	0	122	**122**
Case des Tout Petits	**année 2013 / 2014**	3864	400	2004	**6268**
	année 2014 / 2015	3344	444	1849	**5637**
Classe maternelle	**année 2013 / 2014**	560	282	810	**1652**
	année 2014 / 2015	1102	723	1092	**2917**
Ecole maternelle	**année 2013 / 2014**	306	244	208	**758**
	année 2014 / 2015	298	315	145	**758**
Garderie d'enfants	**année 2013 / 2014**	213	181	218	**612**
	année 2014 / 2015	272	87	253	**612**
Total	**année 2013 / 2014**	4943	1107	3240	**9290**
	année 2014 / 2015	5016	1569	3461	**10046**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

III.1.4. INTENSITE DE LA PRESCOLARISATION

L'intensité de la préscolarisation sera étudiée à travers le Taux Brut de

Préscolarisation (TBPS), qui est définie comme étant le rapport de l'ensemble des élèves inscrit à la petite enfance par la population totale scolarisable à ce niveau (3-5ans).

Le Taux Brut de Préscolarisation selon le sexe de la région de Sédhiou est établi à 20,7% pour l'année scolaire 2014/2015 contre 17,5% pour l'année précédente.

Pris par département, le TBPS global est plus élevé à Sédhiou (32,6%) suivi de Goudomp (20,8%) alors que Bounkiling (9,6%) est dernier.

Par rapport à l'année précédente, le TBPS est en hausse dans tous les départements de la région.

Pour l'année scolaire 2014/2015, le TBPS des garçons est de 20% contre 21, 5% pour les filles.

Le TBPS par sexe est plus élevé dans le département de Sédhiou, soit 31,3% pour les garçons et 34% pour les filles.

Le tableau suivant illustre parfaitement ces évolutions du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative.

- **Tableau 3.13: Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative**

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
Département de Sédhiou	**année 2013 / 2014**	28,5%	30,1%	29,3%	1,1
	année 2014 / 2015	31,3%	34,0%	32,6%	1,09
Département de Bounkiling	**année 2013 / 2014**	6,2%	6,1%	6,1%	1,0
	année 2014 / 2015	9,0%	10,2%	9,6%	1,13
Département de Goudomp	**année 2013 / 2014**	17,3%	18,3%	17,8%	1,1
	année 2014 / 2015	20,3%	21,3%	20,8%	1,05
Région de Sédhiou	**année 2013 / 2014**	17,1%	17,9%	17,5%	1,0
	année 2014 / 2015	**20,0%**	**21,5%**	**20,7%**	**1,08**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

III.2. L'ELEMENTAIRE

L'enseignementélémentaireconstitueledeuxièmepalierdusystèmeéducatif national. Il accueille les enfants âgés de 6 à 13 ans pour une durée officielle de 6 ans. C'est aussi le programme le plus important tant du point de vue des effectifs (structures, personnels, élèves) que des moyens consacrés.

III.2.1. LES INFRASTRUCTURES

Les infrastructures de l'enseignement élémentaire s'élèvent à 479 unités dans la région de Sédhiou pour l'année scolaire2014 / 2015 contre 466 unités pour l'année précédente soit une augmentation de 2,7%.

- **Tableau 3.14: Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut**

Circonscriptions administratives	année 2013 / 2014			année 2014 / 2015		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Département de Sédhiou	143	3	**146**	148	3	**151**
Département de Bounkiling	153	0	**153**	155	1	**156**
Département de Goudomp	159	8	**167**	164	8	**172**
Région de Sédhiou	**455**	**11**	**466**	**467**	**12**	**479**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

La répartition des infrastructures par département fait ressortir 172 établissements à Goudomp, 156 à Bounkiling et 151 à Sédhiou pour l'année scolaire 2014/2015.

Le tableau suivant nous renseigne sur la répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements.

- **Tableau 3.15: Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative**

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		Simple	double flux	multigrade	
Département de Sédhiou	**Public**	726	36	62	824
	Privé	28	0	0	28
	Total	**754**	**36**	**62**	**852**
Département de Bounkiling	**Public**	434	21	190	645
	Privé	2	0	0	2
	Total	**436**	**21**	**190**	**647**
Département de Goudomp	**Public**	653	31	160	844
	Privé	36	0	06	42
	Total	**689**	**31**	**166**	**886**
Région de Sédhiou	**Public**	1813	88	412	2313
	Privé	66	0	6	72
	Total	**1879**	**88**	**418**	**2385**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Partant du tableau ci-dessus, on observe que le nombre d'établissements publics (2313) est largement supérieur à celui du privé (72). Le public à lui seul représente les 97% du total des établissements de la région.

Dans la région de Sédhiou, l'enseignement élémentaire est composé de trois types de groupes pédagogiques : simple, double flux et multigrade. Le simple est estimé à 78,7% de l'enseignement élémentaire, suivi du multigrade (17,5%) et enfin du double flux (3,6%).

En 2015, les classes pédagogiques de la région sont au nombre de 2 385 dont les 852 Classes se trouvent dans le département de Sédhiou, 647 classes dans celui de Bounkiling et 886 classes dans celui de Goudomp.

III.2.2. LE PERSONNEL

Durant l'année scolaire 2014/2015, on dénombre dans l'enseignement élémentaire 2 437 enseignants contre 2 338 pour l'année scolaire 2013/2014 soit une hausse de 4,2%.

- **Tableau 3.16: Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Sexe	année 2013 / 2014			année 2014 / 2015		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Département de Sédhiou	**Hommes**	718	26	**744**	740	25	765
	Femmes	145	9	**154**	153	12	165
	Ensemble	**863**	**35**	**898**	**893**	**37**	**930**
Département de Bounkiling	**Hommes**	510	0	**510**	526	2	528
	Femmes	75	0	**75**	86	1	87
	Ensemble	**585**	**0**	**585**	**612**	**3**	**615**
Département de Goudomp	**Hommes**	724	37	**761**	747	35	782
	Femmes	83	11	**94**	100	10	110
	Ensemble	**807**	**48**	**855**	**847**	**45**	**892**
Région de Sédhiou	**Hommes**	1952	63	**2015**	2013	62	2075
	Femmes	303	20	**323**	339	23	362
	Ensemble	**2255**	**83**	**2338**	**2352**	**85**	**2437**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Une prédominance du sexe masculin est notée. Les hommes représentent les 85% du personnel éducatif.

La répartition du personnel par département fait ressortir des effectifs de 930 à Sédhiou, de 615 à Bounkiling et de 892 à Goudomp.

Dans le public, l'effectif du personnel de l'enseignement élémentaire est passé de 2 255 enseignants en 2014 à 2 352 enseignants en 2015, soit une augmentation de 4,3%.

Le tableau ci-dessous retrace la répartition des enseignants des écoles publiques au niveau régional selon le statut en 2015.

- **Tableau 3.17: Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Statut du personnel	année 2013/ 2014	année 2014 / 2015
Département de Sédhiou	Permanents	415	487
	contractuels	417	406
	volontaires	31	0
	Autre	0	0
	Ensemble	**863**	**893**
Département de Bounkiling	Permanents	181	215
	contractuels	316	392
	volontaires	72	0
	Autre	16	5
	Ensemble	**585**	**612**
Département de Goudomp	Permanents	291	345
	contractuels	467	485
	volontaires	23	0
	Autre	26	17
	Ensemble	**807**	**847**
Région de Sédhiou	Permanents	887	1047
	contractuels	1200	1283
	volontaires	126	0
	Autre	42	22
	Ensemble	**2255**	**2352**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Le personnel enseignant du public est estimé à 2352 dans la région de Sédhiou.

La plupart sont des contractuels et des permanents qui occupent respectivement 54,5% et 44,5% des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics.

La répartition du personnel public par département fait ressortir des effectifs de 893 à Sédhiou, de 612 à Bounkiling et de 847 à Goudomp. Comparé au département de Sédhiou, Goudomp a moins de personnel quand bien même il dispose de plus d'établissement scolaire. Cette situation pourrait être induite par les classes multigrades où un enseignant gère deux niveaux différents.

- **Tableau 3.18: Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique**

Diplôme académique	Effectif PU PR	Effectif PU
Maîtrise et +	12	12
Licence	48	46
DEUG	50	50
BAC	1222	1194
BFEM	1090	1040
CFEE	4	2
Autre	9	6
Sans diplôme	2	2
Total	**2437**	**2352**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Un bref aperçu sur le tableau, nous indique que la majorité de personnels enseignants de l'élémentaire ont la qualification académique de niveau BAC et BFEM avec respectivement 50,7%et 44,2%.

La répartition du personnel par diplôme académique fait apparaitre des effectifs de 12 en Maîtrise et +, 46 en Licence, 50 en DEUG et2 pour les Sans diplômes.

III.2.3. LES EFFECTIFS

L'effectif des élèves de l'enseignement élémentaire de l'année scolaire 2014/2015 se chiffre à 92707 sur l'étendue de la région soit une hausse de 0,8% par rapport à l'année précédente.

- **Tableau 3.19: Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Sédhiou selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Statut	année 2013 / 2014			année 2014 / 2015		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
Département de Sédhiou	**Public**	16641	14782	**31423**	16872	14908	31780
	Privé	515	381	**896**	655	514	1169
	Total	**17156**	**15163**	**32319**	**17527**	**15422**	**32949**
Département de Bounkiling	**Public**	12356	12584	**24940**	12262	12051	24313
	Privé				29	21	50
	Total	**12356**	**12584**	**24940**	**12291**	**12072**	**24363**
Département de Goudomp	**Public**	17987	15400	**33387**	18110	15948	34058
	Privé	671	610	**1281**	729	608	1337
	Total	**18658**	**16010**	**34668**	**18839**	**16556**	**35395**
Région de Région	**Public**	**46984**	**42766**	**89750**	47244	42907	90151
	Privé	**1186**	**991**	**2177**	1413	1143	2556
	Total	**48170**	**43757**	**91927**	**48657**	**44050**	**92707**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

La répartition de l'effectif par sexe montre une prédominance du sexe masculin avec 48 657 garçons contre 44050 filles. Les garçons représentent les 52,5%.

La quasi-totalité des élèves de l'enseignement élémentaire (97%) étudie dans des écoles publiques (90151 apprenants contre 2556 apprenants dans le privé).

Les élèves du cycle élémentaire sont plus nombreux dans le département de Goudomp (35395), suivi de Sédhiou (32 949) et Bounkiling (24 363).

III.2.4. INTENSITE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DANS L'ELEMENTAIRE

Parmi les différents indicateurs utilisés pour mesurer la fréquentation scolaire, nous pouvons principalement en citer deux :

- le Taux Brut d'Accès (TBA)
-le Taux Brut de Scolarisation (TBS).

Le TBA, communément appelé taux brute d'admission, mesure la fréquence d'inscription des enfants pour la première fois au CI quel que soit leur âge.

Un TBA supérieur à 100 montre un accès tardif de certains enfants à l'école primaire.

- **Tableau 3.20: Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative**

Indicateurs	Années	TBA Garçons	TBA Filles	TBA Global	Indice de parité
Département de Sédhiou	**année 2013 / 2014**	123,0%	126,2%	124,5%	1,03
	année 2014 / 2015	147,7%	140,4%	144,2%	0,9
Département de Bounkiling	**année 2013 / 2014**	106,6%	128,5%	117,0%	1,21
	année 2014 / 2015	110,0%	118,4%	114,0%	1,1
Département de Goudomp	**année 2013 / 2014**	135,5%	126,3%	131,0%	0,93
	année 2014 / 2015	150,7%	142,8%	146,9%	0,9
Région de Sédhiou	**année 2013 / 2014**	122,10%	126,95%	124,43%	1,04
	année 2014 / 2015	**136,6%**	**134,3%**	**135,5%**	**1,0**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

En 2015, le TBA global s'est établi à 135,5% contre 124,4% en 2014, ce qui signifie que beaucoup d'enfants ont été acceptés à un âge supérieur à l'âge légal pour accéder au CI. Ce taux est plus élevé chez les garçons (136,6%) que chez les filles (134,3%) en 2014.

Pris par département, Goudomp a le taux le plus élevé 146,9%, suivi de Sédhiou 144,2% et de Bounkiling 114%. Il est à noter que le TBA global a connu une diminution au niveau de Bounkiling.

Par ailleurs, pour mesurer la fréquentation des enfants à l'école primaire, on utilise souvent le TBS (Taux Brut de Scolarisation), qui est défini comme étant le rapport de l'ensemble des élèves inscrits dans le primaire quelque soient leur âge et la population totale ayant l'âge de fréquenter ce niveau.

Toutefois, il est à signaler qu'un TBS supérieur ou égale à 100 ne signifie pas que tous les enfants ont été scolarisés.

- **Tableau 3.21: Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, parcirconscription**

Indicateurs	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Département de Sédhiou	**année 2013 / 2014**	105,5	108,8	107,0	1,03
	année 2014 / 2015	118,6%	118,1%	118,4%	1,00
Département de Bounkiling	**année 2013 / 2014**	78,8	89,9	84,0	1,14
	année 2014 / 2015	87,9%	93,1%	90,4%	1,06
Département de Goudomp	**année 2013 / 2014**	109,3	105,6	107,6	0,97
	année 2014 / 2015	120,6%	115,3%	118,0%	0,96
Région de Sédhiou	**année 2013 / 2014**	98,3	101,5	99,8	1,03
	année 2014 / 2015	**109,7%**	**109,0%**	**109,4%**	**0,99**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

La fréquentation des enfants au cycle primaire s'est révélée par un TBS de 109,4 % en 2015 contre un TBS de 99,8% en 2014 soit une hausse de 9,6%.

Le TBS est plus élevé chez les garçons (109,7%) que chez les filles (109%) en 2015.

Pris par département, Sédhiou a le TBS le plus élevé, soit 118,4% suivi de Goudomp et de Bounkiling avec respectivement 118% et 90,4%.

Que ce soit au niveau régional ou départemental, les TBS sont plus élevés en 2015 qu'en 2014.

- **Analyse dynamique**

Contrairement à l'analyse statique, l'analyse dynamique repose sur la mesure de l'évolution et de la progression des effectifs à travers les taux de promotion, de redoublement et d'abandon. Elle se place donc dans une perspective diachronique. Il est à noter que la somme du taux de promotion, du taux d'abandon et du taux de redoublement fait cent (100%).

➢ **Tableau 3.22: Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Indicateur de flux	CI	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2	Total
Département de Sédhiou	taux de promotion	89,6%	84,6%	87,7%	88,1%	81,5%	76,2%	85,4%
	taux de redoublement	0,9%	3,7%	1,9%	4,2%	2,8%	9,8%	3,4%
	taux d'abandon	9,5%	11,7%	10,4%	7,8%	15,7%	14,0%	11,2%
Département de Bounkiling	taux de promotion	81,7%	78,4%	77,1%	84,5%	72,4%	65,0%	78,0%
	taux de redoublement	0,5%	4,3%	1,9%	6,1%	1,6%	9,2%	3,2%
	taux d'abandon	17,7%	17,3%	21,0%	9,4%	26,0%	25,9%	18,8%
Département de Goudomp	taux de promotion	80,9%	87,4%	86,1%	88,7%	82,4%	62,9%	82,5%
	taux de redoublement	0,0%	5,2%	0,1%	5,7%	0,1%	14,0%	3,6%
	taux d'abandon	19,0%	7,4%	13,8%	5,6%	17,5%	23,0%	13,9%
Région de Sédhiou	taux de promotion	84,0%	84,1%	84,0%	87,4%	79,6%	68,5%	82,3%
	taux de redoublement	0,5%	4,4%	1,3%	5,3%	1,5%	11,3%	3,4%
	taux d'abandon	15,5%	11,5%	14,7%	7,3%	19,0%	20,2%	14,3%

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Les taux de promotion ne cachent pas beaucoup de disparités entre les niveaux d'études au niveau régional. Ces taux sont plus élevés en classe de CE 2avec 87,4% de promis et moins élevé en classe de CM 2 avec 68,5% de promis.

En ce qui concerne les taux d'abandons, les niveaux les plus élevés sont observés au CM2 (20,2%) et au CM1 (19%) tandis que le plus faible taux est rélevé au CE2 (7,1%).

Vu l'ordre de grandeur des taux de promotion et d'abandon, les taux de redoublement sont donc faibles.

Pris par département, l'ordre de grandeur des taux est proche à celui de la région comme en témoigne le tableau ci-dessus. Le département de Sédhiou se distingue par des taux de promotion globalement plus élevés tandis que celui de Bounkiling enregistre généralement les plus forts taux d'abandon.

Pour apprécier le niveau d'accomplissement des études au cycle primaire, on se base sur un indicateur appelé Taux d'Achèvement du Primaire (TAP).

➢ **Tableau 3.23: Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative**

Indicateurs	Années	Dépt Sédhiou	Dépt Bounkiling	DéptGoudomp	Région de Sédhiou
TAP Garçons	année 2013 / 2014	92,8%	61,8%	95,0%	84,7%
	année 2014 / 2015	80,8%	57,6%	85,7%	76,1%
TAP Filles	année 2013 / 2014	90,1%	62,5%	90,5%	82,0%
	année 2014 / 2015	75,6%	58,4%	75,9%	70,6%
TAP Global	année 2013 / 2014	91,6%	62,1%	93,0%	83,5%
	année 2014 / 2015	78,4%	58,0%	81,2%	73,5%

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Le TAP s'est établi à 73,5% en 2015 contre 83,5% en 2014 soit une diminution de 10%. Il est plus élevé chez les garçons (76,1%) que chez les filles (70,6%) en 2015.

Le département de Goudomp a le TAP le plus élevé en 2015, soit 81,2% suivi ceux de Sédhiou (78,4%) et de Bounkiling (58%).

Tous les départements ont vu leur TAP baisser en 2015 comparé à l'année 2014 comme en témoigne le tableau ci-dessus.

- **Tableau 3.24: Evolution du nombre d'admis et du taux de réussite au CFEE selon le sexe, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Sexe	Nombre d'admis CFEE		Taux de réussite CFEE	
		Année 2013 / 2014	Année 2014/ 2015	Année 2013 / 2014	Année 2014/ 2015
Département de Sédhiou	**Garçons**	599	820	27,2%	35,6%
	Filles	445	655	23,5%	32%
	Ensemble	**1044**	**1475**	**25,5%**	**33,9%**
Département de Bounkiling	**Garçons**	136	369	10,9%	27,50%
	Filles	102	334	8,8%	25,6%
	Ensemble	**238**	**703**	**9,9%**	**26,6%**
Département de Goudomp	**Garçons**	229	699	10,6%	26,4%
	Filles	113	376	6,8%	18,2%
	Ensemble	**342**	**1075**	**8,9%**	**22,8%**
Région de Sédhiou	**Garçons**	964	1888	17,1%	30%
	Filles	660	1365	14%	25,2%
	Ensemble	**1624**	**3253**	**15,7%**	**27,8%**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

La région de Sédhiou a enregistré un taux de réussite de 27,8% en 2015 contre 15,7% en 2014 soit une amélioration de 12,1%.

Le taux de réussite des garçons est plus élevé avec 30% contre 27,8% pour les filles.Il a connu la forte évolution entre les deux années scolaires successives (environ +13% contre 11% pour les filles).

A l'échelle des départements, Sédhiou se distingue avec un taux de réussite de 33,9%, suivi de celui de Bounkiling (26,6 %). Goudomp dénombre environ 23 admis sur 100 inscrits au CFEE.

- **L'environnement scolaire Elémentaire en 2015**

Un peu moins du tiers des établissements scolaires du primaire est constitué d'abris provisoires. Cette proportion a connu une légère baisse 2014/2015. Ce recul est essentiellement le fait d'une baisse concomitante des abris provisoires dans les départements où leur présence est plus marquée, en l'occurrence Bounkiling (39,2% en 2013/2014 et 37,6% en 2014/2015) et Goudomp (35,3% en 2013/2014 et 31,3%

en 2014/2015). Par contre, à Sédhiou une hausse des abris provisoires est relevée sur la même période. Leur part est passée de 25,1% en 2013/2014 à 2014/2015.

Un net recul est constaté en ce qui concerne la disponibilité des points d'eau et de l'électricité dans les établissements. Situation qui est plus marquée dans le département de Sédhiou et dans une moindre mesure celui de Goudomp.

En effet, Sédhiou a connu une baisse de plus de 20 points de pourcentage en ce qui concerne les points d'eau et l'électrification.
A l'inverse, les latrines et les clôtures en dur sont globalement en hausse.

➢ **Tableau 3.25: Environnement des établissements scolaires du primaire**

CA	Années	Abris Provisoire		Points d'eau		Clôtures en Dur		Electrification		Latrines	%
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	
Sédhiou	**2013 / 2014**	**188**	25,1%	**93**	65,0%	**20**	14,0%	**48**	33,6%	**108**	75,5%
	2014 / 2015	**223**	27,6%	**76**	46,3%	**26**	15,9%	**13**	7,9%	**119**	72,6%
Bounkiling	**2013 / 2014**	**235**	39,2%	**58**	37,9%	**3**	2,0%	**14**	9,2%	**88**	57,5%
	2014 / 2015	**231**	37,6%	**59**	38,1%	**3**	1,9%	**10**	6,5%	**100**	64,5%
Goudomp	**2013 / 2014**	**284**	35,3%	**82**	51,6%	**10**	6,3%	**16**	10,1%	**103**	64,8%
	2014 / 2015	**260**	31,3%	**76**	46,3%	**26**	15,9%	**13**	7,9%	**117**	71,3%
Rég Sédhiou	**2013 / 2014**	**707**	32,8%	**233**	51,2%	**33**	7,3%	**78**	17,1%	**299**	65,7%
	2014 / 2015	**714**	31,7%	**226**	48,4%	**54**	11,6%	**55**	11,8%	**336**	71,9%

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

III.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

L'enseignement moyen forme avec l'élémentaire ce qu'on appelle dans certains documents officiels le Cycle Fondamental. Il dure 04 ans et reçoit les élèves venant du CMII, fin du cycle élémentaire âgés entre 12 et 13 ans parfois plus.

Quant à l'enseignement secondaire, c'est le troisième et dernier palier du système éducatif qui mène à l'université ou aux instituts supérieurs nationaux ou étrangers.

En général, il accueille les élèves âgés de 17 à 20 ans. Pour y accéder, il faut être orienté par une commission régionale à partir des critères d'âge (19 ans au maximum) et de moyenne (10/20 parfois 09/20) suivant les places disponibles dans le public. Pour le privé, aucun critère n'est défini de manière systématique.

III.3.1. LA TRANSITION

Le passage du cycle élémentaire au cycle moyen et de ce dernier au cycle secondaire sont des phases très importantes en analyse de population scolaire.

A ce niveau, l'indicateur d'appréciation le plus couramment utilisé est le taux de transition. Il permet de déterminer, d'une part, la proportion d'élèves de la classe de CM2 de l'année précédente qui passe en classe de sixième des collèges l'année suivante et, d'autre part, celle des élèves de 3ème qui passent en classe de seconde des lycées l'année suivante.

- **Tableau 3.26: Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative**

Cycle	Année scolaire	Sexe	Dpt de Sédhiou %	Dpt de Bounkiling %	Dpt de Goudomp %	Région Sédhiou %
Moyen (CM2-6ème)	année 2013 / 2014	Masc.	86,0%	82,6%	93,1%	**87,8%**
		Fem.	89,3%	78,2%	83,8%	**84,2%**
		Ens.	**87,5%**	**80,4%**	**88,9%**	**86,2%**
	année 2014 / 2015	Masc.	**76,0%**	**68,1%**	**67,3%**	**70,8%**
		Fem.	**76,5%**	**61,4%**	**57,4%**	**65,6%**
		Ens.	**76,2%**	**65,0%**	**62,9%**	**68,5%**
Secondaire (3ème-2nde)	année 2013 / 2014	Masc.	63,0%	45,6%	60,8%	**58,6%**
		Fem.	53,8%	50,6%	59,2%	**55,3%**
		Ens.	**60,0%**	**47,1%**	**60,3%**	**57,5%**
	année 2014 / 2015	Masc.	**40,6%**	**41,2%**	**42,1%**	**41,3%**
		Fem.	**42,6%**	**31,5%**	**39,1%**	**38,8%**
		Ens.	**41,3%**	**37,6%**	**41,1%**	**40,5%**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Le taux de transition de la classe de CM2 à la classe de 6éme est établi à 68,5% pour l'année scolaire 2014/2015 contre 86,2% pour celle2013/2014 soit une baisse de 17,7%.

Ce taux est plus élevé chez les garçons (70,8%) que chez les filles (65,6%) pour l'année scolaire 2014/2015.

Les départements de Sédhiou, de Bounkiling et de Goudomp présentent des taux de transition du cycle élémentaire au cycle moyen respectifs de 76,2%, 65% et de 62,9%.

Quant au taux de transition du cycle moyen au cycle secondaire, il s'est établi à 40,5% en 2015 contre 57,5% en 2014 dont une baisse de 17%.

En 2015, ce taux est de 41,3% chez les garçons et de 38,8% chez les filles.

Les départements de Sédhiou, de Bounkiling et de Goudomp ont fait ressortir des taux de transition du cycle moyen au cycle secondaire respectifs de 41,3%, de 37,6% et de 41,1%.

III.3.2. LES INFRASTRUCTURES

En 2015, la région de Sédhiou compte 66 établissements d'enseignement moyen comme l'année précédente et 29 établissements d'enseignement secondaire contre 26 pour l'année 2014.Par rapport à l'année précédente, on note une hausse de 11,5%des établissements d'enseignement secondaire. Dans chaque département un nouveau lycée a été créé.

- **Tableau 3.27: Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative**

Cycle	Année scolaire	Statut	Département Sédhiou	Département de Bounkiling	Département de Goudomp	Région de Sédhiou
Moyen	année 2013 / 2014	Public	25	16	22	**63**
		Privé	0	1	2	**3**
		Total	**25**	**17**	**24**	**66**
		Nb. GP	260	135	216	**611**
	année 2014 / 2015	Public	25	16	22	**63**
		Privé	0	1	2	**3**
		Total	**25**	**17**	**24**	**66**
		Nb. GP	**304**	**174**	**273**	**751**
Secondaire	année 2013 / 2014	Public	4	3	5	**12**
		Privé	7	2	5	**14**
		Total	**11**	**5**	**10**	**26**
		Nb. GP[1]	151	68	141	**360**
	année 2014 / 2015	Public	5	4	6	**15**
		Privé	7	2	5	**14**
		Total	**12**	**6**	**11**	**29**
		Nb. GP	**114**	**48**	**95**	**257**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

L'essentiel des établissements d'enseignement moyen sont publics (95,4% du nombre total).

La répartition par département fait ressortir un plus grand nombre d'établissements d'enseignement moyen à Sédhiou (25) et à Goudomp(24). Bounkiling comptabilise 17 collègues.

En 2015, contrairement au moyen, l'enseignement secondaire se caractérise par une forte présence du secteur privé malgré une prépondérance des structures publiques qui représentent environ 52% du total des établissements du secondaire.

[1] GP = Groupe Pédagogique

La répartition par département fait apparaitre 12 établissements à Sédhiou, 6 établissements à Bounkiling et 11 établissements à Goudomp.

III.3.3. LE PERSONNEL

En 2015, le personnel de l'enseignement moyen se chiffre à 930 individus dans la région de Sédhiou.

- **Tableau 3.28: Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Corps	Public			Privé			Total		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Département Sédhiou	Permanents	99	15	**114**	0	0	**0**	99	15	114
	Contractuels	247	42	**289**	0	0	**0**	247	42	289
	Vacataires	13	6	**19**	0	0	**0**	13	6	19
	Total	359	63	422	0	0	0	359	63	422
Département Bounkiling	Permanents	37	5	**42**	0	0	**0**	37	5	42
	Contractuels	126	25	**151**	7	0	**7**	133	25	158
	Vacataires	3	0	**3**	0	0	**0**	3	0	3
	Total	166	30	196	7	0	7	173	30	203
Département Goudomp	Permanents	58	7	**65**	0	0	**0**	58	7	65
	Contractuels	202	28	**230**	0	0	**0**	202	28	230
	Vacataires	10	0	**10**	0	0	**0**	10	0	10
	Total	270	35	305	0	0	0	270	35	305
Région Sédhiou	Permanents	194	27	221	0	0	0	194	27	221
	Contractuels	575	95	670	7	0	7	582	95	677
	Vacataires	26	6	32	0	0	0	26	6	32
	Total	795	128	923	7	0	7	802	128	930

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Les hommes occupent une part importante du personnel enseignant du moyen général avec un taux de 86%.

Il est à signaler que l'effectif du public est confondu à celui du privé. En général ce sont les enseignants du public, qui dispensent des cours dans le privé.

Selon leur statut, on voit qu'il y'a plus de contractuels (677) que de permanents (221). Les vacataires (32) sont en plus faible nombre.

Malgré un effectif d'établissements assez comparable aussi bien au moyen qu'au secondaire, le département de Sédhiou (422) concentre le plus nombre d'enseignants que celui de Goudomp (305). Le département de Bounkiling compte 203 enseignants.
.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la répartition du personnel enseignant du secondaire général selon le corps, le statut des établissements et le sexe.

- **Tableau 3.29: Répartition du personnel enseignant du secondaire général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Corps	Public			Privé			Total		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Département Sédhiou	Permanents	59	4	**63**	2	0	**2**	61	4	65
	Contractuels	113	27	**140**	13	1	**14**	126	28	154
	Vacataires	4	0	**4**	25	0	**25**	29	0	29
	Total	176	31	207	40	1	41	216	32	248
Département Bounkiling	Permanents	35	4	**39**	0	0	**0**	35	4	39
	Contractuels	75	18	**93**	7	0	**7**	82	18	100
	Vacataires	6	1	**7**	0	0	**0**	6	1	7
	Total	116	23	139	7	0	7	123	23	146
Département Goudomp	Permanents	38	0	**38**	0	0	**0**	38	0	38
	Contractuels	136	11	**147**	9	0	**9**	145	11	156
	Vacataires	5	2	**7**	1	0	**1**	6	2	8
	Total	179	13	192	10	0	10	189	13	202
Région Sédhiou	Permanents	132	8	140	2	0	2	134	8	142
	Contractuels	324	56	380	29	1	30	353	57	410
	Vacataires	15	3	18	26	0	26	41	3	44
	Total	471	67	538	57	1	58	528	68	596

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

En 2015, le personnel de l'enseignement secondaire est évalué à 596 individus dont les 88,6% sont des hommes.

Le personnel est essentiellement composé de contractuels (410) et de permanents (142). Il intervient pour l'essentiel dans les établissements publics.

- **Tableau 3.30: Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative**

Cycle	Circonscription administrative	année 2013 / 2014			année 2014 / 2015		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Moyen	Département Sédhiou	418	0	**418**	422	0	**422**
	Département Bounkiling	196	7	**203**	196	7	**203**
	Département Goudomp	288	0	**288**	305	0	**305**
	Région Sédhiou	**902**	**7**	**909**	**923**	**7**	**930**
Secondaire	Département Sédhiou	193	27	**220**	207	41	**248**
	Département Bounkiling	118	0	**118**	139	7	**146**
	Département Goudomp	168	1	**169**	192	10	**202**
	Région Sédhiou	**479**	**28**	**507**	**538**	**58**	**596**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Comparé à l'année précédente, le nombre d'enseignants du moyen est passé de 909 en 2014 à 930 pour l'année 2015 soit une augmentation de 2,3%.

Cette situation est notée au niveau du secondaire avec une hausse de l'ordre de 17,5% de l'année 2015 par rapport à l'année 2014.

- **Tableau 3.31: Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général Public selon le diplôme académique et le sexe**

Diplôme académique	Moyen			Secondaire		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Maîtrise et +	17	3	**20**	128	14	**142**
Licence	49	15	**64**	176	31	**207**
DEUG	74	11	**85**	40	1	**41**
BAC	598	95	**693**	106	21	**127**
BFEM	57	4	**61**	21	0	**21**
CFEE	0	0	**0**	0	0	**0**
Autre	0	0	**0**	0	0	**0**
Sans diplôme	0	0	**0**	0	0	**0**
Total	795	128	923	471	67	538

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Il ressort du tableau ci-dessus, que les diplômes les plus fréquents obtenus par les enseignants du cycle moyen du public sont : le BAC (75,1%), le DEUG (9,2%) et la Licence (6,9%).

Au niveau du cycle secondaire du public, les enseignants disposant d'une licence (38,4%), d'une Maîtrise ou plus (26,4%) ou d'un BAC (23,6%) sont plus nombreux.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général Non Public selon le diplôme académique et le sexe.

- **Tableau 3.32: Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général Non Public selon le diplôme académique et le sexe**

Diplôme académique	Moyen			Secondaire		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Maîtrise et +	0	0	**0**	1	0	**1**
Licence	1	0	**1**	2	0	**2**
DEUG	0	0	**0**	2	0	**2**
BAC	5	0	**5**	42	1	**43**
BFEM	1	0	**1**	10	0	**10**
CFEE	0	0	**0**	0	0	**0**
Autre	0	0	**0**	0	0	**0**
Sans diplôme	0	0	**0**	0	0	**0**
Total	7	0	7	57	1	58

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

La majorité des effectifs du corps enseignant du moyen et secondaire général Non Public est constitué d'hommes avec respectivement 100% et 98% du total de l'effectif.

Aussi bien au moyen qu'au secondaire, les enseignants bacheliers constituent la majorité. On relève ainsi que le niveau de diplôme au recrutement des enseignants du secondaire Non public est en dessous de celui du public. En effet, l'essentiel du personnel dispose soit d'un BAC ou d'un BFEM, là où l'essentiel des enseignants du secondaire public ont au moins une licence.

III.3.4. LES EFFECTIFS

L'effectif de l'enseignement du cycle moyen est de 32 610 et celui du cycle secondaire est estimé à 10398 pour la région de Sédhiou.

- **Tableau 3.33: Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative**

		Filles	Garçons	total	%Filles	Filles	Garçons	total	%Filles
Département Sédhiou									
année 2013 / 2014	**Public**	5172	7589	12761	40,5%	858	2137	2995	28,6%
	Privé	110	274	384	28,6%	495	858	1353	36,6%
	Total	**5282**	**7863**	**13145**	**40,2%**	**1353**	**2995**	**4348**	**31,1%**
année 2014 / 2015	**Public**	5233	7203	12436	42,1%	969	2265	3234	30,0%
	Privé	176	359	535	32,9%	398	715	1113	35,8%
	Total	**5409**	**7562**	**12971**	**41,7%**	1367	2980	4347	31,5%
Département Bounkiling									
année 2013 / 2014	**Public**	3093	3944	7037	44,0%	466	1048	1514	30,8%
	Privé	54	85	139	38,8%	100	220	320	31,3%
	Total	**3147**	**4029**	**7176**	**43,9%**	**566**	**1268**	**1834**	**30,9%**
année 2014 / 2015	**Public**	3049	4013	7062	43,2%	452	1188	1640	27,6%
	Privé	61	76	137	44,5%	131	216	347	37,8%
	Total	**3110**	**4089**	**7199**	**43,2%**	583	1404	1987	29,3%
Département Goudomp									
année 2013 / 2014	**Public**	4799	7542	12341	38,9%	684	2021	2705	25,3%
	Privé	172	250	422	40,8%	360	944	1304	27,6%
	Total	**4971**	**7792**	**12763**	**38,9%**	**1044**	**2965**	**4009**	**26,0%**
année 2014 / 2015	**Public**	4606	7281	11887	38,8%	751	2107	2858	26,3%
	Privé	232	321	553	42,0%	375	831	1206	31,1%
	Total	**4838**	**7602**	**12440**	**38,9%**	1126	2938	4064	27,7%
Région Sédhiou									
année 2013 / 2014	**Public**	13064	19075	32139	40,6%	2008	5206	7214	27,8%
	Privé	336	609	945	35,6%	955	2022	2977	32,1%
	Total	**13400**	**19684**	**33084**	**40,5%**	**2963**	**7228**	**10191**	**29,1%**
année 2014 / 2015	**Public**	12888	18497	31385	41,1%	2172	5560	7732	28,1%
	Privé	469	756	1225	38,3%	904	1762	2666	33,9%
	Total	13357	19253	32610	41,0%	3076	7322	10398	29,6%

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Par rapport à l'année précédente, l'enseignement moyen a connu une régression de 1,4% en 2015.

Par contre l'enseignement secondaire a enregistré une augmentation de 2,0% en 2015 comparé à l'année précédente.

En2015, à l'image du nombre d'établissements, les départements de Sédhiou et Goudomp accueillent le plus grand nombre d'élèves dans l'enseignement moyen avec respectivement 12 971 et 12 440 élèves. A Bounkiling, 7 199 élèves sont dénombrés.

L'enseignement secondaire se distingue également en 2015, par un effectif de 4347 élèves pour le département de Sédhiou, suivi de celui de Goudomp avec 4064 et de Bounkiling avec 1987 élèves.

Il est à noter que la majorité des effectifs d'élèves du moyen secondaire général est de sexe masculin et étudie dans le public.

En outre, les séries littéraires, semblent être préférées aux scientifiques. En effet, moins de 15% des élèves du secondaire de la région suivent une série scientifique.

- **Tableau 3.34: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Niveau	Public			Privé			Total		
		Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total
DépartementSédhiou										
Séries littéraires	**Seconde**	308	556	864	76	115	191	384	308	556
	Première	243	648	891	104	199	303	347	243	648
	Terminale	248	612	860	211	370	581	459	248	612
Séries scientifiques	**Seconde**	75	147	222				75	147	222
	Première	42	138	180	3	4	7	45	142	187
	Terminale	53	164	217	4	27	31	57	191	248
Département Bounkiling										
Séries littéraires	**Seconde**	149	306	455	26	48	74	175	354	529
	Première	92	284	376	37	85	122	129	369	498
	Terminale	115	264	379	68	83	151	183	347	530
Séries scientifiques	**Seconde**	28	99	127				28	99	127
	Première	22	68	90				22	68	90
	Terminale	46	167	213				46	167	213
Département Goudomp										
Séries littéraires	**Seconde**	292	603	895	79	165	244	371	768	1139
	Première	230	574	804	132	219	351	362	793	1155
	Terminale	160	558	718	164	447	611	324	1005	1329
Séries scientifiques	**Seconde**	22	144	166				22	144	166
	Première	23	98	121				23	98	121
	Terminale	24	130	154				24	130	154
Région de Sédhiou										
Séries littéraires	**Seconde**	749	1465	2214	181	328	509	930	1793	2723
	Première	565	1506	2071	273	503	776	838	2009	2847
	Terminale	523	1434	1957	443	900	1343	966	2334	3300
Séries scientifiques	**Seconde**	125	390	515				125	390	515
	Première	87	304	391	3	4	7	90	308	398
	Terminale	123	461	584	4	27	31	127	488	615

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

III.3.5. INTENSITE DE FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DU MOYEN ET DU SECONDAIRE

- **Taux brut de scolarisation et indicateurs de flux**

Les Taux Bruts de Scolarisation du cycle moyen et du cycle secondaire de l'année scolaire 2014/2015 se sont établis respectivement à 69,1% et 33,5% contre respectivement 61,4 % et 31,8% à l'année précédente.

- **Tableau 3.35: Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Cycle	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Département de Sédhiou	Moyen	année 2013/ 2014	78,1%	63,8%	71,7%	0,8
		année 2014/ 2015	88,0%	73,3%	81,2%	0,8
	Secondaire	année 2013/ 2014	48,1%	27,6%	39,1%	0,57
		année 2014/ 2015	51,8%	27,4%	40,4%	0,53
Département de Bounkiling	Moyen	année 2013/ 2014	44,9%	40,0%	42,6%	0,9
		année 2014/ 2015	53,9%	44,9%	49,6%	0,8
	Secondaire	année 2013/ 2014	23,1%	12,4%	18,3%	0,54
		année 2014/ 2015	28,1%	12,8%	20,8%	0,45
Département de Goudomp	Moyen	année 2013/ 2014	76,8%	57,8%	68,1%	0,8
		année 2014/ 2015	85,5%	61,8%	74,4%	0,7
	Secondaire	année 2013/ 2014	49,2%	21,6%	36,9%	0,44
		année 2014/ 2015	51,5%	22,3%	37,8%	0,43
Région de Sédhiou	Moyen	année 2013/ 2014	67,5%	54,2%	61,4%	0,8
		année 2014/ 2015	**76,8%**	**60,3%**	**69,1%**	**0,79**
	Secondaire	année 2013/ 2014	40,7%	20,7%	31,8%	0,51
		année 2014/ 2015	**44,5%**	**21,1%**	**33,5%**	**0,47**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Le Taux Brut de Scolarisation(TBS) pris par sexe, est plus élevé chez les garçons que chez les filles que ce soit au cycle moyen (76,8% contre 60,3%) qu'au cycle secondaire (44,5% contre 21,1%).

En indicateur de flux, le taux de promotion donne une bonne appréciation sur l'efficacité du système éducatif**.**

- **Tableau 3.36: Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Indicateurs de flux	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tle
Département Sédhiou	taux de promotion	51,2%	63,4%	53,5%	41,3%	73,9%	91,3%	
	taux de redoublement	32,2%	30,0%	30,7%	35,2%	14,4%	17,8%	33,0%
	taux d'abandon	16,6%	6,6%	15,8%	23,5%	11,8%	-9,0%	
Département Bounkiling	taux de promotion	63,5%	63,4%	77,9%	37,6%	66,4%	54,9%	
	taux de redoublement	7,9%	18,2%	32,0%	39,2%	23,6%	24,3%	71,6%
	taux d'abandon	28,6%	18,4%	-9,9%	23,2%	10,0%	20,8%	
Département Goudomp	taux de promotion	62,7%	65,9%	58,9%	41,1%	68,5%	72,8%	
	taux de redoublement	28,1%	24,0%	25,7%	36,1%	18,0%	24,1%	41,1%
	taux d'abandon	9,2%	10,0%	15,4%	22,8%	13,5%	3,1%	
Région de Sédhiou	taux de promotion	58,3%	64,4%	59,9%	40,5%	70,4%	76,5%	
	taux de redoublement	28,2%	24,7%	29,0%	36,4%	17,4%	21,6%	42,3%
	taux d'abandon	13,5%	10,8%	11,1%	23,1%	12,1%	1,9%	

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

En 2015, les taux de promotion au niveau régional dépassent les 50% dans tous les niveaux sauf en classe de 3ème avec 40,5%. Il est plus élevé en classe de 1ére avec 76,5% de promus suivie de la classe de 2nde avec 70,4% de promus.

Il est à noter que le taux de redoublement est plus élevé au niveau des classes d'examen que sont la 3ème et la Terminale.

Etant donné que la somme du taux de promotion, du taux d'abandon et du taux de redoublement fait 100, l'ordre de grandeur des taux de promotion laisse donc de faibles parts aux taux de redoublement et d'abandon comme en témoigne le tableau ci-dessus.

Les taux d'abandon les plus élevés sont relevés en 3ème (23,1%).

- **Résultats des examens**

En 2015, le nombre d'admis au BFEM dans la région de Sédhiou s'est établi à 3 948 élèves (57,7% de réussite) contre 2 687 élèves (45,4% de réussite) en 2014, soit une amélioration en effectif de 12,3%.

- **Tableau 3.37: Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Sexe	BFEM		BAC	
		Année 2013 / 2014	Année 2014/ 2015	Année 2013 / 2014	Année 2014/ 2015
Département de Sédhiou	Garçons	334	899	187	238
	Filles	155	466	51	61
	Ensemble	**489**	**1365**	**238**	**299**
Département de Bounkiling	Garçons	602	448	110	156
	Filles	319	300	32	47
	Ensemble	**921**	**748**	**142**	**203**
Département de Goudomp	Garçons	900	1213	194	206
	Filles	377	622	39	53
	Ensemble	**1277**	**1835**	**319**	**259**
Région de Sédhiou	Garçons	1836	2560	491	600
	Filles	851	1388	122	161
	Ensemble	**2687**	**3948**	**699**	**761**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

Le nombre d'admis enregistré au niveau des départements est de 74,3% pour Goudomp, 48,9% pour Bounkiling et de 47,9% pour Sédhiou.

En ce qui concerne le BAC, le nombre d'admis a augmenté de 10,2% en passant de699 (soit 18,6% de réussite) en 2014 à 761 élèves (soit 28,8% de réussite) en 2015.

Cette hausse du nombre d'admis au BAC se reflète dans tous les départements de la région de Sédhiou.

Il est à signaler que les garçons représentent la part la plus importante du taux de réussite du BFEM et du BAC.

- **Tableau 3.38: Taux de réussite BFEM et BAC par IEF en 2014 et en2015**

Circonscription administrative	Sexe	BFEM		BAC	
		Année 2013 / 2014	Année 2014 / 2015	Année 2013 / 2014	Année 2014 / 2015
Département de Sédhiou	Garçons	39,1%	49,6%	22,1%	32,3%
	Filles	35,5%	45,0%	15%	20,5%
	Ensemble	**37,8%**	**47,9%**	**20%**	**28,9%**
Département de Bounkiling	Garçons	41,5%	50,2%	18,5%	36,6%
	Filles	36,6%	47,1%	10%	30,5%
	Ensemble	**39,8%**	**48,9%**	**15,7%**	**35,0%**
Département de Goudomp	Garçons	59,2%	75,5%	20,7%	25,8%
	Filles	51,2%	72,2%	13,3%	24,7%
	Ensemble	**56,6%**	**74,3%**	**20,8%**	**25,3%**
Région de Sédhiou	Garçons	**47,5%**	**59,4%**	**20,1%**	**30,6%**
	Filles	**41,4%**	**54,8%**	**12%**	**24,1%**
	Ensemble	**45,4%**	**57,7%**	**18,6%**	**28,8%**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

- **L'environnement scolaire du moyen secondaire**

L'environnement scolaire pour le moyen secondaire a connu globalement une amélioration. En effet, le tableau ci-dessous permet de constater une augmentation des taux de couverture. Toutefois, la seule ombre au tableau correspond à la hausse des abris provisoires en particulier dans le département de Goudomp où près des trois quarts des établissements d'enseignement secondaire ont des abris provisoires.

La majorité des établissements disposent de latrines (61,5%) et de points d'eau (60,3%). L'électricité (35,9%) et les clôtures en dur (29,5%) font défaut dans la plupart des établissements.

Le tableau qui suit donne la situation de l'environnement scolaire des établissements du moyen secondaire de la région.

➢ **Tableau 3.39: Environnement scolaire du moyen secondaire**

CA	Années	Abris Provisoire		Points d'eau		Clôtures en Dur		Electrification		Latrines	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Sédhiou	**2013 / 2014**	**143**	39,7	**15**	51,7	**12**	41,4	**9**	31,	**19**	65,5
	2014 / 2015	**140**	38,8	**23**	76,7	**15**	5,0	**11**	36,7	**21**	70,0
Bounkiling	**2013 / 2014**	**102**	58,6	**9**	47,4	**1**	5,3	**5**	26,3	**11**	57,9
	2014 / 2015	**111**	57,8	**10**	50,0	**1**	5,0	**4**	20,0	**13**	65,0
Goudomp	**2013 / 2014**	**214**	68,6	**14**	51,9	**6**	22,2	**11**	40,7	**11**	40,7
	2014 / 2015	**229**	72,7	**14**	50,0	**7**	25,0	**13**	46,4	**14**	50,0
Région Sédhiou	**2013 / 2014**	**459**	54,3	**38**	50,7	**19**	25,3	**25**	33,3	**41**	54,7
	2014 / 2015	**480**	55,3	**47**	60,3	**23**	29,5	**28**	35,9	**48**	61,5

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

III.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'enseignement technique et la formation professionnelle peuvent beaucoup apporter au monde du travail et ainsi contribuer au développement de l'employabilité d'une manière générale. Pour ce faire, le Sénégal doit relever son taux d'apprenants dans ce secteur qui est de moins de 1,5%. L'enseignement technique et la formation professionnelle constituent la deuxième priorité du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) après l'élémentaire. Ils sont très faiblement représentés dans la région à l'image du niveau national.

III.4.1. LES INFRASTRUCTURES

En 2015 comme en 2014, la région de Sédhiou compte une seule structure publique d'enseignement technique et professionnel, située dans le département de Sédhiou.

Tableau 3.41 : Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année 2013/2014	Année 2014/2015
	Public	Public
Département Sédhiou	1	1
Région de Sédhiou	**1**	**1**

III.4.2. LE PERSONNEL

En2015, le personnel de l'enseignement technique et la formation professionnelle se chiffre à 31 dont 18 hommes et 13 femmes. Une amélioration d'une unité du personnel est enregistrée comparée à l'année précédente.

- **Tableau 3.40:Répartition et évolution des effectifs du personnel enseignant de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière et la circonscription administrative**

DISCIPLINES	Département de Sédhiou		
	Masc.	Fém.	Ens.
Agri-élevage	4	0	4
Agro-alimentaire	0	0	0
Arabe	1	0	1
Coiffure	0	3	3
Coupe Couture	1	3	4
Développement à la Base	2	0	2
EPS	1	0	1
Elevage	0	0	0
Français	0	0	0
Horticulture	0	0	0
Informatique	1	1	2
LA	5	1	6
Restauration	0	4	4
Santé hygiène	2	0	2
Social	0	1	1
TA	1	0	1
TOTAL	**18**	**13**	**31**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

III.4.3. LES EFFECTIFS

L'enseignement technique et la formation professionnelle compte 300 élèves dont 287 de sexe féminin, soit 95,7 % de l'effectif en 2015. Une hausse de l'ordre de 2,74% est notée par rapport à l'année précédente (292 élèves).

- **Tableau 3.41: Répartition et évolution des effectifs d'élèves de l'ETFP du public selon, le sexe, la filière de la région**

	Sexe	Filières						
		Santé hygiène	Restauration	Coiffure	Habillement	Agri-élevage	Développement local	TOTAL
Département Sédhiou	Masc.	3	1	0	0	9	0	**13**
	Fém.	61	50	77	82	8	9	**287**
	Ens.	64	51	77	82	17	9	**300**
	Masc.	**3**	**1**	**0**	**0**	**9**	**0**	**13**
	Fém.	**61**	**50**	**77**	**82**	**8**	**9**	**287**
	Ens.	**64**	**51**	**77**	**82**	**17**	**9**	**300**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou, 2015

La filière habillement est plus peuplée avec 82 élèves suivie de la filière coiffure avec 77 élèves, ces deux disciplines englobent plus de 50% de l'effectif. La filière développement local est la moins fréquentée avec seulement 9 élèves. Les hommes se trouvent uniquement dans les filières santé hygiène, restauration et agri-élevage avec de faibles proportions.

Les résultats au concours pour l'obtention de diplômes de l'enseignement professionnel CAP sont satisfaisants avec des taux de réussite de 60% pour 2014 et 86,6% pour 2015.Une amélioration de 26,6% du taux de réussite est observé comparé à l'année précédente.

III.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

III.5.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

Légère augmentation du TBPS et des TBS au niveau de l'élémentaire, du Moyen et du secondaire; même si les résultats sont encore insuffisants, des performances appréciables ont été réalisées aux différents examens avec un bond de 12 points aussi bien au CFEE qu'au BFEM, et plus de 10 points au Bac.

III.5.2. CONTRAINTES

❖ Au niveau de l'accès

- Faiblesse du réseau de la petite enfance avec beaucoup de disparités intra et inter zonales ;
- Taux d'abandon encore élevé dû aux mariages et grossesses précoces ;
- Environnement scolaire peu reluisant avec un fort taux d'abris provisoires et une insuffisance des ouvrages annexes ;
- Problème de l'état civil qui demeure un handicap sérieux même s'il ne constitue pas un obstacle à l'accès ;
- Parité atteinte au niveau de la Petite Enfance (PE), presque atteinte au niveau de l'Enseignement Elémentaire (EE), mais non encore atteinte au niveau du Moyen et du Secondaire ;
- Absence de locaux propres au service (bâtiment conventionné exigu et inapproprié).

❖ Au niveau de la qualité

- Faible taux de qualification des enseignants, surtout dans la petite enfance et dans le secondaire ;
- Environnement scientifique très pauvre dans les lycées et collèges ;
- Comportement des indicateurs de qualité à améliorer, dans l'ensemble
- Taux de redoublement encore élevé.

❖ Au niveau de la gestion

- Insuffisance de la formation des acteurs : APE, CGE;
- Absence de cadre formel de coordination des interventions et de partage avec les partenaires ;
- Insuffisance de l'implication des élus locaux due à la faiblesse de leurs moyens ;
- Déficit criard en moyens logistiques dans les structures.

III.5.3. PERSPECTIVES

- Rendre fonctionnel le dispositif régional de dialogue social pour favoriser la stabilité du secteur de l'éducation et de la formation;
- Généraliser, à l'échelle académique, l'instauration des progressions harmonisées et des évaluations standardisées;
- Mettre en place un Observatoire de la Qualité pour impulser des innovations pédagogiques et fédérer toutes les activités susceptibles d'améliorer la qualité des enseignements apprentissages;

- Mettre en place une « Table Régionale de Concertation » pour une meilleure coordination des interventions des partenaires;
- Mettre en place un dispositif de pérennisation des acquis des projets;
- Augmenter le taux de couverture en PE axés sur l'enseignement des maths et des sciences;
- Assurer un suivi régulier des constructions scolaires pour garantir la qualité des ouvrages livrés.

Chapitre IV : CHAPITRE IV-SANTE

Le système de santé au plan régional est organisé selon les recommandations du scénario de développement sanitaire du bureau régional de la région Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il est structuré comme suit :

- le District Sanitaire à la base, lequel est constitué de centres de santé, de postes de santé supervisant les cases et les maternités rurales. Il constitue une subdivision sanitaire proche des populations, et est placé sous la responsabilité du Médecin Chef. Il s'agit du niveau opérationnel de la pyramide sanitaire où s'applique la médecine dans son aspect quadridimensionnel: curatif, préventif, social et éducatif. Un district peut couvrir un département entier ou une partie du département.
- à l'échelon intermédiaire, nous avons la Région Médicale qui traduit les politiques nationales en stratégies régionales. Elle correspond à la région administrative et a pour mission entre autres d'assurer l'inspection et le contrôle des structures sanitaires publiques et privées de la région, d'assurer la coordination, le suivi, ainsi que la supervision des structures sanitaires publiques et privées de la région ; d'organiser la collaboration technique entre les structures régionales de santé, d'assister les structures régionales dans leurs tâches d'administration, de gestion et de planification….

IV.1. LES INFRASTRUCTURES DE SANTE

La région médicale dispose d'EPS1 (Etablissement Public de Santé de Type 1) qui ne dispose toujours pas de certains services comme la pédiatrie, la banque de sang, de spécialité et même le bloc ne dispose d'une seule salle d'opération. Elle compte aussi cinq (5) centres de santé dont deux (2) en construction qui probablement seront réceptionnés en 2016.Les postes de santé sont passés de quarante-cinq (45) à cinquante (51) avec la mise en service de deux (2) nouveaux postes de santé dans le district sanitaire de Goudomp, trois (3) dans le district sanitaire de Sédhiou et un (1) dans le district sanitaire de Bounkiling. Le tableau suivant présente les points de prestations de services par département.

➢ **Tableau 4.1: Répartition des PPS (Points de Prestation de Service) par district**

Infrastructures sanitaires	Département			Région	Observations
	Bounkiling	Goudomp	Sédhiou		
EPS1	0	0	1	**1**	
Centres de santé	1	1	1	**3**	2 CS en finition à Goudomp (Samine et Goudomp)
Postes de santé	20	13	18	**51**	3 PS privés confessionnels : 2 à Goudomp et 1 à Sédhiou
Cabinets privés paramédicaux	0	0	3	**3**	2 communes et 1 DiannahMalary
Dispensaire privé confessionnel	0	1	0	**1**	Diattacounda
Infirmerie Militaire	4	2	2	**8**	
Infirmerie MAC	0	0	1	**1**	
Maternité rurale	0	1	0	**1**	
Site communautaire	17	23	28	**68**	
CCA	0	0	1	**1**	
Inspection Médicale des Ecoles (IME)	0	0	1	**1**	
Cases de santé fonctionnelles	20	38	35	**93**	
Officines privées	3	1	2	**6**	

Source : Région Médicale de Sédhiou, 2015

➢ **Graphique 13.1: Répartition des postes de santé en fonction des communes**

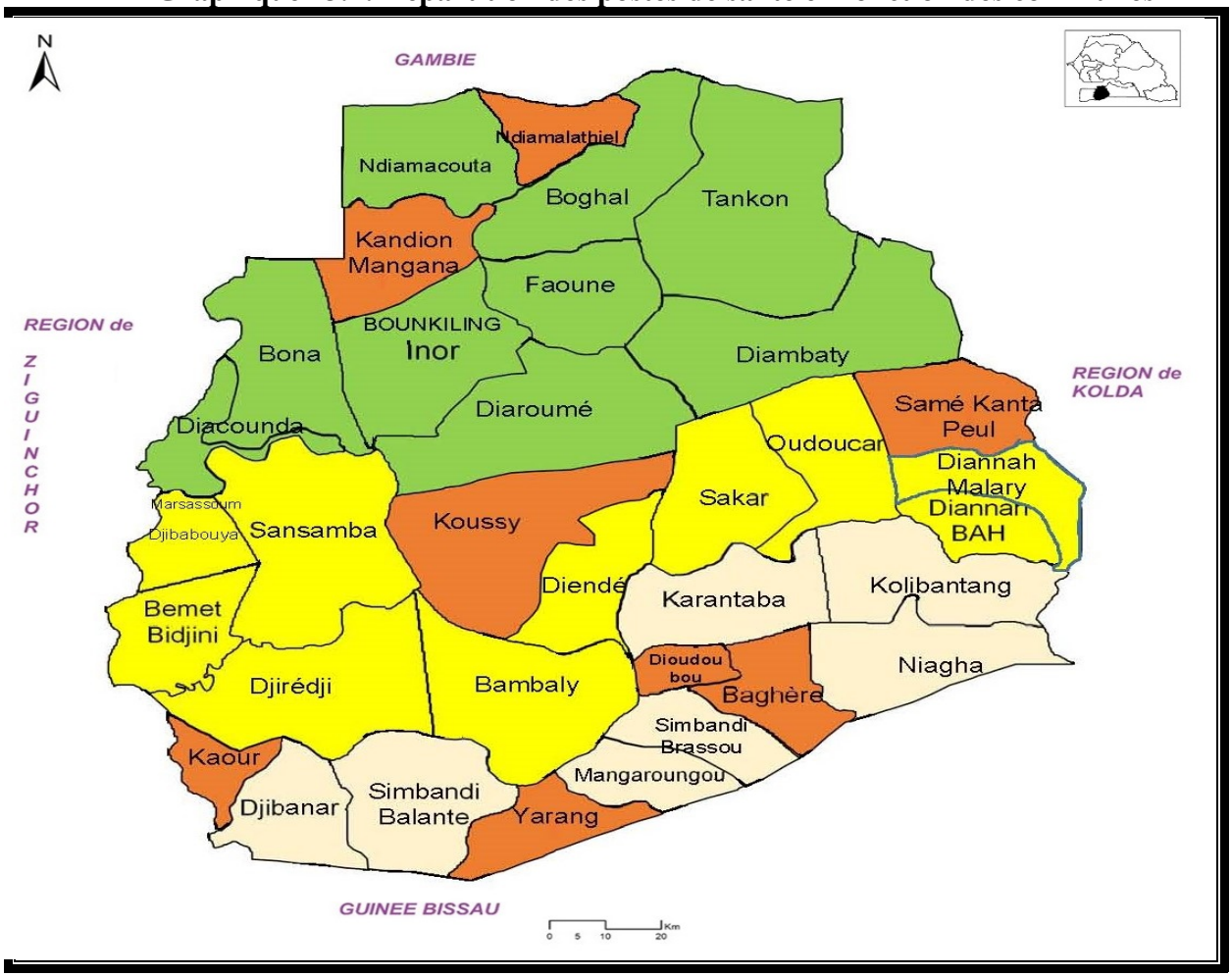

Source : Région Médicale de Sédhiou, 2015

Selon les indicateurs de couverture sanitaire des populations, le nombre d'habitants par structure de santé (poste, centre, hôpital) a sensiblement baissé entre 2014 et 2015. Ces indicateurs ont tous dépassés les normes OMS (Organisation Mondiale de la Santé). L'écart le plus faible à cette norme est observé au niveau de la couverture sanitaire en poste de santé. En qui concerne les centres de santé et les hôpitaux, le nombre d'habitants couverts est trois fois supérieur à la norme OMS.

- **Graphique 4.2: Indicateurs de couverture sanitaire des populations**

Indicateurs	Année 2014	Année 2015	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	10 534	9486	**1 000**
Nombre d'habitants par centre de santé	161525	161256	**5 000**
Nombre d'habitants par hôpital	484 575	478 809	**15 000**

Source : Région Médicale de Sédhiou, 2015

IV.2. LE PERSONNEL SANITAIRE

Le tableau ci-dessous présente la situation du personnel sanitaire, de l'action sociale et de la brigade régionale de l'hygiène.

Nous notons que 54% du personnel de soins (médecins, techniciens, infirmiers et assimilés, sages-femmes) est communautaire ou contractuel du MSAS (Ministère de la Santé et de l'Action sociale). 62,5% des assistants infirmiers sont communautaires ; ces derniers occupent majoritairement la fonction d'infirmier chef de poste. Néanmoins, un fort plaidoyer est en train d'être mené par les autorités administratives et sanitaires pour la régularisation de ce personnel.

Concernant les sages-femmes, une nette augmentation de leur nombre a été notée en 2015 grâce à la stratégie des sages-femmes itinérantes (SAFI) appuyée par la Fondation Bill & Melinda GATES qui a permis de recruter 29 sages-femmes mais aussi au recrutement supplémentaire par l'Etat et au projet d'appui à la santé de la mère et de l'enfant (PASME).

- **Tableau 4.3: Répartition du personnel de santé par district**

Catégories socio-professionnelles	Bounkiling	Goudomp	Sédhiou	EPS1	RM	Total Région
Médecin spécialiste	0	0	0	2	0	2
Médecin généraliste	1	2	3	3	1	10
Pharmacien biologiste	0	0	0	1	0	1
Planificateur	0	1	0	0	1	2
Technicien supérieur	1	1	1	7	3	13
TSO	0	1	0	1	0	2
Préparateur en pharmacie	0	0	2	0	0	2
Conseillers en travail social	0	0	1	0	1	2
Assistants sociaux	1	2	1	1	1	6
Aides sociaux	1	0	0	0	0	1
Infirmier d'Etat	9	3	11	8	2	33
Assistant infirmier	13	15	13	7	0	48
Sage-femme d'Etat	24	19	19	12	0	74
Agents d'hygiène toutes catégories	5	5	9	1	2	22
Opérateur de saisie	2	1	1	0	0	4
Secrétaire	2	1	1	2	2	8
Dépositaire	24	18	22	1	0	65
Vendeur de tickets	21	19	22	3	0	65
Matrone	60	92	36	4	0	192
Relais	156	109	44	0	0	309
ASC	51	98	35	8	0	192
BajenuGox	98	119	55	0	0	272
DSDOM	56	19	55	0	0	130
Agent de Sécurité de Proximité	0	3	2	8	2	15
Gardien	7	1	5	0	4	17
Chauffeur	9	4	13	4	4	34
Praticiens de la médecine traditionnelle (tradipraticiens)	50	47	72	0	0	169

Source : Région Médicale de Sédhiou, 2015

➢ **Graphique 4.2: Répartition des Sages-Femmes d'état par poste de santé**

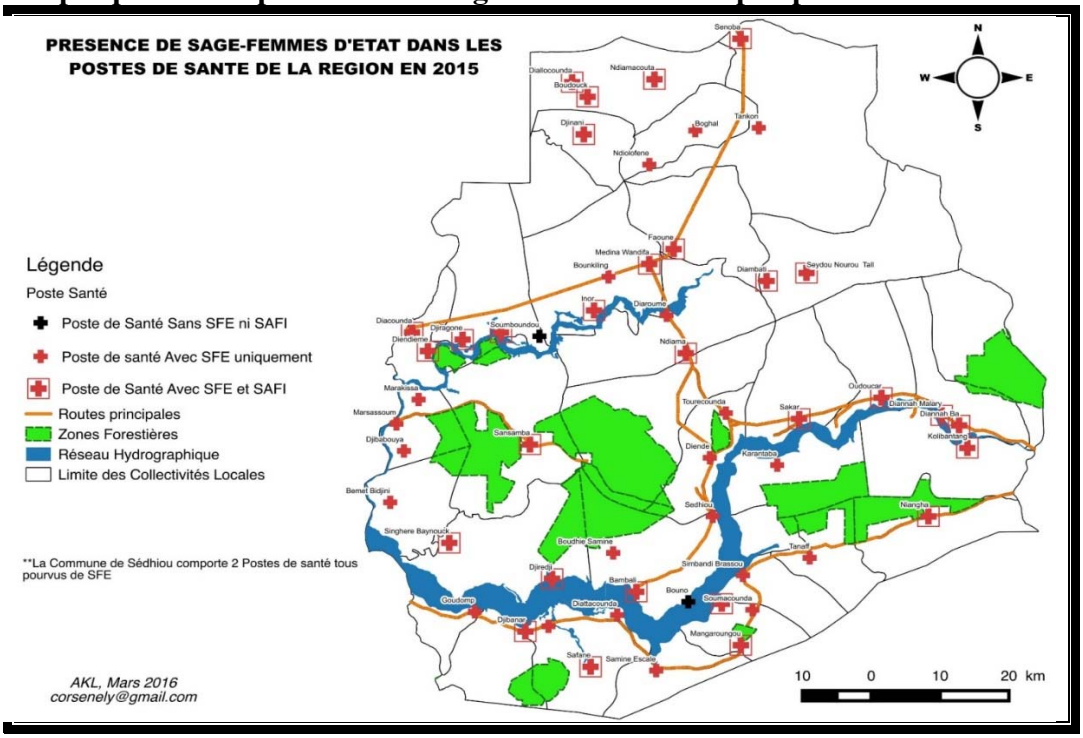

➢

Source : Région Médicale de Sédhiou, 2015

IV.3. LES EQUIPEMENTS SANITAIRES

Les équipements sanitaires de la Région de Sédhiou sont caractérisés par l'insuffisance et la vétusté de la logistique roulante. En effet, malgré les efforts constatés entre 2013 et 2015, le service régional de l'Action Sociale et les services départementaux de l'hygiène et de l'Action Sociale ne disposent pas de véhicules de liaison. Les trois districts sanitaires ne disposent chacun que d'un véhicule de supervision datant de 2013 et neuf (9) postes de santé ne disposent pas motos. Toutefois, il est prévu de doter les postes de santé de 20 motos et d'équiper les maternités des postes de santé, des centres de santé et de l'EPS1.

➢ **Tableau 4.4: Répartition des équipements par centre de responsabilité**

Equipements	DS Bounkiling	DS Goudomp	DS Sédhiou	EPS1	Total Région
Véhicules de liaison Fonctionnels	1	1	1	1	**4**
Véhicules de liaison non Fonctionnels	0	0	0	1	**1**
Ambulances fonctionnelles	7	1	4	2	**14**

Equipements	DS Bounkiling	DS Goudomp	DS Sédhiou	EPS1	Total Région
Ambulances non fonctionnelles	2	1	3	2	**8**
Motos fonctionnelles	17	14	11	0	**42**
Motos non fonctionnelles	3	0	6	0	**9**
Réfrigérateurs fonctionnels	18	0	9	5	**32**
Réfrigérateurs non fonctionnels	3	0	1	0	**4**
Mallettes fonctionnelles	25	19	5	0	**49**
Mallettes non fonctionnelles	6	0	1	0	**7**
Lits installés + Matelas	25	68	25	82	**20**
Tables accouchement	21	14	14	2	**51**
Tables de Consultation	43	16	21	11	**91**
Congélateurs fonctionnels	0	0	0	0	**0**
Congélateurs non fonctionnels	0	0	1	0	**1**
Appareils de pulvérisation	1	2	1	1	**5**
Appareils de pulvérisation en panne	0	0	0	0	**0**
Appareils d'échographie fonctionnels	1	1	1	2	**5**
Appareils d'échographie non fonctionnels	0	0	0	1	**1**
Ordinateurs portables	5	7	2	2	**16**
Ordinateurs de bureau	7	5	5	15	**32**
Appareils fax	1	0	0	0	**1**
Photocopieuse	1	2	1	2	**6**
Photocopieuse en panne	1	1	1	1	**4**
Vidéo projecteur	1	2	2	1	**6**
Vidéo projecteur en panne	0	1	0	0	**1**

Source : Région Médicale de Sédhiou, 2015

IV.4. LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La politique sanitaire définie par l'Etat est mise en œuvre au niveau intermédiaire et opérationnel à travers les plans de travail annuels qui intègrent les interventions des différents partenaires techniques et financiers. Dans la région de Sédhiou, nous pouvons noter la présence de plusieurs partenaires qui appuient la région médicale dans la réalisation de ses objectifs. En 2015, les partenaires techniques et financiers ont contribué à près de 30% du financement de la santé dans la région. Ils

interviennent à travers les services du niveau central ou les conventions bilatérales signées avec la région dans les cinq (5) programmes fonctionnels et notamment dans les programmes fonctionnels 1 et 2. Nous constatons aussi l'insuffisance du nombre de partenaires qui interviennent dans le domaine de l'appui aux groupes vulnérables.

Pour une meilleure efficacité, efficience et synergie des interventions, la région médicale a mis en place des cadres techniques et multisectoriels d'harmonisation qui se réunissent régulièrement.

- **Tableau 4.5: Partenaires techniques et financiers de la région médicale de Sédhiou**

Partenaires techniques et financiers	Domaines d'intervention					Zone d'intervention
	Santé de la mère du nouveau-né de l'enfant et de l'adolescent	Prévention et prise en charge de la maladie	Renforcement du système de santé	Gouvernance sanitaire	Appui aux groupes vulnérables	
USAID/Abt				X		Région
USAID/ADEMAS	X	X	X	X		Région
USAID/PSSCII/AFRICARE	X	X	X	X		Région
USAID/IntraHealth	X	X	X	X		Région
USAID/FHI360		X			X	Région
AMREF/WA	X	X	X			Région
Banque Mondiale		X			X	Région
CICR	X	X	X		X	Région
PASME/AFD	X	X	X	X	X	Région
Enfermeras Para el Mundo	X	X	X	X		Région
Fonds Mondial	X	X	X	X		Région
Handicap International					X	Région
IntraHealth/IPM	X		X			Région
IntraHealth/Fonds Mondial		X				
OMS	X	X	X	X		Région
UNICEF	X	X	X	X	X	Région
Fondation Bill&Melinda GATES	X	X				Région
ANCS		X				Région
SWAA		X				Région
LondooLooloo		X				Région
Enda Santé		X				Bounkiling et Sédhiou
Enfance et Paix					X	Région
RADI		X				Région

Source : Région Médicale de Sédhiou, 2015

IV.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.5.1. CONTRAINTES

- Absence de poste de santé dans 7 communes (Ndiamalathiel, KandionMangana, Baghère, Kaour, Dioudoubou, Koussy et SaméKanta Peulh) ;
- Déficit en personnel qualifié (Infirmier, médecins généralistes et spécialistes) ;
- Nombre élevé de prestataires communautaires dans les structures sanitaires ;
- Absence de médecin chef adjoint à Bounkiling ;
- Absence d'ambulances à Marsassoum et Samine ;
- Insuffisance de véhicules pour les activités de stratégies avancées, à la Brigade ; Régionale d'Hygiène et au Service Régional de l'Action Sociale ;
- Faiblesse du taux de pénétration des mutuelles de santé ;
- Peu de comités de gestion fonctionnels ;
- Nombre de décès maternels et néonatals encore élevé ;
- Nombre élevé d'accouchements à domicile.

IV.5.2. PERSPECTIVES 2016-2017

- Construction du Service d'Accueil et d'Urgences, 1 bloc chirurgical supplémentaire, 1 banque de sang de l'EPS1 ;
- Contractualisation avec un pédiatre pour une durée de 9 mois ;
- Equipement et démarrage des centres de santé de Goudomp et Samine ;
- Organisation de camps de prise en charge chirurgicale (infantile, fistules obstétricales, digestives, cataracte, …) ;
- Organisation de sessions d'audit des décès maternels et néonatals pour identifier leurs causes et prendre des mesures correctrices ;
- Extension du bloc chirurgical de l'EPS1 ;
- Construction des maternités de Dioudoubou, Yarang, Kaour, Ndiama et Sénoba dans le cadre du BCI ;
- Equipement des maternités des postes de santé ;
- Equipement des unités d'urgences ;
- Construction et équipement CS Bounkiling ;
- Enrôlement des départements de Sédhiou et Bounkiling dans le cadre de la DECAM.

IV.5.3. RECOMMANDATIONS

- Affecter 3 médecins généralistes et des spécialistes (pédiatre, radiologue, cardiologue, anesthésiste) à l'EPS1 ;
- Affecter des médecins chefs adjoints dans le district de Bounkiling et un médecin compétent SOU à Goudomp ;

- Recruter/Contractualiser avec les infirmiers diplômés communautaires dans les postes de santé susceptibles d'être fermés ;
- Doter la région de 4 véhicules de supervision/stratégies avancées intégrées (tous les districts et un supplémentaire à Samine) ;
- Doter le service régional de l'Action Sociale d'un véhicule de liaison ;
- Doter la région de 3 ambulances supplémentaires (Samine, Goudomp et Marsassoum) ;
- Construire et équiper un Centre Régional d'Appareillage Orthopédique ;
- Construire et équiper un Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS) dans le département de Sédhiou ;
- Augmenter la subvention d'exploitation de l'Etat à l'EPS1 de Sédhiou ;
- Construire une Pharmacie Régionale d'Approvisionnement à Sédhiou.

Chapitre V : JUSTICE

La région de Sédhiou ne dispose pas encore de tribunal régional et compte sur le tribunal départemental pour s'occuper des affaires relevant de sa compétence. Hormis les transférés en provenance des autres structures, la MAC de Sédhiou abrite la population carcérale de la région.

Les affaires observées en justice pénale sont de quatre types :

- **Affaires de simple police,** qui sont des contraventions de la police portées auprès des tribunaux.
- **Affaires autres que de simple police,** qui sont des crimes et délits dont la justice est saisie pour les juger.
- **Affaires à l'instruction** : c'est le cas où un juge d'instruction est saisi pour mener l'enquête parce qu'à l'issue de l'enquête préliminaire, on ne parvient pas à prendre une décision. C'est le cas des affaires complexes.
- **Affaires jugées** : c'est le cas où l'ensemble des éléments d'appréciation concernant une affaire sont réunis, le dossier ainsi constitué est transmis à la juridiction compétente qui donne le jugement.

L'analyse de ce présent chapitre va porter sur l'évolution de la population carcérale (Ecroué, Détenu provisoire et Condamné), sur les conditions de détentions et sur l'éducation surveillée.

V.1. SITUATION CARCERALE

D'une longueur de 64 mètres sur 26 mètres de large, la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Sédhiou est composée de deux secteurs : le secteur administratif et la détention.

Le secteur administratif est composé de trois bâtiments et celui réservé à la détention de quatre chambres chacune équipée de poste téléviseur écran plat, une cuisine, une cour de promenade, un mini jardin et un abri provisoire pour pratiquer les différents cultes.

Son personnel est composé de 15 agents qui ont la gestion et la surveillance.

Elle dispose d'un véhicule pour le transport des détenus.

V.1.1. LA POPULATION CARCERALE

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

·**Ecroué** : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire.

·**Détenu provisoire :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
·**Condamné :** personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

Nb : Nous n'avons pas de données concernant les écroués et les sorties pour 2015.

❖ Les détenus

La région de Sédhiou compte 127 détenus en 2015 contre 108 en 2014, soit une hausse de 17,6%.

Au cours de l'année 2015, le vol et tentative et les coups et blessures volontaires sont plus recensés avec des taux respectivement de 34,6% et 33,9%.

La plus part des condamnés sont des hommes (96,9% du global pour l'année 2015).

➢ **Tableau 5.1:Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe**

Nature des infractions	Année 2014			Année 2015		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Meurtre, assassinat, parricide						
Coups et blessures volontaires	35	01	36	41	02	43
homicide volontaire						
Menaces de mort				01		01
Vol et tentative	44		44	44		44
Recel	04	-	04	09		9
Détention, trafic, usage de chanvre indien	08	.-	08	17		17
Prostitution, attentat à la pudeur	01	-----	01			
Outrage, injure, rébellion						
Escroquerie, abus, faux et usage de faux	03	---	03	03	02	05
Vagabondage, vérification d'identité	01	01	02	02		02
détournement de deniers publics				01		01
Infanticide, abandon						
Viol, enlèvement mineur	02	--	02			
Incendie volontaire, destruction						
Trafic et détention d'armes						
Infractions douanières-fraudes						
Infraction débits de boisson	01	--	01	02		02
Infraction au code de la route						
Autres	07	--	07	03		03
Total	**106**	**02**	**108**	**123**	**04**	**127**

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Sédhiou, 2015

❖ **Les conditions de détention**

La Mac a une capacité d'accueil de 60 détenus. Le dépassement du plafond est fréquent du fait des transfèrements administratifs de détenus venant des autres établissements Pénitentiaires.

V.2. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

V.2.1. ATOUTS

- Qualité du personnel

V.2.2. CONTRAINTES

Les principales contraintes sont en particulier :

- insuffisance des moyens de déplacement,
- Eloignement du tribunal pour enfant qui se trouve à Kolda
- Inaccessibilité de certaines zones à cause de l'enclavement de la région
- Faiblesse du budget alloué au service
- Absence de données fiables concernant les violences faites aux enfants.
- Insuffisance du personnel
- Difficulté dans la mise en place d'ateliers de formation pour occuper les détenus.

V.2.3. PERSPECTIVES

- Humaniser d'avantage la Prison.

Chapitre VI : AGRICULTURE

La région de Sédhiou, appelé la moyenne Casamance, réunit les conditions pluviométriques, pédologiques et topographiques idéales, pour être une grande région agricole.

Néanmoins, l'agriculture de la région est aujourd'hui confrontée à de nombreuses difficultés liées notamment à la baisse de la fertilité des sols et à leurs dégradations (salinisation, acidification, érosion, ensablement), à la non maîtrise de l'eau, mais aussi à l'insuffisance dans la diversification des produits et au caractère rudimentaire de l'outil de production.

Cette agriculture essentiellement hivernale et portant en grande partie sur des cultures vivrières (mil, sorgho, riz, fonio, maïs) est tributaire des aléas climatiques.

Toutes ces contraintes aussi bien naturelles que matérielles, combinées au niveau peu incitatif des prix au producteur des produits agricoles n'encouragent pas la production et incite les flux d'exode vers les villes. En dépit de tout, l'agriculture occupe la majorité de la population active de la région.

VI.1. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

VI.1.1. LA MISE EN PLACE DES SEMENCES

En 2015, la mise en place des semences de la région de Sédhiou est marquée par des quantités disponibles de 1 428 tonnes d'arachide, de 31 tonnes de maïs local, de 1 tonne de maïs hybride, de 13 tonnes de mil souna, de 45 tonnes de sorgho local , de 697 tonnes de riz, de 458 tonnes de niébé et de 10 tonnes de sésame.

- **Tableau 6.1: Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Sédhiou**

Semences		Département de Sédhiou	Département Bounkiling	Département Goudomp	Région
		campagne 2014/2015	campagne 2014/2015	campagne 2014 2015	campagne 2014/2015
Arachide	Reçu (T)	453	695	280	1428
	Vendu (T)	442	695	274	1411
	Prévu (T)	472	695	295	1462
Maïs local	Reçu (T)	10	16	5	31
	Vendu (T)	10	16	5	31
	Prévu (T)	10	16	5	31
Maïs hybride	Reçu (T)	-	1	-	1
	Vendu (T)	-	1	-	1
	Prévu (T)	-	1	-	1

Semences		Département de Sédhiou	Département Bounkiling	Département Goudomp	Région
		campagne 2014/2015	campagne 2014/2015	campagne 2014 2015	campagne 2014/2015
Mil sounas	**Reçu (T)**	4	6	3	13
	Vendu (T)	4	6	3	13
	Prévu (T)	4	6	3	13
Sorgho local	**Reçu (T)**	20	15	10	45
	Vendu (T)	20	15	10	45
	Prévu (T)	20	15	10	45
Sorgho hybride	**Reçu (T)**	-	-	-	-
	Vendu (T)	-	-	-	-
	Prévu (T)	-	-	-	-
Riz	**Reçu (T)**	298	172	227	697
	Vendu (T)	280	120	227	627
	Prévu (T)	389	444	230	1063
Niébé	**Reçu (T)**	100	90	268	458
	Vendu (T)	100	90	268	458
	Prévu (T)	100	90	268	458
Fonio	**Reçu (T)**	-	-	-	
	Vendu (T)	-	-	-	
	Prévu (T)	-	-	-	
Sésame	**Reçu (T)**	4	4	2	10
	Vendu (T)	4	4	2	10
	Prévu (T)	4	4	2	10

Source : Direction Régionale du Développement Rural de Sédhiou, 2015

La quantité d'arachide représente les 53% des semences distribuées, suivi respectivement du riz et du niébé (26% et 17%) au niveau de la région de Sédhiou en 2015.Pour les types de semences distribuées, les ventes ont été satisfaites à hauteur de 100%.

VI.1.2. LA MISE EN PLACE DES ENGRAIS ET AUTRES FERTILISANTS

La mise en place a été marquée par des quantités d'engrais reçues de : 1 195 tonnes pour le type 6.20.10, 2 280 tonnes pour le type 15.10.10, 410 tonnes pour le type de 15.15.15 et de 698 tonnes pour l'urée.

Pour les types d'engrais, les ventes ont été satisfaites à une hauteur de plus de 50 %.

- **Tableau 6.2: Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Sédhiou**

Engrais et autres fertilisants		Département Sédhiou	Département Bounkiling	Département Goudomp	Région
		campagne 2014/2015	campagne 2014/2015	campagne 2014/2015	campagne 2014/2015
Engrais 6.20.10	**Reçu (T)**	520	420	255	1195
	Vendu (T)	388	399	139	926
	Prévu(T)	740	540	275	1555
Engrais 15.10.10	**Reçu (T)**	700	970	610	2280
	Vendu (T)	549	845	471	1865
	Prévu (T)	800	970	650	2420
Engrais 15.15.15	**Reçu (T)**	180	195	35	410
	Vendu (T)	52	121	7	180
	Prévu (T)	290	340	110	740
Urée	**Reçu (T)**	250	238	210	698
	Vendu (T)	219	222	111	552
	Prévu (T)	1130	450	490	2070

Source : Direction Régional du Développement Rural de Sédhiou, 2015

VI.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VI.2.1. ATOUTS

- Une pluviométrie variant au cours des 05 dernières années de 1 000 à 1 200 mm par an ;
- Disponibilité en terres cultivables d'environ 208 050 Ha avec 20 000 Ha de terre de plateau rizicultivables et 36 111 Ha de vallées aptes à la riziculture ;
- Condition écologique propice à la diversification de la production agricole ;
- Existence des structures financières décentralisées (Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal, Crédit Mutuel du Sénégal, etc.).
- Existence d'un barrage à DIOP COUNDA

VI.2.2. CONTRAINTES

- Difficulté d'accès à la terre ;
- Une agriculture dépendante de la pluviométrie ;
- Epuisement et dégradation physico-chimique des sols ;
- Acidification, salinisation et ensablement des rizières ;
- Enclavement des zones de production
- Insuffisance et mise en place tardive des intrants agricoles (semences, engrais) ;
- Faible taux d'utilisation de semences certifiées ;
- Faible aménagement des vallées et bas-fonds vallées non aménagées ;
- Absence d'aménagements terminaux dans les vallées et bas-fonds ;
- Sous équipement et vétusté du matériel agricole existant ;

- Inorganisation des acteurs dans la commercialisation des produits agricoles ;
- Feux de brousse et tarissement des points d'eaux temporaires ;
- Conflit entre agriculteurs et éleveurs sur la divagation des animaux et les parcours de bétails ;
- Vols de bétails ;
- Mauvaises pratiques culturales (utilisation de semences non certifiées),
- non-respect des itinéraires techniques, peu ou pas d'utilisation d'engrais, etc.)
- Absence des stratégies d'entretien et de maintenance des ouvrages structurant des vallées et des bas-fonds ;
- Faible harmonisation et coordination des stratégies d'intervention. ;
- Difficultés d'accès au crédit et coûts élevés des intrants et matériels agricoles ;
- Main d'œuvre rurale vieillissante.

VI.2.3. PERSPECTIVES

Les réalisations attendues dans le cadre du PSE et du PRACAS pour l'atteinte des objectifs pour l'autosuffisance en riz.
Au titre de la contribution des projets et programmes intervenants dans la région nous pouvons citer :

- **Le PAPSEN**

  - **Augmentation des productions et des rendements agricoles**

- Soutien au développement de la riziculture pluviale :
- Aménagement de 4000 ha de vallées pour le riz pluvial ;
- Entretien/réhabilitation des rizières déjà aménagées ;
- Intensification des itinéraires techniques culturaux par :
- L'amélioration des techniques de préparation du sol avec les moyens mécaniques par une fourniture de 10 tracteurs de 100 HP ; 100 motoculteurs, 50 batteuses à riz, 30 décortiqueuses à riz ;
- L'utilisation rationnelle d'engrais et correctifs;
- La réalisation d'un programme de recherche développement pour promouvoir, l'utilisation de variétés plus productives et adaptées aux conditions locales.
- Soutien aux filières horticoles et fruitières :
- Réalisation de 100 hectares de fermes avec un système d'irrigation performant.
- La production agricole et les rendements de riz, de produits maraîchers et de fruits dans les régions de Sédhiou et Kolda sont améliorés grâce à la mise en exploitation de 4 000 Ha, à l'augmentation des rendements unitaires de 1,00 à 1,4 t/ha et à la mise en culture de 100 hectares pour l'horticulture et l'arboriculture fruitière.

  - **Soutien au développement économique local et aux collectivités locales**

- Réalisation de 100 km de pistes rurales
- Réalisation de 100 microprojets d'infrastructures socio-économiques

- Le processus de développement économique de Sédhiou est soutenu à travers l'amélioration du réseau de pistes rurales avec 100 km de nouvelles pistes rurales et l'exécution d'un programme de réalisation d'infrastructures sociocommunautaires et de conservation et commercialisation des produits agricoles.

❖ **Renforcement des compétences techniques et de gestion des bénéficiaires**

Les capacités techniques et de gestion des agriculteurs (en majorité femmes) des Collectivités locales (CL) de Sédhiou et des zones proches de Kolda sont renforcées à travers un programme de formation et d'assistance technique à la gestion des vallées aménagées, aux techniques culturales modernes des membres des CL et d'assistance à la formulation des Plan Locaux de Développement.

❖ **Le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC).**

Le PPDC est une intervention de l'Etat du Sénégal appuyé par la Banque

Mondiale sur les trois régions administratives de la Casamance naturelle (Kolda,

Ziguinchor et Sédhiou) dont l'objectif est d'offrir des possibilités de génération de revenus notamment pour les jeunes et les femmes dans les zones ciblées de ces régions. Cet objectif sera atteint par :

- La promotion des investissements dans les chaînes d'approvisionnement agricole et aquacole en particulier chez les jeunes et les femmes organisées en groupes pour créer plus de valeur ajoutée ;
- Le soutien aux travaux de haute intensité de main d'œuvre pour les jeunes en relation avec la construction d'infrastructures (plates-formes multisectorielles, routes rurales) ;
- La promotion de l'emploi à travers la formation et les compétences professionnelles des membres d'associations de jeunes et de groupes de femmes participatifs ;
- La promotion du développement du secteur privé dans la région, en particulier en relation avec les chaînes d'approvisionnement agricole.

❖ **Le PPDC a prévu en 2015 des réalisations suivantes :**

- Valoriser 3 500 ha de riz ;
- Réhabiliter, 1 000 ha de vallées dont Bacoum, Ndiama et Talto ;
- réhabiliter et appuyer dans la mise en valeur 80 Ha de périmètres horticoles ;
- soutenir 2 Coopératives productrices de semence riz (COOPAD de Diendé et Coopérative de Dianna Bah) ;
- une dotation de matériels agricoles (4 tracteurs et 4 motoculteurs) et équipement agricole (3 batteuses et 3 décortiqueuses) :
- Mise en place d'engrais et de petits matériels de jardinage.

Chapitre VII : ELEVAGE

Selon le Centre de Suivi Ecologique (CSE), la région de Sédhiou dispose d'une biomasse estimée entre 400 à 500 kg de matière sèche à l'hectare. Ces énormes potentiels ajoutés à la densité du réseau hydrographique et à la douceur de son climat font de la région de Sédhiou une zone agro-sylvo-pastorale d'excellence.

L'élevage, en majorité de type extensif, sédentaire, constitue une activité essentielle de l'économie régionale.

VII.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

VII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

L'effectif du personnel de l'Inspection des Services Vétérinaires de la région de Sédhiou reste constant et se chiffre à 12 pour les deux années 2014 et 2015 et tous de sexe masculin.

L'effectif du personnel de l'année 2015 est composé d'agents techniques d'élevage (66,7%de l'effectif total), d'ingénieurs des travaux d'élevage (25%) et de docteurs vétérinaires (8,2%) inégalement répartis entre l'inspection régionale et celle des départements.

- **Tableau 7.1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection**

Inspections de Services Vétérinaires	Année	Docteur vétérinaire			Ingénieur des Travaux d'Elevage			Agents Techniques d'Elevage			Autres			Ensemble		
		H	F	Ens	H	F	Ens	H	F	Ens	H	F	Ens	H	F	Ens
IRSV[2]	Année 2014	1		1							0		0	1		1
	Année 2015	1		1							1		1	2		2
IDSV [3]de Sédhiou	Année 2014				1		1	3		3				4		4
	Année 2015				1		1	3		3				4		4
IDSV [4]de Bounkiling	Année 2014				1		1	3		3				4		4
	Année 2015				1		1	3		3				4		4

2**IRSV** = Inspection Régionale des Services Vétérinaires
3**IDSV** = Inspection Départementale des Services Vétérinaires

IDSV [5]de Goudomp	**Année 2014**				1		1	2		2				3		3
	Année 2015				1		1	2		2				3		3
Total	**Année 2014**	**1**		**1**	**3**		**3**	**8**		**8**				**12**		**12**
	Année 2015	**1**		**1**	**3**		**3**	**8**		**8**	**1**		**1**	**12**		**12**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Sédhiou, 2015

VII.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

Outre les services techniques de l'Etat, un projet dénommé PRODELEC (Projet de Développement de l'Elevage en Basse et Moyenne Casamance) intervient dans ce secteur, particulièrement dans des domaines spécifiés couvrant l'axe Sédhiou et Ziguinchor.

- **Tableau 7.2: Liste des autres intervenants**

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc…)	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
PRODELEC	PROJET	ELEVAGE	Région de Sédhiou et Ziguinchor

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Sédhiou, 2015

VII.1.3. LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

Dans la région de Sédhiou, les infrastructures pastorales et avicoles sont peu nombreuses, il existe deux types sur toute la région en 2015, en l'occurrence 03 parcs à vaccination et une ferme avicole moderne.

- **Tableau7.3: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative**

Infrastructures	Sédhiou		Bounkiling		Goudomp		Région	
	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015
Parcs à vaccination	2	2	1	1	0	0	3	3
Ferme avicole modernes	1						1	

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Sédhiou, 2015

VII.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

A défaut d'un recensement plus récent du cheptel, les données dont dispose l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) proviennent de la dernière estimation de 2012 du Ministère de l'Elevage et des Productions Animales.

On suppose donc que depuis lors, l'effectif du cheptel demeure constant.

Il ressort du tableau ci-dessous, que l'effectif du cheptel de l'année 2015 de la région de Sédhiou est composé de 31,9% Bovins, 30,5% Ovins, 25,2% Caprins, 0,2% Equins, 1,1% Asins, 11,1% Porcins inégalement répartis entre les départements. Les Volailles industrielles sont au nombre de 1 180 000.

Le département de Bounkiling a plus de bétail suivi de Sédhiou et de Goudomp avec respectivement 243 900 têtes, 202 770 têtes et 87 370 têtes.

On observe également la même tendance pour les volailles avec 590 500 unités à Bounkiling, 472 000 unités à Sédhiou et 11 800 unités à Goudomp.

- **Tableau 7.4: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative**

Espèces	Sédhiou	Bounkiling	Goudomp	Région
	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2013 / 2014
Bovins	49370	70050	51150	**170570**
Ovins	70900	77750	14250	162900
Caprins	58300	64200	12200	134700
Asins	1700	2600	1400	5700
Equins	100	1000	100	1200
Porcins	22400	28300	8270	**58970**
Caméliens	0	0	0	0
Total bétail				
Volaille	472000	590500	118000	1180000

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Sédhiou, 2015

VII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VII.3.1. Atouts et potentialités

Potentialités du secteur de l'élevage:

- Population constituée en majorité d'agro-pasteurs ;
- Cheptel important ;
- Importante et luxuriante biomasse herbagère et de nombreux sous-produits agricoles et de résidus de récolte ;
- Races de ruminants très adaptées aux conditions agro-climatiques de la zone géographique ;
- Elevage des petits ruminants qui s'appuie sur les moutons djallonkés et les chèvres guinéennes qui sont des espèces très rustiques et d'une précocité et prolificité meilleures que celles présentées par les races sahéliennes ;

VII.3.2. Contraintes

Principales contraintes du secteur :

- Manque de formation des éleveurs en général ;
- Divagation du bétail ;
- vol du bétail.

Chapitre VIII : PECHE ET AQUACULTURE

Les sous-secteurs de la pêche et de l'aquaculture sont des piliers important dans les politiques publiques du gouvernement notamment dans le PSE et jouent un rôle prépondérant dans le développement économique et social de la région de Sédhiou. Ils contribuent de façon significative à garantir la sécurité alimentaire des populations, à la création d'emplois permanents et temporaires.

VIII.1. LES SERVICES TECHNIQUES, LES AUTRES INTERVENANTS ET LESINFRASTRUCTURES

VIII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

L'effectif du personnel des services techniques de Pêche de l'année 2015 se chiffre à 3 contre 14 pour l'année précédente soit une forte baisse de 78,6%.

- **Tableau 8.1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service**

Diplômes	Sexe	SRP [1]		Sédhiou		Goudomp		Bounkiling		Région	
		Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Ingénieur des Pêches	Masc	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	**1**
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tot.	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	**1**
Technicien supérieur des pêches	Masc.	0	0	**1**	**1**	0	0	0	0	**1**	**1**
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tot.	0	0	**1**	**1**	0	0	0	0	**1**	**1**
Agent technique des pêches	Masc.	0	0	0	0	0	**1**	0	0	0	**1**
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tot.	0	0	0	0	0	**1**	0	0	0	**1**
Volontaires de la pêche	Masc.	13	0	5	0	5	0	2	0	13	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tot.	13	0	5	0	5	0	2	0	13	0
Ensemble	Masc.	13	1	6	1	5	1	2	0	14	3
	Fem.	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
	Tot.	13	1	6	1	5	1	2	0	26	3

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Sédhiou, 2015

Cet effectif est constitué d'un technicien supérieur de pêches, d'un agent technique et d'un ingénieur des pêches.

Il est à signaler que l'effectif du personnel des services techniques de Pêche ne dispose pas de femmes.

VIII.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

A côté des services techniques, il existe d'autres intervenants dans le sous-secteur de la pêche comme l'illustre le tableau ci -dessous.

- **Tableau 8.2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région**

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc…)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
Cadre de Concertation des Pêches du **Boudié-Balantacounda**	**Association**	Pêche, Pisciculture, Environnement	Départements de Goudomp et Sédhiou
Cadre de Concertation des Pêches du **Brassou**	**Association**	Pêche, Pisciculture, Environnement	Départements de Goudomp et Sédhiou
Cadre de Concertation des Pêches du **Soungrougrou**	**Association**	Pêche, Pisciculture, Environnement	Départements de Bignona et Sédhiou
Idée Casamance	Organisation Non Gouvernemental	Développement durable des zones littorales	Arrondissement de Djibabouya
USAID Comfish	Programme de développement	Gestion des ressources halieutiques	Départements de Goudomp
PRAO - CRODT	PRAO : Programme régional des pêches de l'Afrique de l'Ouest (Banque mondiale). CRODT : Centre de recherches océanographique Dakar - Thiaroye	Aménagement des pêcheries de crevettes côtières	Départements de Goudomp

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Sédhiou, 2015

Il s'agit de l'ONG (IDEE Casamance), programme de développement (USAID Comfish) et associations (le Cadre de Concertation des Pêches du Boudié-Balantacounda, le Cadre de Concertation des Pêches du Brassou et le Cadre de Concertation des Pêches du Soungrougrou).

Les associations interviennent dans des domaines de la pêche, de la pisciculture et de l'environnement tandis que l'ONG ' IDEE Casamance" et le programme USAID Comfish interviennent respectivement dans le Développement durable des zones littorales et dans la Gestion des ressources halieutiques.

VIII.1.3. LES INFRASTRUCTURES

Dans la région de Sédhiou, le manque d'infrastructures de pêche pose un réel problème pour le développement de ce sous-secteur. En effet, il existe une seule infrastructure de pêche dénommée l'unité de transformation de produits halieutiques et elle est située dans le département de Goudomp.

- **Tableau8.3: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures de pêche par circonscription administrative**

Infrastructures	Département Sédhiou		Bounkiling		Département Goudomp		Région	
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Unités de transformation de produits halieutiques	0	0	0	0	1	1	1	1

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Sédhiou, 2015

VIII.2. LA PECHE ARTISANALE

Dans la région de Sédhiou, la pêche est typiquement artisanale et elle est pratiquée dans les eaux continentales.

VIII.2.1. LA PRODUCTION

La production est estimée à 3 139,2 tonnes en 2015 contre 1 707,0 tonnes en 2014, soit une forte performance de 83,9% en valeur relative.

La commercialisation pour sa part a généré 3 037 550 000 FCFA en 2015 contre 1 072 173 525 F CFA en 2014, soit une hausse de 183%.

- **Tableau 8.5: Evolution de la production de la pêche continentale par circonscription administrative**

Circonscriptions administratives	Année	Quantités de poisson (T)	Valeurs (F CFA)	Total
Département Sédhiou	Année 2014	467 297	307 024 650	307 024 650
	Année 2015	665 452	2 605 509 528	2 605 509 528
Département Bounkiling	Année 2014	166 769	79 773 000	79 773 000
	Année 2015	235 334	158 283 201	3 139 209
Département Goudomp	Année 2014	1 073 005	685 375 875	685 375 875
	Année 2015	2 238 423	2 605 509 528	-
TOTAL	Année 2014	1 707 071	1 072 173 525	1 072 173 525
	Année 2015	3 139 209	3 037 550 000	3 037 550 000

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Sédhiou, 2015

Le département de Goudomp à lui seul représente 71,3% des quantités de poisson issues de la pêche artisanale en 2015, suivi de Sédhiou avec 21,2% et celui de Bounkiling qui est 7,5%.

➢ **Graphique 8.1: Répartition de la valeur de la production de la pêche continentale par circonscription administrative**

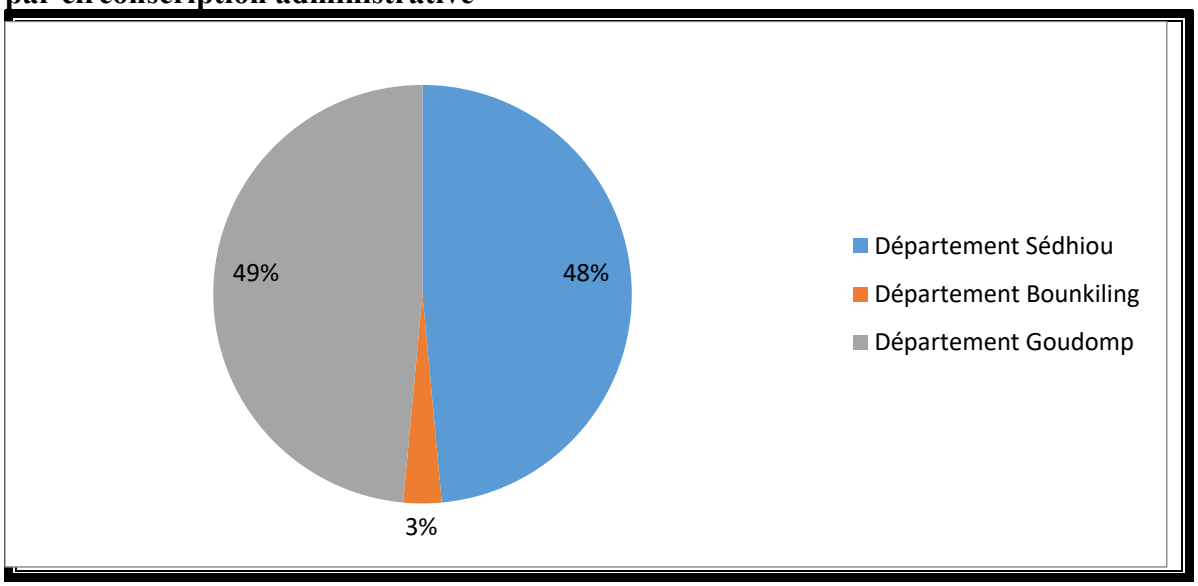

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Sédhiou, 2015

L'analyse sur l'évolution des quantités produites par la pêche artisanale selon l'espèce, par circonscription administrative est estimée globalement à 3 037 550 000 F CFA en valeur et 3 217,323 T en 2015.

Elles sont composées de poissons et de crustacés, les mollusques sont indisponibles au sein de la région.

➢ **Tableau 8.6: Evolution de la valeur de la production de la pêche artisanale selon le type**

Circonscriptions administratives	Année	Poissons		Crustacés	
		Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)
Département Sédhiou	**Année 2015**	403,2	222225100	**262,2**	655555000
	Année 2014	351,0	171759850	**116,3**	195264800
Département Bounkiling	**Année 2015**	202,9	93363201	**32,5**	64920000
	Année 2014	140,8	56373000	**26,0**	23400000
Département de Goudomp	**Année 2015**	1 734,4	1 397541528	**604,0**	1 207968000
	Année 2014	773,5	468763500	**299,6**	216612375
TOTAL	**Année 2015**	**2318,7**	**1713129829**	**898,7**	**1 324 420171**
	Année 2014	1 265, 2	696896350	**441,9**	435 277 175

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Sédhiou, 2015

Les poissons sont estimés à 2 318,7 tonnes soit les 72% du total et les crustacés à 898,7 tonnes pour l'année 2015. Les valeurs commerciales sont respectivement de 1 713 129 829 FCFA pour les poissons et de 1 324 420 171 FCFA pour les crustacés soit les 43,6% du global.

VIII.2.2. LA VENTILATION DE LA PRODUCTION

La ventilation de la production de la pêche artisanale selon l'espèce pour l'année 2015 a connu une hausse de 63,9% pour les débarquements en poisson et de 82,5% pour les débarquements en crustacés par rapport à l'année précédente.

Les mises à terre de l'année 2015 sont destinées à la consommation locale, au mareyage et à la transformation artisanale.

Pour les débarquements en poisson, le mareyage représente la part la plus importante soit 52,6% des débarquements, suivi de la consommation locale (39,9%) et de la transformation artisanale (7,4%).

Du côté des débarquements en crustacés, le mareyage représente les 88,6% et le reste est orienté à la consommation locale.

Il est à signaler que la transformation industrielle est absente dans la région.

- **Tableau 8.7: Ventilation de la production de la pêche artisanale selon l'espèce, l'année et la destination (tonnes)**

Destinations	Poissons		Crustacés	
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Consommation locale	718,6	829,4	44,2	92,2
Mareyage	460,6	1091,7	397,7	714,4
Transformation artisanale	86,0	153,4	-	-
Total	1265, 2	**2074,5**	441,9	**806,5**

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Sédhiou, 2015

VIII.2.3. LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA PECHE ARTISANALE

Les poissons sont généralement transformés en Guédji, Métorah ou Tambadiang. Les quantités transformées en 2015 ont baissé de 33,1% par rapport à 2014.

- **Tableau 8.8: Répartition et évolution des quantités et valeurs des produits transformés selon le type**

Type de Produits transformés	Année 2014		Année 2015	
	Poids (tonne)	Valeur (1000 FCFA)	Poids (tonne)	Valeur (1000 FCFA)
Guédj	0,9	1 546 200	4,6	2301
Métorah	21,6	13 684 800	116,7	174876
Tambadiang	5,9	3 564 000	32,2	6442
Total	42,5	20 879 650	28,4	18 795 000

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Sédhiou, 2015

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VIII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Densité du réseau hydrographique et diversité des espèces biologiques ;
- Existence de sites et conditions favorables au développement de l'aquaculture ;
- Existence des services techniques et partenaires d'encadrement de la pêche et de l'aquaculture ;
- Existences de cadres de concertations des pêches actives dans la gestion des ressources et des écosystèmes ;
- Opportunités de reconversion des pêcheurs dans l'aquaculture (baisse de la pression sur les ressources naturelles).

VIII.3.2. CONTRAINTES

- Impacts négatifs récurrents du changement climatique et des actions anthropiques ;
- Dégradation des écosystèmes aquatiques et des ressources halieutiques;
- Méconnaissance du potentiel halieutique ;
- Non maitrise de l'effort de pêche ; (défaut d'immatriculation et vétusté des pirogues) ;
- Absence d'infrastructures de base (pour le débarquement, et la conservation des produits) ;
- Manque d'organisation et de formation des acteurs et accès difficile aux financements ;
- Insuffisance du personnel d'encadrement technique ;
- Vétusté des locaux du service des pêches, insuffisance des équipements de bureau et des moyens logistiques.

VIII.3.3. PERSPECTIVES

- Construction d'un Complexe frigorifique dans la commune de Sédhiou ;
- construction d'un Complexe frigorifique dans la commune de Bounkiling ;
- aménagement d'un quai de pêche dans la commune de Goudomp (BCI - 2016) ;
- aménagement d'un débarcadère à Marsassoum ;
- aménagement d'un débarcadère à Simbandi Brassou;
- construction du service régional des pêches de Sédhiou (BCI -2016) ;
- construction d'un marché central au poisson à Sédhiou ;
- restauration des écosystèmes dégradés et régénération des ressources : dragage et reprofilage de certains plans d'eau, reboisement de la mangrove, empoissonnement des plans d'eau ;
- Développement de l'aquaculture (région de Sédhiou, pole aquacole).

VIII.4. AQUACULTURE : INSFRASTRUCTURE, PRODUCTION ET PROMOTEURS

La région de Sédhiou présente un environnement propice à la pêche et à l'aquaculture du fait de son réseau hydrographique dense, de la diversité de ses ressources halieutiques et également de l'existence des sites favorables à l'aquaculture.

Au-delà des conditions naturelles optimales, il y a la longue tradition de pêche et la prise de conscience réelle de pêcheurs pour une exploitation rationnelle et durable de la ressource.

Dans la région de Sédhiou, l'aquaculture est gérée par un bureau régional dont la mission est de contribuer au développement économique de la zone à travers l'aquaculture par l'encadrement rapproché des professionnels du secteur, par l'appui – conseil technique spécifique et par l'élaboration de projets aquacoles nécessaires à la réalisation des objectifs du programme national de développement de l'aquaculture conformément au décret N° 2011-486 du 08 avril 2011 portant sa création et fixant ses règles d'organisation et de fonctionnement.

VIII.4.1. LES INFRASTRUCTURES ET PRODUCTEURS OU PROMOTEURS AQUACOLES

L'aquaculture, plus précisément la pisciculture, dans la région de Sédhiou se pratique dans les différents plans et cours d'eau à travers les étangs, les cases flottantes, les appas et les enclos; mais aussi dans la terre ferme (périmètres agricoles) à travers les bassins à béton. Elle est caractérisée par l'élevage des poissons.

Les étangs, les cases flottantes, les bassins à béton, les enclos et les appas sont les principales infrastructures utilisées dans les activités aquacoles de la région.

VIII.4.2. PRODUCTEURS OU PROMOTEURS

Les producteurs aquacoles dans la région sont constitués soit par des privés, soit par des associations communautaires ou groupement d'intérêt économique, soit par des groupements de promotion féminine.

VIII.4.3. LA SITUATION DE LA PRODUCTION AQUACOLE

La production aquacole dans la région de Sédhiou se fait plus fréquemment dans des étangs bien qu'il existe des cases flottantes et des basins à béton.

- **Tableau 8.9: Evolution de la situation de la production aquacole dans la région de Sédhiou**

Indicateurs	Année 2014	Année 2015
Nombre de plans d'eau empoissonnés	3	3
Superficie piscicole totale aménagée (ha)	17	31
Superficie totale empoissonnée (ha)	16	30
Quantité empoissonnée (tonne)	0,9	2
Quantité de poissons récoltée (tonne)	14,7	16
Prix de vente du produit (franc/kg)	1000 FCFA/kg	1000 FCFA/kg
Aliment local et importé (tonne)	2	5

Source : Bureau régional d'aquaculture de Sédhiou

En 2015, la superficie piscicole totale aménagée se chiffre à 31 ha (contre17 ha en 2014) entièrement empoissonnée, soit une augmentation significative de 82,4% en valeur relative.

L'empoissonnement se chiffre 2 tonnes en 2015 contre 0,9 tonnes en 2014, soit une forte hausse de 122%.

La récolte a donné 16 tonnes de poissons en 2015 contre 14,7 tonnes en 2014 vendu au kilogramme à un prix constant de 1000 FCFA.

VIII.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VIII.5.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Potentialité hydro climatique : (cours d'eau et plans d'eau) ;
- Présence de nombreuses tannes favorables à l'aménagement d'infrastructures de production (étangs) ;
- Existence de sous-produits agricoles (comme intrants à la production d'aliment) ;
- Existence de main d'œuvre locale
- Existence de marchés (forte demande de poisson)

VIII.5.2. CONTRAINTES

- Lenteurs des procédures administratives (délibérations) par les conseils départementaux concernés,
- Non-respect des délais par les entreprises sélectionnées ;
- Enclavement de la région ;
- Disponibilité des alevins ;
- Absence d'organisations faitières des producteurs aquacoles ;
- Faible implication du secteur privé ;
- Absence de PME de fabrication d'aliment pour poisson ;

- Absence d'accompagnement (investissement) des collectivités locales dans le secteur aquacole pour accompagner la vision de l'Etat ;
- Faiblesse des investissements des PTF au courant de l'année 2015 ;
- Coût élevé des aménagements d'infrastructures de production ;
- Difficulté d'accès aux lignes de crédit.

VIII.5.3. PERSPECTIVES

- Mise en place d'une station de production d'alevins ;
- Mise en place d'une ferme piscicole de qualité avec 80 bassins en béton et une écloserie à SEFA par le PRODAC ;
- Mise en place d'un pôle aquacole de 70 étangs de 1 000m2 + annexes, installation d'une unité de fabrique d'aliment ;
- Mise en place d'une unité semi industrielle de fabrique d'aliment pour poisson ;
- Implantation d'une ferme piscicole de 30 cages flottantes à Bona ;
- Implantation d'une ferme piscicole de 33 cages flottantes dans la région
- Aménagement de 03 fermes piscicoles en étangs dans la Région ;
- Mise en place d'une écloserie en eau douce dans la Région ;
- Mise en place d'un centre piscicole de pré grossissement dans la Région ;
- Mise en place d'une ferme piscicole de grossissement dans la région.

Chapitre IX : RESSOURCES NATURELLES

La région de Sédhiou renferme les plus importantes réserves forestières et fauniques du pays. Leur exploitation abusive constitue une menace réelle de déséquilibre climatique, de perte de la biodiversité et d'appauvrissement accéléré des sols. L'Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF) est un service déconcentré de la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS), sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Elle est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique forestière au niveau régional. Elle exerce les prérogatives de l'Etat dans les domaines de la conservation des sols, de la gestion de la faune et des écosystèmes forestiers.

Les objectifs principaux de la politique forestière sont d'assurer, d'une part, la gestion durable du potentiel forestier et de sa biodiversité et d'autre part, la satisfaction des besoins des populations en biens et services forestiers ainsi que le maintien des équilibres socio-économiques et écologiques des écosystèmes de la région.

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Ce tableau révèle l'évolution du personnel du service des eaux et forêts selon le diplôme obtenu. En effet, de 2014 à 2015, le nombre d'agents des services des Eaux et Forêts de la région de Sédhiou est passé de 22 à 31 soit une progression de l'ordre de 40,9%.

Nous remarquons que les agents techniques des Eaux et forêts sont les plus représentés (au moins 58%) dans les services, par contre, les Ingénieurs des Eaux des Forêts constituent le corps le moins nombreux, car ceux-ci pour la plupart occupent des postes de responsabilité. Les femmes sont minoritaires et ne représentent que 6,5% des agents. Il faut tout de même signaler qu'il n'y a pas d'ingénieurs des travaux et de la protection de la nature.

- **Tableau 9.1: Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service**

Diplômes	Sexe	IREF [1]		Sédhiou		Bounkiling		Goudomp		Région	
		Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	2	2	-	-	1	1			3	3
	Fem.			-	-						
	Total	2	2	-	-	1	1			3	3
ITEF [2]	Masc.	2	2	1	1		1	1	1	4	5
	Fem.										
	Total	2	2	1	1		1	1	1	4	5
ITPN [3]	Masc.	-	-	-	-				-		
	Fem.	-	-	-	-				-		
	Total	-	-	-					-		

Diplômes	Sexe	IREF [1]		Sédhiou		Bounkiling		Goudomp		Région	
		Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Agent technique des Eaux et Forêts	**Masc.**	1		4	7	5	7	3	3	13	17
	Fem.		1								1
	Total	1	1	4	7	5	7	3	3	13	18
Autres (ASP, GEF)	**Masc.**	2	2		2					2	4
	Fem.				1						1
	Total	2	2		3					2	5
Ensemble	**Masc.**	7	6	5	11	6	8	4	4	22	29
	Fem.		1								2
	Total	7	7	5	11	6	8	4	4	22	31

Source : *Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou, 2015*

IREF= Inspection Régionale des Eaux et Forêts
ITEF = Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
ITPN = Ingénieur des Travaux de la Protection de la Nature

IX.2. LES AUTRES INTERVENANTS

Hormis les agents du service des eaux et forêts, d'autres acteurs interviennent dans les départements de la région pour aider les populations, à travers soit par des séances de sensibilisations, la mise en place de projets et programmes de développement, dans le seul but de protéger, restaurer et ou régénérer ce potentiel naturel. Ainsi, le PADEC (Projet d'Appui au Développement économique de la Casamance) à travers ses actions de développement participe à l'aménagement de périmètres forestiers dans la forêt classée du Boudié.

Concernant les départements de Bounkiling et de Sédhiou, le PROGREDE 2 appuie les populations à aménager des territoires forestiers.

Le PAPSEN (Programme d'Appui au Programme national d'Investissement Agricole du Sénégal) quant à lui intervient dans l'aménagement des vallées dans toute la région. Et enfin, le PRODAC (Programme des Domaines Agricoles Communautaires) est implanté dans la zone de SEFA (commune de Kossy) intervient dans le Domaine Agricole Communautaire en aménageant de grandes superficies de terres cultivables, au service des populations et spécifiquement des jeunes.

A côté de ces structures on retrouve aussi le PASAMESOCC (Projet Appui à la Sécurité Alimentaire des Mouvements Economiques Sociaux, Coopérativistes et Communautaires), ENFANCE ET PAIX, le PAM (Programme Alimentaire Mondiale), AIDE ACTION et l'ARD (Agence Régionale de Développement)

Ils interviennent particulièrement dans le reboisement, l'aménagement, la lutte contre les feux de brousse et la formation technique.

- **Tableau 9.2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région**

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc…)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
PADEC (Projet d'Appui au Développement économique de la Casamance)	**Projet**	Reboisement, Aménagement	Forêt Classée de Boudié
PROGEDE 2 (Projet de gestion durable et participative des énergies)	**Projet**	Reboisement, Aménagement	Forêt Communautaire de Boussimballo et Diambaty
PROGEBE (Projet de gestion durable du bétail ruminant endémique)	**Projet**	Lutte contre les feux de brousse	département de Bounkiling
PADERCA (Projet d'Appui au Développement Rural de la Casamance)	**Projet**	Reboisement, Aménagement	Région de SEDHIOU
PASAMESOCC (Projet Appui à la Sécurité Alimentaire des Mouvements Economiques Sociaux, Coopérativistes et Communautaires)	**Projet**	Reboisement, lutte contre les feux de brousse, formation technique	Région de SEDHIOU
ENFANCE ET PAIX	ONG	Reboisement, lutte contre les feux de brousse, formation	Région de SEDHIOU
PAM (Programme Alimentaire Mondial)	Programme	Reboisement, lutte contre les feux de brousse, formation technique	Région de SEDHIOU
WULANAFAA/AG-GRN (Agriculture Gestion des Ressources Naturelles))	**Projet**	Reboisement, lutte contre les feux de brousse, formation,	Forêt Communautaire de Sakar/Oudoucar
AIDE ACTION	ONG	Reboisement, lutte contre les feux de brousse, formation	Région de SEDHIOU
ARD (Agence Régionale de Développement)	Agence	Appuis institutionnels et techniques ; Capacitation des Collectivités et Acteurs locaux	Région de SEDHIOU

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou, 2015

IX.3. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

Vu l'importance des périmètres forestiers qui disparaissent chaque année, ainsi qu'aux conséquences néfastes sur le devenir des sociétés humaines, il importe de prendre des dispositions appropriées pour leur conservation.

IX.3.1. PRESENTATION DU DOMAINE FORESTIER REGIONAL

Dans la région de Sédhiou, le domaine des forêts classées s'étend sur une superficie de 84 493 hectares, répartis comme suit : 62 023 hectares pour les 9 forêts classées dans le département de Sédhiou, et 22 470 hectares pour les 3 forêts classées à Goudomp.

Globalement le taux de classement est de 11,5% et le plus important concerne le département de Sédhiou (8,5 %). C'est seulement dans le Bounkiling qu'il n'y a pas de forêts classées, bien qu'il dispose d'une ressource forestière importante estimée à 279,7 km2.

➢ **Tableau9.3: Situation du domaine classé, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Département Sédhiou	2698,1	9	62023	8,5
Département Bounkiling	279,7	-	-	-
Département Goudomp	1755,2	3	22470	3,1
Région	**7253**	**12**	**84493**	**11,5**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou, 2015

IX.3.2. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

Les feux de bourses constituent un réel danger causant du coup un déséquilibre écologique voire une dégradation de l'écosystème, de par ses effets directs sur l'économie et l'émergence des sociétés humaines.

IX.3.3. LUTTE PREVENTIVE

Pour manifester leur volonté de mettre fin à la dégradation de l'environnement, les autorités, en collaboration avec les populations locales ont mobilisés leurs efforts en mettant sur pieds des comités villageois de lutte contre les feux de brousses. Les autorités de leurs côtés ont apporté leur soutien en équipements, mais faiblement. En effet, en 2015 aucun comité n'a été équipé. Car certains comités sont sous équipés et d'autres n'en dispose même pas.

IX.3.4. LUTTE ACTIVE

Chaque année des milliers d'hectares de forêts partent en fumée, menaçant du coup la diversité biologique du patrimoine forestier de la région de Sédhiou et la vie humaine.

Les feux de brousses répétés ne cessent de transformer les paysages floristiques, détruisant presque tout sur le passage. C'est sur la base de ces menaces que l'idée de la création et la réhabilitation de pare-feu et l'introduction de feux précoces sont mises sur pied pour mieux lutter ces fléaux.

En 2015, le nombre de pare-feux créé dans la région est de 226,6 km, contre 403,3 Km en 2014 soit une baisse de 43,8%.

La création de pare-feux au niveau de Bounkiling est de 50,7% du global en 2015, suivi de Goudomp (34,3%) et celle de Sédhiou (15%).

Seul le département de Goudomp a enregistré une hausse (19,7%) en 2015 par rapport à l'année précédente.

Concernant les feux précoces, on note une régression de l'ordre de 29% en 2015 par rapport à l'année précédente.

- **Tableau9.4: Situation et évolution des pare-feux et feux précoces réalisés par circonscription administrative**

Destinations	Département						Région	
	Sédhiou		Bounkiling		Goudomp			
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Réseau de pare-feux								
Pare-feux ouverts (km)	174,5		66		26	38,8	**266,5**	**38,8**
Pare-feux réhabilités (km)		34		115		34	**0**	**183**
Pare-feux non réhabilités (km)	18,6		79,3		38,8	4,8	**136,8**	**4,8**
Total réseau pare-feux (km)	193,11	34	145,34	115	64,8	77,6	**403,3**	**226,6**
Feux précoces								
Longueur axes routiers traités avec des feux précoces	79						79	
Superficies de forêts traitées avec des feux précoces	-	6617	12010,9	3240,5	7678,7	4110	**19689**	**13967,5**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou, 2015

- **Tableau9.5 42: Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Année 2014		Année 2015	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)
Département Sédhiou	**20**	**2810**	**25**	**5680**
Département Bounkiling	**56**	**14907**	**18**	**5196**
Département Goudomp	**49**	**23610,9**	**20**	**8187**
Région	**125**	**41327,9**	**63**	**19063**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou, 2015

IX.3.5. PRODUCTION DE PLANTS

La coupe de bois non contrôlée, cumulée à la dégradation de plus en plus accrue de l'écosystème, et aux effets mondiaux du changement climatique, nécessite une protection du patrimoine forestier. Suivant cette logique, des plants et des pépinières ont été mise au point par l'ensemble des acteurs de la collectivité (communautés, villageois, privés, individuels et les scolaires).

Pour l'année 2015, la production régionale de pépinières et de plants ont connu respectivement une hausse de 24,6% (101 contre 81 en 2014) et de 59,7% passant de 311009 à 496699.

Aussi, les plus gros producteurs de plants sont les régies et les privées individuelle.

- **Tableau 9.5 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative**

Type de pépinière		Sédhiou		Bounkiling		Goudomp		Région	
		Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Régie	pépinières	2	2	2	3	1	1	5	6
	plants	87810	74979	38317	86414	12000	42596	138127	203989
Villageoises	pépinières	4	4	5	0	0	0	9	4
	plants	9350	4375	2700	0	0	0	12050	4375
Communautaires	pépinières	2	1	0	2	0	0	2	3
	plants	7600	108	0	6899	0	0	7600	7007
Privé/ Projet	pépinières	3	1	2	2	2	2	16	5
	plants	85220	29417	38709	7040	38709	107290	132389	143747
Individuelle	pépinières	12	41	0	18	30	24	42	83
	plants	4600	31819	0	73209	10528	32553	15128	137581
Scolaire	pépinières	7	0	1	0	0	0	8	0
	plants	4435	0	1200	0	0	0	5635	0
Total	pépinières	30	49	10	25	41	27	81	101
	plants	199065	140698	80956	173562	30988	182439	311009	496699

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou, 2015

La répartition du nombre de plants produits selon l'espèce est passée de 176 597 à 333 908 en 2015 soit une augmentation notable de l'ordre de 89% en valeur relative.

- **Tableau9.6: Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation en 2014**

Type de plantation	Espèces				
	Forestières	Fruitières	Fruitières forestières	Ornementales	Total
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Régie	57 123	8770	64870	6240	137 003
Villageois	6950	7800	2700	0	17 450
Communautaire	5800	300	1500	0	7 600
Privé /	77 765	17917	38274	461	134 417
Individuelle	2 555	850	5474	0	8879
Scolaire	4 085	1230	0	350	5665
Total	154278	36867	112818	7051	176597

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou, 2015

La plantation des fruitières forestières représente 48,4% des plants produits en 2015, suivie respectivement des forestières (42,9%), des fruitières (6,7%) et des ornementales (1,8%).

- **Tableau9.7: Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation en 2015**

Type de plantation	Espèces				
	Forestières	Fruitières	Fruitières forestières	Ornementales	Total
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Régie	**61416**	4240	76172	5774	147602
Villageois	5150	100	10195	0	15445
Communautaire	910	1127	4462	254	6753
Privé /	64270	3220	8842	40	76372
Individuelle	11645	13968	62007	116	87736
Scolaire	0	0	0	0	0
Total	143391	22655	161678	6184	333908

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou, 2015

IX.3.6. PLANTATIONS REALISEES

La restauration des périmètres forestiers détruits et/ou la création de secteurs boisés ou même de forets est un processus qui se fait au niveau régional suivant trois mécanismes(en ha) :

-les plantations massives ;
-les plantations linéaires ;
- les plantations de réhabilitation et conservatoires.

L'analyse de la situation et l'évolution des plantations réalisées par circonscription administrative montre une forte hausse des plantations massives de 111%, celles des linéaires et conservatoires et de réhabilitation ont connu une tendance inverse avec des régressions respectivement de 9,7% et 30,7%.

- **Tableau 9.8: Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative**

Type de plantation	Sédhiou		Bounkiling		Goudomp		Région	
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Plantations massives (ha)	170	233	138	77	63,1	327,5	301,5	637,5
Plantations linéaires (km)	37	27	29	24	31,7	37,3	97,8	88,3
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	5	1 ,7	10	37	65,5	17	80,5	55,7

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou, 2015

IX.4. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

IX.4.1. POTENTIEL FAUNIQUE

Le nombre de zones amodiées et leur superficie (en ha) dans la région de Sédhiou restent invariables au cours des deux années 2014 et 2015.

- **Tableau 9.9: Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Nombre de Zones amodiées		Superficie (en ha)	
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Département Sédhiou				
Département Bounkiling	6	6	240447	240447
Département Goudomp	2	2	25000	25000
Région	**8**	**8**	265447	265447

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou, 2015

IX.4.2. RESULTATS DES CAMPAGNES DE CHASSE

Les résultats des campagnes de chasse de la région ont connu une régression de 10,9% en valeur relative passant de 9 735 en 2014 à 8 677 en 2015.

Le nombre de pièces de gibiers à plumes abattus polarise les 95,9% des campagnes de chasse de la région en 2015, suivi respectivement du nombre de chasseurs (3,8%)et du nombre de pièces de gibiers à poils abattus (0,2%)

- **Tableau9.9: Evolution des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative**

Désignation	2014				2015			
	Sédhiou	Bounkiling	Goudomp	Région	Sédhiou	Bounkiling	Goudomp	Région
Nombre de chasseurs	172		26	196	303		26	329
Nb de pièces de gibiers à poils abattus	89		9	98	17		2	19
Nb de pièces de gibiers à plumes abattus	9441		0	9441	6908		1421	8329
Nb de pièces de reptiles abattus	0		0		0		0	0

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou, 2015

IX.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.5.1. ATOUTS

La région présente les formations végétales suivantes :

- la savane arborée au Nord composée d'essences dominées par les combrétacées, les Ficus glumosa, les Parkiabiglobosa et les Pterocarpuserinaceus ;
- la palmeraie qui abrite d'importants peuplements de palmiers à huile (Elaeis guineensis) avec des superficies estimées à environ 25 000 hectares.
- la rôneraie est répertoriée dans les Arrondissements de Djibabouya et Bona. Dans la zone de Diafilon, les coupes clandestines et les effets néfastes des dernières années de sécheresse ont fini de détériorer profondément la rôneraie qui jadis, faisait la fierté de ces localités ;
- la mangrove, localisée dans les Bolongs et le long du Soungrougrou, est composée de Rhizophora racemosa en bordure et d'Avicenianitida en vasière. Suite aux années de sécheresse, elle a presque disparu.

Aussi, importe – t –il de noter que la région de Sédhiou compte 12 forêts classées qui s'étendent sur une superficie de 83 543 ha.

IX.5.2. CONTRAINTES

D'une manière générale, le patrimoine forestier de la région est menacé par l'importance des feux de brousse, l'exploitation abusive des ressources et les péjorations climatiques qui ont des effets néfastes sur l'environnement, la sauvegarde des écosystèmes et la conservation de la biodiversité.

Ainsi, suite aux cycles de sécheresse qui ont marqué la région ces dernières années, l'exploitation forestière s'est largement développée et s'est progressivement positionnée comme alternative économique de plusieurs ménages dans leurs stratégies de survie face à la pauvreté.

IX.5.3. PERSPECTIVES

La gestion des ressources forestières pour la région de Sédhiou pour leur dynamisme ont besoin d'un:

1°) Aménagement et gestion rationnelle des ressources forestières et fauniques de la région :

- Appuyer l'aménagement participatif et intégré des forêts de terroir ;
- Assurer une meilleure conservation de la diversité biologique dans tous les écosystèmes pour la vente du crédit carbone;
- Améliorer la régénération des formations spécifiques (mangrove, bambouseraie, palmeraie et rôneraie).

2°) Renforcement des capacités des Collectivités locales et OCB de la région :

- Assurer une formation adéquate des élus locaux pour une meilleure prise de décision concernant les ressources forestières.
- Renforcer les moyens humains et matériels des CL et autres acteurs ;

3°) Renforcement des capacités d'intervention du Service forestier :

- Renforcer les moyens humains, logistiques et de communication ;
- Appuyer la dotation en semences forestières de qualité.

4°) Développement de la foresterie privée régionale :

- Appuyer l'organisation et la promotion des filières des produits de cueillette ;
- Appuyer la conservation et la transformation des produits forestiers ;
- Faciliter l'accès au financement des activités de GRNE pour les femmes et jeunes.
- Faciliter les processus privés de création de Parcs Animaliers

5°) Développement de la foresterie urbaine et périurbaine :

Réaliser des plantations d'axes routiers.

Chapitre X : ENVIRONNEMENT

L'environnement et les ressources naturelles de la région de Sédhiou se sont fortement dégradés au cours de ces dernières années. Cette dégradation se manifeste par l'infertilité des sols, la raréfaction des ressources végétales et fauniques, la salinisation des ressources en eau dans certains endroits impactant négativement l'agriculture. Par ailleurs, l'insalubrité continue d'augmenter compte tenu de la mauvaise gestion des ordures ménagères et particulièrement les déchets plastiques.

Dans le cadre de la gestion des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), un certain nombre a été enregistré, particulièrement au niveau des communes départementales. Il s'agit de boulangeries, dépôts de gaz, stations-services, de scieries etc. Les ICPE identifiées sont toutes rangées dans la deuxième classe c'est-à-dire présentant moins de dangers et d'inconvénients pour l'environnement.

X.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

X.1.1. LA COLLECTE ET L'EVACUATION DES DECHETS

La région de Sédhiou, à l'instar des autres régions du Sénégal connaît d'énormes difficultés en matière de gestion des déchets ménagers mais aussi des déchets dangereux. Ces difficultés découlent de l'absence de système de gestion écologiquement rationnel. Il convient de rappeler que la région ne dispose pas de décharge contrôlée ou répondant aux normes. Le système de collecte le plus utilisé est le ramassage des déchets par charrettes. Par ailleurs, la Mairie de Sédhiou s'appuie sur le Programme National de Gestion des Déchets (PNGD) dans la collecte et le ramassage des déchets.

X.1.2. LA GESTION DES DECHETS

Les déchets sont généralement stockés dans des dépôts sauvages et le plus souvent dans des carrières en fin d'exploitation.

X.2. GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES

Aucune installation industrielle pouvant faire l'objet de pollutions et de nuisances n'a été enregistrée dans la région de Sédhiou.

La pollution de l'air liée à l'activité automobile n'est pas considérable compte tenu du fait que le parc automobile de la région est relativement faible.

X.3. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Les tendances des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) selon la nature et la classe ont connu une augmentation de 14% durant les deux

années 2014/2015 passant de 14 à 16. Les stations-services occupent la plus grande partie (43,8% du global) suivies des scieries (31,3%).

- **Tableau 10.1: Evolution des ICPE selon la nature et la classe**

Nature ICPE	Classe	Département							
		Sédhiou		Bounkiling		Goudomp		Région	
		Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Scieries	**2ième**	1	1	1	1	3	1	5	5
Stations-services	**2ième**	3	2	2	3	2	2	7	7
Boulangeries	**2ième**	1	1				1	1	2
Dépôts de gaz butane	**2ième**		1	1	1			1	2
Total		5	5	4	5	7	4	**14**	**16**

Source : Division Régionale de l'Environnement et des Etablissement Classés

X.4. ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE)

C'est la première et la principale étude visant la protection de l'environnement dans l'exécution d'un projet. Cette étude permet, au moment des études de faisabilité, de prendre en compte les contraintes environnementales, au même titre que les contraintes techniques, économiques et sociales. Ces données environnementales permettent d'améliorer les choix décisionnels.

Selon les catégories de projets, la législation exige : soit une étude d'impact légère (EIL), soit une étude d'impact approfondie(EIA).

Dans le cas d'une étude d'impact approfondie, une étude de danger est exigée par la règlementation. Cette étude de danger fait l'objet d'un guide méthodologique et a pour finalité d'évaluer les risques que peuvent présenter les installations classées et de proposer des mesures de maitrise correspondantes.

L'évolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative a connu une hausse d'une unité passant de 4 en 2014 à 5 en 2015.Cela est dû à l'augmentation du nombre d'études d'impact environnemental réalisées dans le département Goudomp (passant de 4 en 2014 à 5 en 2015).

- **Tableau 10.2: Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Nombre d'études d'impact environnemental	
	Année 2014	Année 2015
Département Sédhiou	2	2
Département Bounkiling	1	1
Département Goudomp	1	2
Région	**4**	**5**

Source : Division Régionale de l'Environnement et des Etablissement Classés

Chapitre XI : COMMERCE ET ARTISANAT

Le sous-secteur du commerce et de l'artisanat occupent une place significative dans les politiques publiques du gouvernement intégrant des programmes de réduction du chômage et de création d'emploi, surtout dans un contexte régional comme celui de Sédhiou où il y'a une absence totale d'activité industrielle.

C'est pourquoi il est important d'obtenir dans cette région, des informations pertinentes et adéquates pour la prise de bonnes décisions.

Les données analysées dans ce chapitre sont relatives :

Pour le commerce, aux types de marché, aux types de commerce, à l'évolution des stocks de denrées et enfin au contrôle des instruments de mesure.

Pour l'artisanat, au répertoire des corps de métiers, aux infrastructures et à l'effectif des artisans.

XI.1. COMMERCE

Le commerce est un facteur de croissance et joue un rôle de première importance dans l'économie locale de la région de Sédhiou.

XI.1.1. LES MARCHES

En2015, comme en 2014, la région de Sédhiou compte le même nombre de marchés qui est de23 (11 permanents et 12 hebdomadaires).

Goudomp est le département qui en dispose le plus avec 10marchés (05 permanents et 05hebdomadaires) suivi de Bounkiling avec 08 marchés (04permanents et 04 hebdomadaires).

Le département de Sédhiou compte seulement 05 marchés dont 03 permanents et 02 hebdomadaires.

- **Tableau 11.1: Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative**

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Département Sédhiou	**Année 2014**	3	2	**5**
	Année 2015	3	2	**5**
Département Bounkiling	**Année 2014**	3	5	**8**
	Année 2015	3	5	**8**
Département Goudomp	**Année 2014**	5	5	**10**
	Année 2015	5	5	**10**
Région	**Année 2014**	**11**	**12**	**23**
	Année 2015	**11**	**12**	**23**

Source : Service Régional du Commerce de Sédhiou, 2015

XI.1.2. LES COMMERÇANTS

Les commerçants de la région de Sédhiou sont au nombre de 335en 2015 contre 322 en 2014, soit une performance de l'ordre de 4%.

La répartition des commerçants selon le type de commerce qu'ils pratiquent fait ressortir 310 détaillants et 25 demi-grossistes en 2015. On note donc une absence totale de grossistes au niveau de la région.

- **Tableau 11.2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative**

Circonscriptions administratives	Année	½ Grossistes	Détaillants	Total
Département Sédhiou	**Année 2014**	8	124	**132**
	Année 2015	8	127	**135**
Département Bounkiling	**Année 2014**	6	82	**88**
	Année 2015	7	85	**92**
Département Goudomp	**Année 2014**	10	92	**102**
	Année 2015	10	98	**108**
Région	**Année 2014**	**24**	**298**	**322**
	Année 2015	**25**	**310**	**335**

Source : Service Régional du Commerce de Sédhiou, 2015

XI.1.3. LE COMMERCE DES PRINCIPALES DENREES CONSOMMEES

❖ Les stocks

Les stocks des principales denrées consommées selon le produit dans la région ont connu une baisse de 27% passant de 67765 en 2014 à 49745 en 2015.

Les stocks en denrée de l'année 2015 ont été estimés à 33 858 tonnes pour le riz brisé non parfumé, à 251 tonnes pour celui parfumé, à 184 tonnes pour le sucre (dont 114 tonnes de sucre cristallisés), à 214 tonnes pour le lait en poudre, à9815 tonnes pour le ciment SOCOCIM et à 19 055 tonnes pour le gaz butane (dont 16 200 tonnes pour la bouteille de 6 kg).

Il est à noter une forte baisse du ciment du SAHEL de l'ordre de 84,3% qui passe de 16400 en 2014 à 2568 en 2015.

On signale qu'il n'y avait pas de stock d'huile en fût. Ce sont les bidons qui sont transvasés.

- **Tableau 11.3 : Evolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative**

	Départements							
	Sédhiou		Bounkiling		Goudomp		Région	
Produits en Tonne	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Riz brisé parfumé	170	220	5	35	12	46	65	251
Riz brisé non parfumé	13260	15370	6225	9248	8500	10350	24375	33858
Sucre en morceaux	41	54	12	12	15	17	64	70
Sucre Cristallisé	89	94	13	11	17	14	116	114
Lait en Poudre	81	89	71	70	59	63	208	214
Ciment SOCOCIM	5340	5650	4600	4125	285	350	8985	9815
Ciment SAHEL	6170	6266	7000	6804	3160	3600	16400	2568
Gaz Butane de 6 kg	9600	9870	2400	2800	3900	4200	14580	16200
Gaz Butane de 2,7 kg	2400	2550	260	280	312	328	2972	2855
Total	37151	40163	20586	23385	16968	18968	67765	49745

Source : Service Régional du Commerce de Sédhiou, 2015

❖ Les prix

Il ressort du tableau ci-dessous que seuls le riz brisé parfumé et le lait en poudre ont subi des modifications sur leur prix. Les deux produits ont connu une hausse de 28,6% pour le riz brisé parfumé et 7,1% pour le lait en poudre entre l'année 2014 et2015.

Par contre tous les prix des autres produits demeurent constants.

Le riz, l'aliment de base de la population est vendu au kilogramme à 450 FCFA pour le parfumé et 280 FCFA pour le non parfumé durant l'année 2015.

Le lait en poudre reste une denrée de luxe affichant un prix de 3000 FCFA le kilogramme en 2015.

Quant au sucre, le prix est de 800 FCFA pour celui en morceaux et de 600 FCFA pour celui cristallisé.

- **Tableau 11.4:Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative**

Produits en FCFA	Départements							
	Sédhiou		Bounkiling		Goudomp		Région	
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Riz brisé parfumé / kg	350	350	350	450	400	450	350	450
Riz brisé non parfumé / kg	280	280	280	280	280	280	280	280
Sucre en morceaux / kg	800	800	800	800	800	800	800	800
Sucre Cristallisé / kg	600	600	600	600	600	600	600	600
Lait en Poudre / kg	2800	3000	2800	3000	2800	3000	2800	3000
Huile en fût / litre	920	920	900	900	900	900	905	905
Ciment / tonne	72000	72000	72000	72000	80000	80000	74500	74500
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	4270	4270	4270	4270	4350	4350	4295	4295
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	1950	1950	1950	1950	2000	2000	1975	1975

Source : Service Régional du Commerce de Sédhiou, 2015

L'huile en fût, très utilisée par la population de Sédhiou est vendu 905 FCFA le litre au niveau régional, plus chère dans le département de Sédhiou avec un prix de 920 FCFA le litre.

Au-delà des denrées de première nécessité, on a le ciment vendu à 74 500 FCFA/ tonne, le Gaz butane de 6 kg vendu à 4 295 FCFA/bouteille et le Gaz butane de 2,7 kg vendu à 1 975 FCFA/bouteille.

XI.2. LA VERIFICATION DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DE LA QUALITE DES PRODUITS

La plupart des opérations de ventes nécessitent l'utilisation de bons instruments de mesure. Donc ces instruments doivent être soumis à des tests pour vérifier leur fiabilité dans le but d'instaurer un commerce juste et transparent.

XI.2.1. LA VERIFICATION DES INSTRUMENTS DE MESURE

En2015, les instruments de mesure présentés dans la région de Sédhiou sont de l'ordre de 592contre 521 en 2014. Sur le total présenté pour l'année 2015, les 473 sont admis soit les 80%.

Les instruments de mesure testés sont composésde9balances (contre 282 unités en 2014), de 43 bascules (contre 39 unités en 2014), de 208 poids (contre 125 unités en 2014), de 59 distributeurs d'huile comestible (contre 67 unités en 2014) et de 05 distributeurs de carburant (contre 08 unités en 2014).

Il est à noter l'absence totale des distributeurs de lubrifiants dans les instruments de mesure dans la région.

- **Tableau 11.4: Evolution des résultats de la vérification des instruments de mesure**

Instruments de mesure	Année 2014			Année 2015		
	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés
Balances	282	221	61	9	217	80
Bascules	39	32	07	43	38	05
Poids	125	89	36	208	172	36
Distributeurs d'huilecomestible	67	46	21	59	41	18
Distributeursde carburant	08	06	02	05	05	08
Total	**521**	**394**	**127**	**592**	**473**	**147**

Source : Service Régional du Commerce de Sédhiou, 2015

XI.2.2. LE CONTROLE DE LA QUALITE DES PRODUITS

Durant l'année 2015, le Service Régional du Commerce a effectué 456 tests sur les produits, le nombre était porté à 255 en 2014 soit une performance de 78,8%.Les tests ont révélé 247 résultats positifs, soit 54,2 % du nombre total.

- **Tableau 11.5: Evolution des résultats du contrôle de la qualité des produits**

Circonscriptions administratives	Année	Nombre de tests effectués	Résultats positifs	Résultats négatifs
Département Sédhiou	**Année 2014**	112	47	65
	Année 2015	303	143	16
Département Goudomp	**Année 2014**	91	54	37
	Année 2015	90	62	28
Département Bounkiling	**Année 2014**	52	36	16
	Année 2015	63	42	21
Région Sédhiou	**Année 2014**	**255**	**137**	**118**
	Année 2015	**456**	**247**	**65**

Source : Service Régional du Commerce de Sédhiou, 2015

Les tests ont été plus pratiqués dans le département de Sédhiou avec 303 effectués dont 143 résultats positifs suivi du département de Goudomp avec 90 effectués dont 62 positifs. Le département de Bounkiling a le plus petit nombre de tests effectués avec seulement 63 pour 42 résultats positifs.

XI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

Identifier les atouts et potentialités :

- Opportunités de valorisation des ressources locales : anacarde, banane, mangue, miel, orange, citron.
- disponibilité en ressources, en eau pour le développement de l'agriculture.
- disponibilité de marchés permanents et hebdomadaires.
- potentiel de carrefour commercial de la sous-région.

XI.3.2. CONTRAINTES

Identifier les contraintes :

- enclavement de la région
- Déficit en infrastructures de référence fonctionnelles
- Infrastructures routières peu développées.
- pouvoir d'achat faible des populations
- Sous équipements des producteurs

XI.3.3. PERSPECTIVES

Identifier les perspectives :

- développement d'unité agroindustriel.
- Des niches d'emplois non exploités dans les ressources agrosylvopastorales
- Mise en place d'une centrale électrique.
- Mise en place des domaines agricole communautaires

XI.4. ARTISANAT

L'artisanat se définit comme l'activité de production de produits ou services grâce à un savoir-faire particulier et hors contexte industriel. Ce secteur très présent dans la région de Sédhiou occupe une place importante dans l'économie de la région.

XI.4.1. LES INFRASTRUCTURES

Dans la région de Sédhiou, côté infrastructures, aucun village artisanal n'a été créé en 2014 et 2015.Le secteur souffre de l'absence de villages artisanaux. Cet état de fait est un facteur qui freine l'économie locale de la région.

XI.4.2. LES ARTISANS INSCRITS A LA CHAMBRE DE METIERS

Dans la région, on n'observe que seules les entreprises individuelles ont un apport sur la production, les services et l'art pour les années de 2014 et de 2015.

La production, les services et l'art en2015 ont enregistré respectivement des performances de l'ordre de 60 unités, 30 unités et 1 unité comparé à l'année précédente.

La région de Sédhiou compte au total 155 artisans nouvellement inscrit en 2015, or en 2014 il y'avait 64 inscrits soit une forte augmentation de 142%, dont 90pour le département de Sédhiou, 40 à Goudomp et 25 à Bounkiling.

Tous les nouveaux inscrits sont des individus disposant d'une entreprise à caractère individuel. Aussi, le secteur de la production est dominant, suivi de quelques activités de services.

Il est à noter l'absence totale de GIE au niveau de la région.

- **Tableau 11.6: Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Section	Entreprise individuelle		G.I.E.		Total	
		Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Département Sédhiou	Production	44	56	0	0	44	56
	Service	6	30	0	0	6	30
	Art	6	4	0	0	6	4
Département Bounkiling	Production	2	22	0	0	2	22
	Service	0	2	0	0	0	2
	Art	0	1	0	0	0	1
Département Goudomp	Production	6	34	0	0	6	34
	Service	0	4	0	0	0	4
	Art	0	2	0	0	0	2
Total	Production	52	112	0	0	52	112
	Service	6	36	0	0	6	36
	Art	6	7	0	0	6	7

Source : Chambre de Métiers de Sédhiou, 2015

XI.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

Ce secteur est caractérisé par son poids démographique avec une frange importante de la population qui y tire l'essentiel de leur revenu à partir de l'exercice d'un métier artisanal (population estimée par la chambre de métiers à 200 maitres artisans, artisans et compagnons).

XI.5.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Une multitude d'entreprises artisanales ;
- une diversité des activités artisanales ;
- une facilité d'accès au secteur et peu de barrières à l'entrée;
- un maillage du territoire régional par des unités de production artisanales;
- un apprentissage et formation des jeunes ainsi que le perfectionnement des adultes ;
- un des piliers de l'affirmation socio culturelle.

XI.5.2. CONTRAINTES

- Insuffisance des moyens de production des entreprises artisanales ;
- inadaptation du financement du secteur artisanat ;
- Réticence pour le crédit bancaire (condition hors de portée des artisans);
- Insuffisance du niveau de qualification professionnelle ;
- Problème de reconnaissance officielle de la formation et du perfectionnement dans les entreprises artisanales (par un diplôme);
- Méconnaissances des risques professionnels ;
- couverture sociale très limitée ;
- difficultés d'approvisionnement en matière d'œuvre ;
- difficultés d'accès aux marchés publics et à d'autres débouchés ;
- Inexistence de village artisanaux et de zones artisanales pour l'implantation d'un grand nombre de micros et petites entreprises artisanales.

XI.5.3. PERSPECTIVES

- Accroitre la représentativité de la chambre de métier par le biais de l'information et la sensibilisation auprès des artisans et des autorités ;
- Poursuivre les programmes d'investissement au niveau de la chambre de métiers pour rendre cette institution beaucoup plus attractive ; offrir la possibilité aux artisans, compagnons et organisations professionnelles d'artisans des espaces appropriés pour l'exercice de leur profession ;
- Favoriser l'élévation du niveau de qualification des artisans (intensifier les démarches pour l'exécution d'un programme de renforcement des capacités des artisans ;
- Favoriser l'émergence des initiatives collectives ;
- Favoriser la création de mutuelle d'épargne et de crédit ;
- Faciliter l'accès de artisans aux marchés publics ;
- Procéder à la validation et à la certification de la formation et l'apprentissage dans les entreprises artisanales ;
- Veiller à une application souple du code forestier en rapport avec le ministre de l'environnement ;
- Encourager la participation des artisans aux foires et autres manifestations commerciales ;
- Assurer avec le soutien de la direction de l'artisanat, le financement d'un centre d'hébergement et de restauration dans l'enceinte de la chambre de métiers.

Chapitre XII : EMPLOI ET TRAVAIL

L'emploi est la pierre angulaire du développement économique d'un pays. En effet, il est facteur de stabilité sociale et de génération de revenus. La résorption du chômage est cœur des politiques de l'Etat du Sénégal. Ces politiques ne peuvent être bien menées sans une connaissance éclairée du marché de l'emploi. C'est le défi que l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie compte relever avec l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES).

Le chapitre analyse le secteur en commençant par la force de travail de la région ensuite il aborde la marché économique avant de terminer, enfin, par le diagnostic du secteur.

XII.1. FORCE DE TRAVAIL

XII.1.1. POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER

La population en âge de travailler c'est-à-dire celle qui est âgée de 15 ans et plus s'établit à 254 270 en 2015. La répartition de cette population par groupe d'âge quinquennal fait ressortir une prédominance de la tranche [15-20[avec 25,0% contre 13,6% pour [20-25[et 13,0% [25-30[. Comparé à la région de Sédhiou, le niveau national se situe respectivement à 18,9%, 14,3% et 12,4%.

Tableau 12.1 : répartition de la population en âge de travailler par groupe d'âges quinquennaux

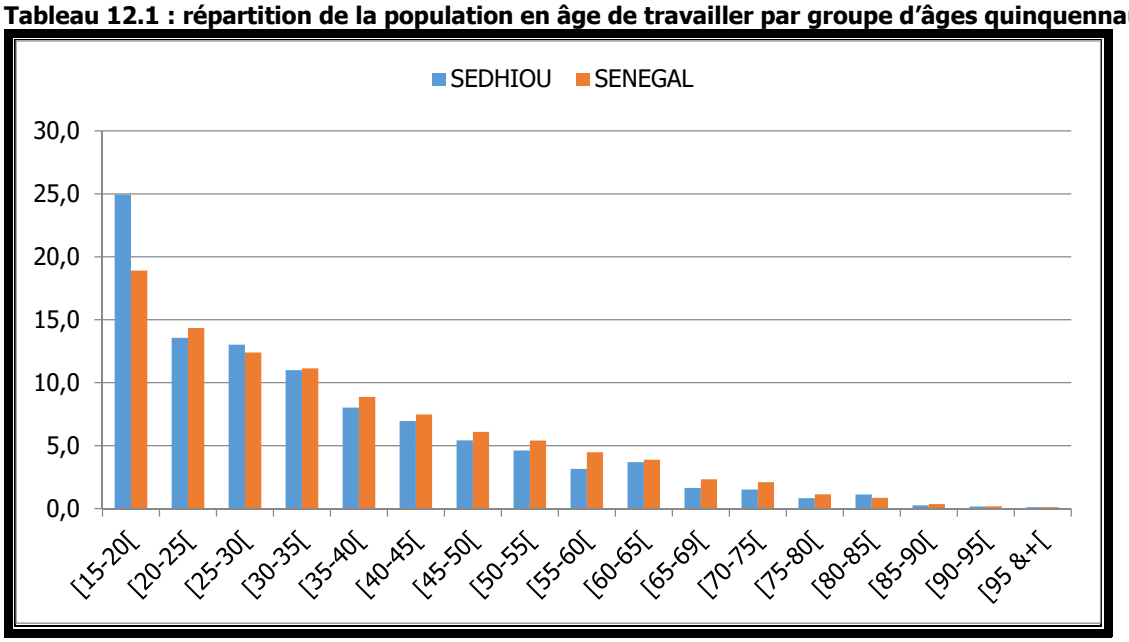

Source : ENES, 2015

XII.1.2. POPULATION ACTIVE

Ce taux désigne le rapport entre les actifs ou main-d'œuvre et la population en âge de travailler c'est-à-dire âgée de 15 ans ou plus .Le niveau d'activité habituelle fait référence aux 12 derniers mois. Ledit rapport est évalué à 42,8% à Sédhiou ce qui place la région à la dernière place.

Tableau 12.2 : Répartition du taux d'activité habituelle selon la région

Régions	Taux d'activité habituelle 15 ans et +
DAKAR	62,1
ZIGUINCHOR	68,0
DIOURBEL	58,1
SAINT-LOUIS	47,3
TAMBACOUNDA	62,1
KAOLACK	43,4
THIES	62,5
LOUGA	70,6
FATICK	61,7
KOLDA	70,1
MATAM	45,2
KAFFRINE	77,6
KEDOUGOU	47,6
SEDHIOU	**42,8**
SENEGAL	**59,6**

Source : ENES, 2015

XII.1.3. OCCUPATION

Cet indicateur mesure la part des personnes occupées au cours des 12 derniers mois c'est-à-dire ayant un emploi parmi les personnes en âge de travailler à savoir celles ayant au moins 15 ans. Le taux d'occupation s'établit à 30,0% dans la région contre une moyenne nationale de 51,9%.

Les possibilités de trouver un emploi sont moindres dans la région qui est dépourvue d'industries et services pourvoyeurs d'emploi. L'agriculture, l'élevage et la pèches sont les principaux secteurs créateurs d'emplois.

Tableau 12.3: Répartition du taux d'occupation habituelle selon la région

Régions	Taux d'occupation pour les 15 ans et +
DAKAR	53,1
ZIGUINCHOR	62,7
DIOURBEL	44,9
SAINT-LOUIS	41,8
TAMBACOUNDA	57,5
KAOLACK	35,0
THIES	53,4
LOUGA	68,2
FATICK	57,6

Régions	Taux d'occupation pour les 15 ans et +
KOLDA	66,8
MATAM	39,0
KAFFRINE	75,5
KEDOUGOU	36,7
SEDHIOU	30,0
SENEGAL	**51,9**

Source : ENES, 2015

XII.1.4. CHOMAGE

Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 15 ans ou plus. Le taux de chômage atteint 24,3% soit 8,6 points de plus que le niveau national. Ce niveau classe la région à la 13ème place derrière Kédougou (26,3%).

Tableau 12.4: Répartition du taux de chômage selon la région

Régions	Taux de chômage pour les 15 ans et +
DAKAR	16,8
ZIGUINCHOR	9,3
DIOURBEL	23,4
SAINT-LOUIS	16,4
TAMBACOUNDA	9,7
KAOLACK	21,8
THIES	17
LOUGA	7,9
FATICK	9,8
KOLDA	7,9
MATAM	14,3
KAFFRINE	13,4
KEDOUGOU	26,4
SEDHIOU	24,3
SENEGAL	**15,7**

Source : ENES, 2015

XII.2. ACTIVITE ECONOMIQUE

XII.2.1. OUVERTURE D'ETABLISSEMENT

Au cours de l'année 2015, 14 établissements ont été ouverts dans la région pour 87 emplois générés soit une moyenne de 6 travailleurs par structure. Le poids de la région, par rapport au niveau national, reste faible en termes d'ouvertures (1,0%) de créations d'emplois (1,4%).

Tableau 12.5: Etablissements ouverts et emplois générés dans la région en 2015

ITSS	Etablissements ouverts		Emplois générés		Moyenne Tr/etb
	Nombre	%	Nombre	%	
Sédhiou	14	1,0%	87	1,4%	6,2
Sénégal 2015	**1459**	**100%**	**6265**	**100%**	**4,3**
Sénégal 2014	**1387**		**5748**		4,1

Source : rapport des statistiques du travail de la Direction Générale du Travail et de la Sécurité Sociale, 2015

XII.2.2. FERMETURE D'ETABLISSEMENT

Au niveau national, 273 établissements ont fermés en 2015 contre 252 en 2014. Pour la région la statistique se chiffre à 4. Ces fermetures ont engendré des pertes d'emplois qui atteignent 18 soit 4 emplois perdus par établissement.

Tableau 12.6: Bilan des établissements fermés et des emplois perdus par région

Région	Etablissements fermés		Emplois perdus		Moyenne
	Nombre	%	Nombre	%	
Sédhiou	4	1,5%	18	1,3%	4,5
Total général	**273**	100%	**1396**	100%	5,1
Total 2014	**252**		**966**		3,8

Source : rapport des statistiques du travail de la Direction Générale du Travail et de la Sécurité Sociale, 2015

XII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Variété des initiatives surtout dans l'agriculture, le commerce et la restauration ;
- Disponibilité de la main d'œuvre.

XII.3.2. CONTRAINTES

- Manques d'information sur les conditions d'ouverture d'un établissement ;
- Manque de formation de la main d'œuvre.

Chapitre XIII : SPORTS

Ce chapitre passe en revue les infrastructures et les associations dans le secteur. Il propose une photographie instantanée des infrastructures existantes ainsi que du nombre d'associations déclarées dans la région.

Il s'agit donc d'intensifier l'offre infrastructurelle et les équipements concordants pour permettre un épanouissement de cette jeunesse et des ces structures associatives.

XIII.1. SITUATION DU SECTEUR

XIII.1.1. LES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUEES

Les sports de vacances représentent la plus grande partie des activités sportives avec ses 425 clubs suivis du football (la pratique du football pendant les « Navétanes » est exclue) avec ses 20 clubs.

➢ **Tableau 13: Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région**

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Nb de licenciés (dont nb de filles)	observations
Athlétisme	**Ligue régionale**	**1**	**097**	
Football	**Ligue régionale**	**20**	**932** *(dont **49** filles)*	La pratique du football pendant les « Navétanes » est exclue
Basketball	**Ligue régionale**	**4**	**89** (*dont **17** filles*)	
Handball	**Ligue régionale**	**2**	**35** (*dont **15** filles*)	
Volleyball	**Collectif de Gestion**	**1**	**0**	Ce collectif gère la pratique du volleyball en attendant la régularisation des Clubs en instance
Arts martiaux (*Karaté, Taekwondo et Viet Vo Dao)*	**Collectif de Gestion**	**5**	**27**	Ce collectif gère les arts martiaux en attendant la régularisation des Clubs en instance Ici les licences sont appelées *Passeports*
Randonnée pédestre	**Comité de Gestion**	**1**	**0**	En instance de régularisation
Sport travailliste	**Comité de gestion**	**8**	**0**	Le joueur est identifié par carte d´identité vu que son nom est inscrit sur une liste authentifiée par son chef de corporation.
Lutte	**Comité de gestion**	**2**	**10**	Les lutteurs sont titulaires d´une licence d´amateur. Ici les clubs sont dénommés *Ecuries*
Sports de vacances	**ORCAV**	**425**	**10 366**	Toutes Catégories confondues

Source : Régional des Sports de Sédhiou, 2015

XIII.1.2. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Il ressort de ce tableau que la région dispose de 87 structures à vocation sportive. L'essentiel de ces structures sont des terrains vagues (45). Toutefois, on dénombre 12 terrains clôturés, 11 plateaux multifonctionnels, 3 arènes de lutte, 2 terrains de basket, etc.

- **Tableau 13.2: Répartition du nombre d'infrastructures sportives de la région**

Stade et terrain clôturés	Plateau Multifonctionnel	Terrain de football	Terrain de basketball	Terrain de handball	Terrain de volleyball	Terrain vague	Arène de lutte	Dojo	Total
12	11	7 (terrains aménagés)	2	1	3	45	3	3	87

Source : Service Régional des Sports de Sédhiou, 2015

La région étant encore dépourvue de stade régional, 3 stades municipaux en forme de terrains clôturés y existent. La situation de 2014 est identique à celles de 2015.

- **Tableau 13.3: Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Année	Stades municipaux	Total
Département Sédhiou	**Année 2014**	**1** (*terrain clôturé en réhabilitation)*	**1**
	Année 2015	**1** (*terrain clôturé)*	**1**
Département Bounkiling	**Année 2014**	**1** (*terrain clôturé)*	**1**
	Année 2015	**1** (*terrain clôturé)*	**1**
Département Goudomp	**Année 2014**	**1** (*terrain clôturé)*	**1**
	Année 2015	**1** (*terrain clôturé)*	**1**
Région	**Année 2014**	**3**	**3**
	Année 2015	**3**	**3**

Source : Service Régional des Sports de Sédhiou, 2015

XIII.1.3. LES ASSOCIATIONS ET CENTRES DE FORMATION SPORTIVE

Le nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative au niveau de la région de Sédhiou est constant 453 au cours des deux années 2014 et 2015.

- **Tableau 13.4 : Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative**

Type	Département Sédhiou		Département Bounkiling		Département Goudomp		Région	
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
ASC[1]	180	180	125	125	120	120	425	425
Equipe de football	8	8	0	0	12	12	20	20
Equipe de basketball	1	1	0	0	1	1	2	2
Equipe de handball	1	1	0	0	0	0	1	1
Club de karaté	1	1	0	0	1	1	2	2
Club de Taekwondo	1	1	0	0	0	0	1	1
Club d'Athlétisme	1	1	0	0	0	0	1	1
Club de Viet vodao	1	1	0	0	0	0	1	1
Total	194	194	125	125	134	134	453	453

Source : Service Régional des Sports de Sédhiou, 2015

XIII.1.3.1. LES PRATIQUANTS

Les sports de vacances représentent les 90% des activités sportives de la région suivi du football avec ses 8%.

- **Tableau 13.5: Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe**

Disciplines sportives	Année 2015		
	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés
Athlétisme	7	0	7
Football	883	49	932
Basketball	72	17	89
Handball	20	15	35
Karaté	19	19	19
Taekwondo	8	8	8
Sports de vacances	10 366	10 366	10 366

Source : Service Régional des Sports de Sédhiou, 2015

XIII.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIII.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Une population composée en majorité de jeunes ;
- L'existence d'un service Régional et de Services Départementaux ;
- La collaboration est possible entre le Service des sports et certains acteurs du mouvement associatif dans la gestion de la pratique sportive
- L'organisation régulière de compétitions sportives, notamment dans le domaine du handball, du football avec le championnat civil et du championnat populaire appelé « Navétanes »
- La bonne prestation des clubs sportifs, surtout dans le domaine du handball avec le Sédhiou Handball Club (SHBC) et dans le domaine du football avec l'UCAS qui ont tous accédé en première division. A cela s'ajoute la récente victoire du Tessito Réal de Marsassoum qui a remporté la coupe du Sénégal 2012 et sa qualification à la finale de la même coupe en 2013) ;

XIII.2.2. CONTRAINTES

- L'inexistence d'un stade régional, départemental et communal ;
- Le déficit de mobilité urbaine et rurale dû à l'enclavement de la région ;
- Le manque de personnel technique et administratif au niveau des Services Départementaux et du Service Régional des Sports ;
- Le manque de locaux ou siège pour abriter les structures du mouvement associatif ;
- Le manque de structures de détection, de formation et de suivi des jeunes sportifs ;

XIII.2.3. PERSPECTIVES

- Dans le cadre des programmes de l'Etat dans domaine du sport, il est prévu la construction d'un stade régional à Sédhiou.

Chapitre XIV : POSTE ET SFD

La région n'est pas bien dotée en structures bancaires. On compte un seul établissement bancaire pour toute la région. Le reste du réseau financier est constitué d'institutions de micro finance et du groupe La poste.

XIV.1. COUVERTURE

Ce tableau fait un diagnostic de l'évolution de bureaux de postes implantés et de boites de postes créées. Entre 2014 et 2015, le nombre bureaux de poste et le nombre de boites postales installées sont constants (7 et 60 respectivement). Par contre, le nombre de boites postales attribuées est passé de 322 en 2014 à 353 en 2015 soit une augmentation de 9,6%.

- **Tableau 14.1: Evolution du nombre de bureaux de poste et de boîtes postales par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Année	Nb bureaux de poste	Nb boites postales installées	Nb boites postales attribuées
Département Sédhiou	**Année 2014**	3	40	235
	Année 2015	3	40	254
Département Bounkiling	**Année 2014**	1	50	15
	Année 2015	1	50	15
Département Goudomp	**Année 2014**	3	150	72
	Année 2015	3	150	84
Région	**Année 2014**	7	60	322
	Année 2015	7	60	353

Source : La Poste de Ziguinchor, 2015

XIV.2. MANDATS EMIS

Ce tableau dresse l'évolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent et par circonscription administrative. Ce montant est passé de 703 726 110 FCFA en 2014 à 572 160 230 FCFA en 2015 soit une baisse de l'ordre de 18,7%.

Toutes les structures de transfert d'argent ont connu cette tendance baissière sauf WESTERN UNION qui a vu son montant passer de 2 204 250 FCFA en 2014 à

3 725 980 FCFA en 2015

- **Tableau 14.2: Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative**

Structures de transfert d'argent	Département Sédhiou		Département Bounkiling		Département Goudomp		Région	
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Poste-One[1]	254236450	21094680	5424990	4821020	110349675	9090375	418835625	35057375
Versement sur compte CCP[2]	12965420	11034290	22456780	1890760	106050	880950	252711480	20242460
CNE[3]	1839040	10450875	3782905	276510	62040	4143890	28373705	17359865
WESTERN UNION	213450	191020	590250	810480	140550	10530	2204250	3725980
MONEY EXPRESS	450.250	41050	12500	65.450	325.80	29860	901050	774550
Total	402944750	334061275	81204835	70751990	218876925	184357665	703726110	572160230

Source : La Poste de Ziguinchor, 2015

XIV.3. MANDATS PAYES

L'évolution du montant des mandats payés par la poste montre une baisse globale de près de 18,7% entre ces deux années. Cette diminution est imputable à la baisse enregistrée dans certaines postes tels que Poste One (42,9%) et Money Express (55,8%). On note cependant une forte hausse (671,3%) des mandats payés via TFP1.

CCP : Centre de Chèques Postaux

CNE : Caisse Nationale d'Epargne

- **Tableau 14.3: Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative**

Structures de transfert d'argent	Dpmt Sédhiou		Dpmt Bounkiling		Dpmt Goudomp		Région	
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Poste-One[1]	654320980	590654190	6578930	4840125	45672190	32087560	1176832180	959929915
Rembours ; sur compte CCP[2]	34298070	20654940	4789040	4269050	21060945	188749350	601472045	432094790
CNE[3]	21076580	185749250	4287500	3987190	190750590	175769050	444391390	40139020
WESTERN UNION	49458390	4690750	12579050	957850	3890370	3129050	10937810	87769750
MONEY EXPRESS	2245010	1879030	245070	197580	15478905	13421760	40379705	34187860
RIA	1576550	14780305	345070	2875690	10972980	1060975	30189180	28256870
BRED	5769980	743980	1678990	1412320	478050	494310	12229470	13795220
Total	1301511450	1064969535	176714140	146804835	928206190	745650335	2406431780	1957424605

Source : La Poste de Ziguinchor, 2015

XIV.4. ORIGINE ET DESTINATION DES MANDATS

L'analyse de l'évolution du montant des mandats émis et payés par la poste selon la provenance montre une faible diminution de 0,5% entre 2014 et 2015. Cette légère baisse est parfaitement expliquée par les baisses conjuguées des montants provenant du Sénégal (8,9%) et du reste du monde (1,6%). Aussi, pour l'année 2015 par exemple, le département de Sédhiou concentre 42% des flux, suivi de Goudomp (30%) puis de Bounkiling (28%). Les flux financiers provenant du reste du monde représentent 81% du total, tandis que ceux allant au reste du monde ne sont que de 51%.

L'évolution des flux financiers de la Poste par destination a la même tendance baissière (6,9%). Une baisse qui s'explique par la diminution des flux aussi bien département pour l'année 2014 montre que Sédhiou concentre la moitié des flux (50%) suivi de Goudomp (27%) puis de Bounkiling (23%).

- **Tableau 14.4: Evolution du montant des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination, par circonscription administrative**

Désignation		Département Sédhiou		Département Bounkiling		Département Goudomp		Région	
		Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Provenance	Sénégal	402281050	331740575	80489585	69876060	217150575	183053765	70620810	56765970
	Reste du monde	66370	232070	715250	875930	1726350	130390	310530	450530
	Total	402944750	334061275	81204835	70751990	218876925	184357665	703726110	572160230
Destination	Sénégal	1208067480	977058380	15655470	130962525	858073435	58539400	2222695615	1793414815
	Reste du monde	93443970	87911155	20159440	15842310	70132755	160256335	183736165	16409790
	Total	1303511450	1064969535	176714140	146804835	928206190	745650335	2406431780	1957424605

Source : La Poste de Ziguinchor, 2015

XIV.5. TRAFIC POSTAL

L'analyse du trafic postal par nature montre que toutes les rubriques ont évolué positivement entre 2014 et 2015. Parmi ces hausses les plus significatives sont celles des Paquets Recommandés Reçus (22%) et des colis reçus (19%).

- **Tableau 14.5: Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative**

Désignation	Département Sédhiou		Département Bounkiling		Département Goudomp		Région	
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Dépêches Expédiées	444	456	148	152	444	456	1036	1064
Dépêches Reçues	444	456	148	152	444	456	1036	1064
Lettres Recommandées Expédiées	1348	1290	398	426	1290	1460	3036	3176
Lettres Recommandées Reçues	1635	1620	540	670	1538	1675	3713	3965
Paquet Recommandé Expédié	321	345	127	132	376	398	824	875
Paquet Recommandé Reçus	275	280	90	120	219	256	584	656
V.D. Expédiées	28	32	9	10	21	26	58	68
V.D. Reçues	20	26	12	15	19	22	51	63
Colis Expédiés	12	13	3	5	13	17	28	35
Colis Reçus	65	84	28	31	67	76	160	191
E.M.S. Expédiés	0	0	0	0	0	0	0	0
E.M.S. Reçus	12	15	2	5	9	8	23	28

Source : La Poste de Ziguinchor, 2015

XIV.6. SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

XIV.6.1. Couverture en SFD de la région

Aucune nouvelle structure faitière n'a été enregistrée entre 2014 et 2015. Cependant, 5 affiliations sont obtenues en 2015 contre 14 Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit (IMCEC) isolées.

- **Tableau 14.6 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature, par circonscription administrative**

Nature SFD	Nombre SFD inscrits		
	2014	2015	Variation %
Faitière	0	0	nd
Sfd affiliés	0	5	100
IMCEC isolées	0	14	100
Sfd inscrits	0	19	100

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés, 2015

Les SFD inscrits ont fortement augmenté en passant de 0 à 19 en 2015.

Pour ce qui est des sociétaires, ils se chiffrent à 35 972 dont 17 487 hommes (48,6%) contre 13 954 femmes et 3 531 pour les personnes morales.

Selon les départements, Sédhiou prédomine avec 47,6% des sociétaires ; il est suivi par Goudomp (28,7%) et Bounkiling (23,7%).

- **Tableau 14.7 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	2014				2015				Variation %			
	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total
Sédhiou	6547	6047	1966	14560	7792	7086	2255	17133	19,0	17,2	14,7	17,7
Bounkiling	3049	3227	1019	7296	3773	3599	144	8516	23,7	11,5	-85,9	16,7
Goudomp	4934	2578	1020	8532	5922	3269	1132	10323	20,0	26,8	11,0	21,0
Région	14530	11852	4005	30388	17487	13954	3531	35972	20,4	17,7	-11,8	18,4

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés, 2015

De 30 388 en 2014, le nombre de sociétaires passe à 35 972 en 2015 soit une hausse de 18,4%. L'effectif des adhérents hommes a connu une augmentation 20,4% contre 17,7% chez les femmes. En revanche pour les personnes morales, l'effectif des adhérents de 2015 est moins important que celui de 2014 (baisse de 11,8%).

Le tableau suivant montre qu'un montant de 3 498 535 697 FCFA a été collecté en 2015. L'essentiel de cette somme provient des femmes (2 015 844 188 FCFA) soit 57,6% contre 33,9% pour les hommes et 8,5% pour les personnes morales.

L'encours de crédit s'établit à 5 435 573 346 FCFA dont 2 279 429 650 FCFA pour les hommes et 2 517 034 755 FCFA pour les femmes. Pour les crédits accordés, la somme atteint 2 791 563 773 FCFA.

- **Tableau 14.8 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence**

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2014	2015	Variation %
Epargne collectée	Epargne collectée	2 854 817 087	3 498 535 697	22,5
	Hommes	820 564 856	1 187 057 852	44,7
	Femmes	1 483 007 406	2 015 844 188	35,9
	Personnes morales	551 244 825	295 633 657	-46,4
Encours de crédit	encours de crédit	5 096 942 762	5 435 573 346	6,6
	Hommes	1 924 176 287	2 279 429 650	18,5
	Femmes	2 552 783 211	2 517 034 755	-1,4
	Personnes morales	619 983 264	639 108 941	3,1
Crédits accordés	montant des crédits accordés	2 739 826 534	2 791 563 773	1,9
	Hommes	1 856 658 084	1 820 033 894	-2,0
	Femmes	555 373 441	571 427 938	2,9
	Personnes morales	327 795 008	400 101 941	22,1

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés, 2015

Chapitre XV : TRANSPORT

La situation globale des infrastructures de transport routières et maritimes dans la région n'est pas très reluisante.

En matière de transport terrestre, les déplacements à l'intérieur de la région de

Sédhiou se font principalement à travers la RN4, la RN6 en réhabilitation et la RN12, bien qu'il existe des tronçons bitumés tels que Kolda - Diendé et Sédhiou -Carrefour Diaroumé – Sénoba. Aussi les pistes Sédhiou-Djirédji - Marsassoum, et Saré Alkali-Boghal requièrent un entretien régulier. En outre, de part et d'autre des routes bitumées et des pistes de production, il existe plusieurs sentiers qui desservent les gros villages et certains sites de production, mais qui n'ont pas bénéficié de construction, malgré leur importance économique et sociale.

Aussi, pour une région, dont les territoires sont séparés, entrecoupés par des cours d'eau, le défaut de systèmes modulaires de transport fluvial performants, constitue un réel handicap. La traversée au niveau du fleuve Casamance et du Soungrougrou est assurée par des pirogues motorisées souvent vétustes et sans gilets de sauvetage.

La caractéristique fondamentale de ces points de traversée est l'absence d'ouvrage d'accostage. Seuls les points de traversée de Sédhiou - Sandiniéry et Marsassoum - Diéba disposent de quais et de Bacs. Enfin, bien que ces cours d'eau offrent d'importantes possibilités de navigation sur une bonne partie du territoire avec 19 points de traversée, la plupart d'entre eux ne sont pas agréés.

La principale contrainte à la mobilité dans la région de Sédhiou est son enclavement interne et externe. D'autres facteurs concourent à ces difficultés dans la mobilité, ce sont:

- le faible raccordement aux autres régions et pays limitrophes ;
- le déficit de voies de communication routière praticables et l'insuffisance chronique des moyens de transport fluvial adaptés ;
- des voies latéritiques très dégradées en lieu et place de réseaux routiers interurbains ;
- le déficit de points d'accostage au niveau du transport fluvial;
- à l'absence de points de rupture de charge entre les voies fluviales et les axes routiers qui réduisent l'impact potentiel de ce type de trafic sur la mobilité des biens et des personnes ;
- à la faiblesse du transport aérien car il existe un seul aérodrome (à Diendé) et il est configuré pour accueillir de tout petits avions.

Les principaux défis à relever dans ce domaine à Sédhiou sont:

- le désenclavement de la région par la construction dans l'urgence du pont de

- Gambie ou en améliorant les voies de contournement;
- l'amélioration des transports routiers (construction et réhabilitation des routes),
- fluvial (augmenter les bacs et pirogues) et aérien (construire des aérodromes).

XV.1. INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Le réseau routier de la région n'a connu aucune évolution notable durant les années 2014 et 2015 en matière de bitumage (302 km). Il a une longueur estimée à 1495 km, bitumé à 20,2%. Dans ce total, les routes appartenant au réseau classé (routes nationales, routes régionales, routes départementales et voirie urbaines) sont déterminées sur la base de la nouvelle classification qui date de 2012 ; les routes non classées quant à elles, sont tirées d'un inventaire des pistes de production (hors réseau classé) de la région qui a été fait par le conseil régional avec l'aide du Service Régional des Routes et l'ARD.

Le réseau se compose comme suit :

- 354 Km de routes nationales dont 300 km sont bitumées soit 84,7% ;
- 202 Km de routes régionales non bitumées (en latérite ou en terre) ;
- 363 Km de routes départementales non bitumées (en latérite ou en terre) ;
- 64 Km de voiries urbaines non bitumées ;

509 km de routes non classées et non bitumées (en latérite ou en terre).

- **Tableau 15.1: Situation et évolution du réseau routier par circonscription administrative**

Classification des routes	Type de routes	Sédhiou		Bounkiling		Goudomp		Région	
		Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Nationales	Bitumées (km)	95	95	94	94	111	111	300	300
	Non bitumées (km)	54	54	0	0	0	0	54	54
	Total (km)	149	149	94	94	111	111	354	354
Régionales	Bitumées (km)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Non bitumées (km)	88	88	114	114	0	0	202	202
	Total (km)	88	88	114	114	0	0	202	202
Départementales	Bitumées (km)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Non bitumées (km)	117	117	135	135	111	111	363	363
	Total (km)	117	117	135	135	111	111	363	363
Non classées	Bitumées (km)	2	2	0	0	0	0	2	2
	Non bitumées (km)	165	165	194	194	150	150	509	509
	Total (km)	167	167	194	194	150	150	511	511
Voiries urbaines	Bitumées (km)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Non bitumées (km)	19	19	13	13	33	33	64	64
	Total (km)	19	19	13	13	33	33	64	64
Ensemble	Bitumées (km)	97	97	94	94	111	111	302	302
	Non bitumées (km)	443	443	456	456	294	294	1193	1193
	Total (km)	540	540	550	550	405	405	1495	1495

Source : Ageroute de Ziguinchor, 2015

Le tableau qui suit donne la situation des projets en cours dans la région dans le secteur routier. Au total, cinq pistes d'une longueur de 90,1 km y sont en cours de construction.

- **Tableau 15.2: Projets en cours dans la région**

Nature	Linéaire (km)	Département
Piste Kéréwane – Boussimballo	21	Sédhiou
Piste Diaroumé – Toubamoricounda	29,5	Bounkiling
Piste Sénoba – Sassita	14	Bounkiling
Piste Médina Wandifa - Djinani	25	Bounkiling
Préfecture – Débarcadère	0,6	Sédhiou
TOTAL	**90,1**	

Source : Ageroute de Ziguinchor, 2015

XV.1.1. Diagnostic

XV.1.2. Atouts

Les principaux atouts du transport sont :

- La situation géographie de région;
- La demande importante en transport interurbain et intra-urbain ;
- L'existence de vélos-taxis ;

XV.1.3. Contraintes

Les principales contraintes du transport sont :

- L'insuffisance des pistes de production ;
- La méconnaissance du code de la route par les conducteurs de vélos taxis ;
- Le coût élevé du transport.

Chapitre XVI : CULTURE

Malgré l'organisation de journées culturelles de dimension internationale à Sédhiou et l'organisation récente du festival Balenbugër, le potentiel culturel de Sédhiou reste faiblement valorisé.

Sédhiou occupe depuis toujours une place importante dans la civilisation mandingue au Sénégal et dans la sous-région. Elle demeure encore une escale obligée pour tous les grands artistes de l'espace mandingue.

Cependant, des initiatives sont en train d'être prises par les autorités locales et administratives pour redynamiser la culture au niveau de la région afin de favoriser le tourisme culturel et cultuel à travers les sites et monuments historiques chargés d'enseignements.

XVI.1. PATRIMOINE CULTUREL

La région regorge une diversité de patrimoine culturel de par son passé et sa situation géographique.

XVI.1.1. PATRIMOINE IMMATERIEL

Il s'agit pour la plupart de cérémonies, d'expressions, de rites et d'instruments culturels traduisant la riche diversité ethnique.

- **Tableau 16.1: Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région**

Expressions culturelles et Rites	Observations
Le Diambadong	Danse mandigue
Le Kingdong	Danse mandigue
Le Ndiockta	Danse balante
Le Kalingtène	Danse funèbre diola
Le DimbaDiassa	Rituel mandingue
Le Kankurang	Masque mandingue
Le EkumbaKaramba	Masque diola

Source : Centre Culturel Régional de Sédhiou, 2015

XVI.1.2. XVI.1.2 ACTIVITES CULTURELLES

Il s'agit des divers éléments du programme culturel de la région.

➢ **Tableau 16.2: Répertoire des activités culturelles de la région en année 2015**

Dates	Activités	Localitésoulieux	Observations
8 mars 2015	Nuit du rire	Sédhiou	Organisée par la Troupe théâtrale Tessito.
20 mars 2015	Nuit du Conte	Sédhiou	Organisée par l'association taalingtaaling
27 mars 2015	Journée Mondiale du Théâtre	Sédhiou	Centre culturel régional et Arcots
2 au 4 avril 2015	Festival des musiques et arts de rue de Sédhiou	Sédhiou	Association des artistes musiciens de Sédhiou
23 avril 2015	Journée Mondiale du Livre et du droit d'auteur	Sédhiou	Centre culturel et Cercle des écrivains et poètes de sédhiou (CEPS)
29 avril 2015	Journée internationale de la danse	Sédhiou	Centre culturel régional et commune de Diattacounda

Source : Centre Culturel Régional de Sédhiou, 2015

XVI.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Existence d'un riche patrimoine culturel méconnu

XVI.2.2. CONTRAINTES

- La faiblesse de l'offre en infrastructures culturelles et de loisirs
- La faiblesse des initiatives culturelles et d'agenda culturel dans les différentes collectivités locales.
- L'irrégularité des événements culturels phares, bouleversant du coup la fiabilité de l'agenda
- Le manque de moyens matériel et logistique au profit des acteurs culturels ;

XVI.2.3. PERSPECTIVES

- Réhabilitation des mosquées de Baghère et Karantaba ;
- Construction d'un complexe culturel régional ;
- Relance des journées Culturelles de Sédhiou ;
- Inventaire et mise en valeur du patrimoine culturel immatériel.

CONCLUSION GENERALE

La région de Sédhiou occupe une position centrale dans la Casamance. Elle est caractérisée par une population très jeune (avec les moins de 15 ans représentant 50% de la population régionale). Elle est essentiellement rurale, 79,0% en moyenne soit 8 Sédhiouois sur 10 vivent en milieu rural. En effet, elle demeure l'une des régions les moins urbanisées du Sénégal. Cette situation engendre des problèmes tels que, l'accès à l'eau potable, l'insuffisance des infrastructures d'éducation, de santé, de transports et l'aménagement des espaces jeunes. En effet, la région n'est pas encore aux normes quant aux structures de santé telle que les hôpitaux et les centres de santé. Il en est de même pour le personnel qualifié (médecin, infirmier et sage-femme). Dans le domaine de l'éducation, en dépit des résultats encourageant obtenus dans différents examens, l'environnement scolaire reste à améliorer avec le nombre encore important d'abris provisoires. Concernant le sport, le manque d'infrastructures plombe les activités des 10366 licenciés.

Les activités économiques sont dominées par l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, la pêche, l'artisanat, le commerce et l'industrie. Cependant, l'activité principale demeure l'agriculture (avec près de huit ménages agricoles sur dix (84,5%) en milieu rural). L'agriculture est dominée par la riziculture pluviale qui occupe une place prépondérante dans la région. L'élevage est encore de type extensif malgré la richesse de la biomasse de la région. Concernant les ressources naturelles, la région dispose de 12 forêts classées et une importante quantité de produits non ligneux. Dans le domaine de l'environnement, deux études d'impact environnementales ont été menées en 2015 dans la région.

L'année 2015 constitue une phase importante dans l'histoire de la région de Sédhiou. En effet, des Conseils Interministériel et des Ministres Délocalisés (CIMD) s'y sont tenus les 25 et 26 février 2015. A l'issue de ces CIMD, 81 opérations avaient été retenues, en termes d'engagements, pour un coût global de deux cents milliards (200.000.000.000) FCFA pour déclencher le développement économique social et environnemental de la région.

ANNEXE

Tableau A: Indicateurs de performance 2015 : Santé de la mère du nouveau-né de l'enfant et de l'adolescent

Libellé d'indicateurs liés aux objectifs	DS Bounkiling	DS Goudomp	DS Sédhiou	Total Région
Taux d'utilisation CPN	98,85%	83,78%	99,88%	**94,01%**
Taux d'achèvement (couverture adéquate) en CPN	34,77%	21,72%	43,52%	**39,98%**
Proportion d'accouchements dans les structures	44,04%	44,76%	53,61%	**45,73%**
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	35%	28%	54%	**39%**
Pourcentage de femmes ayant effectué une consultation post natale (CPoN)	51,98%	36,72%	59,25%	**49,32%**
Taux de réalisation du test VIH chez les FE	89,34%	10,2%	95,11%	**94,88%**
Taux de séropositivité chez les FE	0,98%	1,08%	0,41%	**0,82%**
Taux de couverture en TARV chez les FE séropositives	94,9%	10%	10%	**98,30%**
Taux de couverture BCG	102%	89 %	92%	**94%**
Taux de couverture Penta 3	101 %	92 %	97%	**65%**
Taux de couverture RR1	98%	92%	98%	**96%**
Taux de couverture RR2	67%	67%	90%	**75%**
Nombre d'accouchements à domicile vus	531	397	786	**1714**
Nombre de décès maternels	4	6	18	**28**
Nombre de césariennes réalisées à l'EPS1				**282**
Nombre de décès néonatals	20	31	81	**132**
Taux d'utilisation des services par les adolescents (10-19 ans)	22,67%	2,74 %	20,24%	**21,46%**
Taux d'utilisation des services par les jeunes (20-24 ans)	27,02%	9,66 %	25,56%	**20,75%**
rtion d'enfants malnutris guéris	10 %	10%	10%	**10%**
Taux de prévalence contraceptive	10,29%	8,49 %	14,83%	**11,8%**
Proportion de cas de diarrhées traités par SRO/Zinc	94%	10%	10%	**98,76%**

Tableau B : Indicateurs de performance 2015 : Prévention et prise en charge de la maladie

Indicateurs	DS Bounkiling	DS Goudomp	DS Sédhiou	Total Région	Observations
Taux de morbidité palustre	7,14%	0,93%	2,62%	3,56%	
Taux de morbidité proportionnelle palustre	2 ,55%	0,01%	3,88%	2,15%	
Taux de morbidité palustre chez les enfants 0-5 ans	2,26%	0,07%	0,96%	1,097%	
Taux de morbidité proportionnelle palustre chez les enfants 0-5ans	1,53%	0,062%	0,56%	0,717%	
Taux de morbidité palustre chez les FE	2,70%	0,02%	0,44%	1,053%	
Taux de réalisation TDR chez les cas suspects de palu	10%	10%	10%	10%	
Proportion de cas de paludisme suspects pris en charge selon les normes conformément à la politique nationale.	10%	10%	99,55%	99,85%	
Proportion de PVVIH sous ARV	80,85%	90,34%	87,14%	76,07%	68,76% à l'EPS1
Taux de détection TB	43%	34%	59,6%	45,53 %	
Taux de succès au traitement des nouveaux cas de TB à bascilloscopie positive	95%	89,4%	88,8%	91,07%	
Nombre de cas GenExpert demandés	10	08	14	32	
Nombre de résultats GenExpert reçus	10	08	14	32	
Taux de couverture épidémiologique de la Filariose Lymphatique (FL)	97,1%	88,6%	94,5%	93,3%	
Proportion de concessions où l'eau de boisson est traitée et bien conservée	59%	47%	40%	43%	Objectif attendu : 80%
Taux de couverture des événements spéciaux majeurs (cérémonies religieuses, catastrophes naturelles, épidémies)	85,71%	10%	80,39%	83,58%	
Proportion de villages ayant atteint le statut FDAL (Fin de Défécation à l'Air Libre)	0%	40%	10%	55%	Bounkiling non enrôlé dans l'ATPC en 2015

Tableau C: Indicateurs de performance 2015 : Renforcement du Système de Santé

Indicateurs	DS Bounkiling	DS Goudomp	DS Sédhiou	Total Région	Observations
Proportion de PPS ayant au moins une rupture de stocks de médicaments traceurs	0%	0%	0%	0%	
Taux de satisfaction des demandes de remboursement dans le cadre de la gratuité des soins chez les enfants de moins de 5 ans	10%	10%	10%	10%	Demandes de remboursement Octobre-Décembre non encore reçues
Taux de satisfaction des demandes de remboursement dans le cadre de la gratuité des césariennes					
Nombre d'infrastructures nouvellement construites et équipées selon les normes	0	2	3	5	
Taux d'exécution du budget de la Santé et de l'Action Sociale	ND	ND	ND	94,49%	Non disponibilité des données des districts
Proportion des contrats et conventions signés et mis en œuvre	10%	10%	10%	10%	
Part du budget de l'Etat par rapport aux financements reçus au niveau régional	57,92%	57,08%	52,62%	57,27%	
Taux de mobilisation des fonds de dotation de la décentralisation	94%	%	34%		

Tableau D : Indicateurs de performance 2015 : Gouvernance Sanitaire

Indicateurs	DS Bounkiling	DS Goudomp	DS Sédhiou	Total Région	Observations
Proportion de structures publiques de santé affichant les tarifs dans leurs structures	10%	10%	82,35%	94,54%	
Proportion de collectivités locales ayant élaboré leur POCL santé	0%	10%	10%	67,44%	
Proportion de comités de santé fonctionnels	10%	10%	61%	87,04%	
Proportion de comités de gestion fonctionnels	18,18%	66,67%	0%	22%	
Proportion de réunions de coordination autour du poste réalisées	10%	%	67%	61%	
Proportion de réunions de coordination de district organisées	10%	10%	10%	10%	
Proportion de réunions de coordination régionale organisées				10%	